

*Ville de Limoges* 2019

# RAPPORT D'ACTIVITES



8

politiques

47

programmes



LIMOGES  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

limoges.fr





# ÉDITO



Aux termes du Code général des collectivités territoriales, il incombe au maire de chaque commune de présenter un rapport sur l'activité des services municipaux au cours de l'année précédente.

Ce document synthétique est plus qu'une obligation légale, c'est un devoir de transparence que nous devons aux Limougeautes et aux Limougeaudois. Le rapport d'activité est le fruit du travail de chacune des directions de la Ville et du Centre communal d'action sociale.

Ces politiques publiques, menées sous l'impulsion des élus reflètent la mise en œuvre d'une volonté commune de transformer Limoges en une ville plus apaisée, plus juste et plus en lien avec l'environnement. Une ville à la campagne ; une ville plus attractive, plus entrepreneuriale, plus solidaire et conviviale dans laquelle chacune et chacun peut trouver sa place.

Comme je l'ai initié, Limoges devient chaque jour davantage une ville de partage et d'échange. Plus que jamais nous reprenons la place qui nous revient au cœur de la métropole, de la Haute-Vienne, de la Nouvelle-Aquitaine, de la France et de l'Europe.

Ce document est la vitrine de l'activité municipale que nous avons menée conformément aux engagements que nous avons pris devant la population. Il témoigne de la ténacité dont nous faisons preuve chaque jour, fonctionnaires comme élus pour diminuer la dette abyssale héritée. Dette que nous continuons à résorber tout en permettant la création d'opportunités indispensables pour accompagner Limoges dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

Car telle est notre feuille de route ; mettre en œuvre les projets structurants tout en maintenant un haut niveau de service public, préparer l'avenir tout en accompagnant nos concitoyens au quotidien.

Voilà les responsabilités qui incombent à vos élus grâce aux agents de la Ville que nous tenons à remercier une fois encore pour leur dévouement, leur efficacité et leur sens du service public.

Emile Roger LOMBERTIE

pages

08-27



pages

30-49



pages

52-63



pages

66-89



politique



7 PROGRAMMES

1

ATTRACTIVITÉ  
ET  
RAYONNEMENT

- 8 Liaisons rapides
- 10 Arts du feu
- 14 Université
- 15 International
- 16 Commerce
- 21 Patrimoines
- 24 Évènementiel

politique



6 PROGRAMMES

2

QUALITÉ ET  
SÉCURITÉ DU CADRE  
URBAIN

- 32 Espace public
- 39 Rénovation immobilière
- 41 Espaces naturels
- 43 Sécurité publique
- 45 Nuisances urbaines
- 49 Risques environnementaux

politique



6 PROGRAMMES

3

RELATIONS  
SOCIALES ET  
CITOYENNETÉ

- 54 Nouveaux résidents
- 55 Gestion des étrangers
- 56 Accueil des usagers
- 58 Vie démocratique
- 60 Citoyenneté
- 62 Vie associative

politique



7 PROGRAMMES

4

SERVICES  
DE  
PROXIMITÉ

- 66 Actes administratifs
- 68 Santé
- 74 Petite enfance
- 76 Réussite éducative
- 81 Éducation artistique
- 83 Seniors
- 89 Opérations funéraires

pages

92-101

politique

5

OFFRE  
DE LOISIRS

3 PROGRAMMES

92 Offre culturelle

96 Sports

104 Loisirs

pages

104-119

politique

6

SOLIDARITÉ

7 PROGRAMMES

108 Insertion professionnelle

110 Solidarité

112 Logement social

114 Amélioration de l'habitat

116 Aménagement des quartiers

120 Vie des quartiers

122 Handicaps

pages

122-129

politique

7

TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE  
ET ÉCOLOGIQUE

5 PROGRAMMES

126 Économie d'énergies

127 Prévention climatique

129 Gestion des déchets

130 Économie d'eau

131 Développement durable

pages

132-148

politique

8

RESSOURCES ET  
ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE

6 PROGRAMMES

134 Ressources humaines

137 Finances

139 Moyens matériels

142 Flux physique et matériels

145 Sécurité - qualité

148 Communication



# ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT

*Développer les facteurs d'attractivité et le rayonnement de la ville pour gagner en vitalité démographique et économique*

- PROGRAMME 1 — LIAISONS RAPIDES
- PROGRAMME 2 — ARTS DU FEU
- PROGRAMME 3 — UNIVERSITÉ
- PROGRAMME 4 — INTERNATIONAL
- PROGRAMME 5 — COMMERCE
- PROGRAMME 6 — PATRIMOINES
- PROGRAMME 7 — ÉVÈNEMENTIEL



# LIAISONS RAPIDES

## Contexte et enjeux

Deuxième ville de Nouvelle-Aquitaine, la Ville de Limoges occupe une position stratégique au sein du centre-ouest qui la prédispose à jouer un rôle de moteur économique et démographique pour son vaste hinterland. Dans ce contexte, l'accessibilité du territoire demeure un enjeu primordial et un facteur d'attractivité. Si la liaison routière nord-sud est optimale grâce à l'A20 en partie gratuite, les liaisons transversales sont à la traîne, assurées principalement par la route Centre Europe Atlantique qui demeure l'un des axes les plus accidentogènes de France. En matière de transports ferroviaires, le service n'a cessé de se détériorer sur l'axe historique Paris-Orléans-Limoges-Toulouse obligeant l'État et son opérateur à initier un plan pluriannuel d'investissement de plus d'1 milliard d'euros sur 10 ans afin de remettre l'infrastructure à niveau. Les lignes locales desservant plus finement le territoire sont également touchées à l'instar de la liaison vers Angoulême interrompue à mi-parcours depuis mars 2018 faute d'entretien. En matière d'offre aérienne, l'aéroport Limoges-Bellegarde a affiché un trafic stable en 2019 avec environ 300 000 passagers et un taux de remplissage des appareils avoisinant les 88%. L'essentiel du trafic est représenté par les lignes internationales (87%) même si les vols vers le Royaume-Uni ont accusé un léger recul. Sur le plan intérieur, les deux lignes régulières domestiques (Paris et Lyon), ont cumulé 30 934 passagers, soit une progression de 28.8%, et ont représenté 10.3% du trafic de l'aéroport. La connexion de Limoges aux capitales nationales et régionales demeure cruciale pour asseoir son développement et offrir à l'ensemble de ses habitants des conditions de vie mais aussi d'entreprendre optimales.

## Actions

Ce programme regroupe les actions qui visent à accompagner ou soutenir les projets d'infrastructures ou les équipements permettant d'assurer l'accessibilité au territoire et le développement des mobilités externes. Dans ces programmes, la Ville demeure largement tributaire de nombreux partenaires à l'image des différentes autorités organisatrices de transport ou pouvoirs publics nationaux.



## Objectifs

- Poursuivre le désenclavement de la ville.
- Accroître son attractivité économique, touristique et résidentielle.
- Améliorer son image et son rayonnement.





## FAITS MARQUANTS

Dans le domaine aérien, il faut noter l'ouverture de deux lignes domestiques régulières desservant Lyon et Paris en mars 2019. Ces lignes obéissent à des obligations de service public qui garantissent des tarifs raisonnables et des horaires de vol adaptés aux besoins des voyageurs. La Ville a également maintenu une position proactive en demeurant force de proposition en matière de mobilités au sein desquelles les priorités sont : la modernisation de la ligne POLT et le maintien des investissements sur l'infrastructure dans la perspective de temps de parcours ramenés à 2 h 30 pour un Limoges-Paris ; la création d'une autoroute concédée entre Limoges et Poitiers dont l'étude de faisabilité est entre les mains du secrétaire d'État aux transports, et qui est un projet fort pour contribuer au désenclavement de Limoges.

Aéroport Limoges Bellegarde

# ARTS DU FEU

## chiffres clés

**22**

projets créatifs et transverses réalisés

**1<sup>RE</sup>**

commande artistique publique finalisée

**26 500 €**

de subventions annuelles allouées sur projet créatif

Entre **45** et **50 000** visiteurs lors de Toques & Porcelaine

**1**

concours créatif jeune talent local organisé.

**1<sup>RE</sup>**

Showroom créatif français ouvert dans des Halles.

## Contexte et enjeux

Pour développer son attractivité, Limoges dispose d'un avantage comparatif unique en Europe : l'excellence de sa filière arts du feu. À Limoges, acteurs de la formation, de la recherche, de la création artistique et de l'innovation technologique forment, autour des arts du feu et de la céramique, un écosystème créatif sans pareil, lequel constitue un levier majeur de développement durable pour le territoire.

## Actions

Ce programme transversal vise à coordonner l'ensemble des actions menées par la Ville pour soutenir sa filière arts du feu, de manière à constituer une politique de valorisation cohérente, élaborée dans la concertation avec les acteurs locaux et nos partenaires internationaux. Ainsi, les actions menées ou soutenues par la Ville dans le cadre de ce programme touchent aussi bien l'urbanisme et la culture que l'international et l'événementiel.



## Objectifs

- Faire connaître et reconnaître l'excellence de l'écosystème créatif local aux niveaux local, national et international.
- Attirer sur le territoire entrepreneurs, artisans, designers, artistes plasticiens, architectes et plus généralement tout créateur intéressé par les arts du feu.
- Développer une image valorisante et promouvoir la marque Limoges dans ses dimensions les plus contemporaines et les plus innovantes.



Lustre aux 36 louches

## FAITS MARQUANTS

L'année 2019 a marqué la continuité du plan de valorisation Limoges Ville Créative UNESCO pour sa deuxième année. À ce titre 22 projets ont pu être réalisés avec l'ensemble des acteurs multiples de la ville engagés dans ce programme. L'année fut riche en termes d'événements organisés, d'activités partagées, d'opportunités données aux créatifs de collaborer à des projets municipaux et de rencontres avec les autres villes internationales du réseau toutes catégories créatives confondues.

## AOTSUGI

Parmi les projets les plus significatifs de l'année, on recense l'installation éparse de l'œuvre artistique AOTSUGI. Deux ans de travail en lien avec les artistes, Florian BRILLET et Nicolas LELIEVRE et la manufacture Pierre ARQUIÉ, pour la création et la réalisation de 17 pièces en porcelaine bleu de four réparant les espaces publics abîmés ou détruits de la Ville (façades, revêtement de sol, mobilier urbain...). Une œuvre artistique unique en France s'inspirant de l'art japonais de la résilience : le KINTSUGI.

## Showroom créatif des halles centrales

Dans le cadre de l'attractivité d'un des sites les plus populaires de Limoges et dans l'optique de rendre la créativité locale accessible à tous, un espace attenant à l'espace de convivialité a été créé pour exposer les réalisations artistiques locales et sensibiliser la population à l'innovation des matières arts du feu. Le premier acteur choisi pour illustrer cette ambition, fut le centre de recherche des arts du feu et de la terre (CRAFT) avec qui la Municipalité a signé une convention pour la mise à disposition pendant une année de plusieurs œuvres en céramique contemporaine. Le *lustre aux 36 louches* d'Élise GABRIEL est notamment devenu l'un des symboles des halles. Par ailleurs, les nouvelles assises urbaines acquises par la Ville et correspondant à 6 chaises créées par Marc AUREL et réalisées par le CRAFT sont exposées en avant-première et seront posées dans le centre-ville fin 2020.



Pièce du jalonnement céramique "AOTSUGI"



## Partenariat avec l'école nationale supérieure d'arts (ENSA).

Dans le cadre des projets de développement urbain intégrant les arts du feu, la Ville a intensifié sa collaboration avec l'ENSA de Limoges *via* la création du premier candélabre réalisé par les jeunes artistes céramiques à Jingdezhen (Chine). Ce mobilier urbain innovant par sa forme a été installé rue Jean-Jaurès et conformément à la stratégie géographique d'insertion de la céramique dans la ville. Cette pièce unique a aussi fait l'objet d'une réplique exposée en Chine.

Dans le cadre du post diplôme KAOLIN, une exposition à ciel ouvert intitulée *À part les arbres* a proposé un parcours de sculptures en céramique dans le parc Victor-Thuillat.

## The UNESCO CRAFT and FOLK ART CREATIVE CITIES GLOBAL YOUTH CONCERT.

Suite à la demande de Monsieur Eam TAI JOON, Maire d'Icheon à Monsieur LOMBERTIE, le Concert des Cités Unies a été renommé, revisité et exporté en Corée du Sud pour une édition intitulée *The Global Youth Concert* et qui a eu lieu du 29 Juillet au 4 août 2019. À cette occasion, 7 jeunes musiciens du conservatoire de Limoges ont rejoint les délégations de Paducah & Santa Fe (USA), Jingdhezen (Chine), Seto (Japon), Al-Ahsa (Arabie Saoudite), Wuxi (Chine) pour pratiquer ensemble des morceaux de musique représentant leur pays et proposer un concert final.

## TOQUES & PORCELAINE : 20, 21 et 22 septembre.

Plus de 45 000 visiteurs se sont donné rendez-vous en centre-ville pour une huitième édition honorant l'incontournable « Méridienne du Goût » et célébrant les produits gastronomiques d'excellence et les arts de la table made in Limoges. Une manifestation qui a su fédérer une fois de plus les acteurs locaux à l'image des chefs (9), des porcelainiers (14), des producteurs, des lycées hôteliers et centres de formation céramique, du Musée National Adrien-Dubouché... mais aussi des maîtres cuisiniers français et internationaux (12) à l'image de l'invité d'honneur, le chef franco colombien Juan ARBELAEZ. Cette année se sera également distinguée par la grande diversité de propositions faites par les organisateurs : présentation de porcelaine de Limoges, dîner de gala (200 convives), démonstrations et ateliers culinaires orchestrés par les chefs, ateliers céramiques (262 inscrits), conférences, concerts, brunch (150 personnes), concours de pâtisserie, concours de création céramique Jeune Talent, « déjeuner de chef » signé Jacques Chibois dans les restaurants scolaires, cache éphémère Terra Aventura (11 000 participants en 2 semaines : record Nouvelle-Aquitaine), introduction aux céramiques techniques innovantes, potager municipal géant sur le thème *d'Alice au pays des merveilles*, visites scolaires (4 000 enfants)...



## DE LIMOGES à ALBA : Un partenariat créatif unique.

L'application de la stratégie autour des projets complémentaires et orientés vers les autres catégories créatives UNESCO, a marqué ses premiers résultats positifs. Basée sur l'association contenu / contenant, une significative collaboration avec la ville piémontaise d'Alba a vu le jour. Connue pour sa gastronomie (23 chefs étoilés pour une commune de 30 000 habitants) et pour son produit phare à renommée internationale : la truffe blanche, Alba est devenue Ville créative de l'UNESCO en 2017. Dans ce cadre et dans la perspective d'une volonté commune de collaborer, une création unique en porcelaine appelée la « Pépite » a été réalisée par RAYNAUD dans le but de conserver la truffe et ses saveurs. Lors des 99 éditions du marché international de la Truffe Blanche, cette pièce a été présentée et vendue.

Par ailleurs et afin de partager les savoir-faire créatifs culinaires, un échange de chefs étoilés a eu lieu lors des 2 événements phares des 2 villes. *Toques & Porcelaine* a donc accueilli le chef Michelangelo MAMMOLETTI, 2 étoiles au Guide Michelin, et le marché international de la Truffe blanche a vu Gilles DUDOGNON s'illustrer autour d'une recette de ravioles de blanquette de veau.

## L'ANNUAL CONFERENCE UNESCO CREATIVE CITIES à FABRIANO.

Comme tous les ans, l'UNESCO réunit toutes les villes créatives du monde (170) pendant plusieurs jours afin de permettre l'échange et l'expérience.

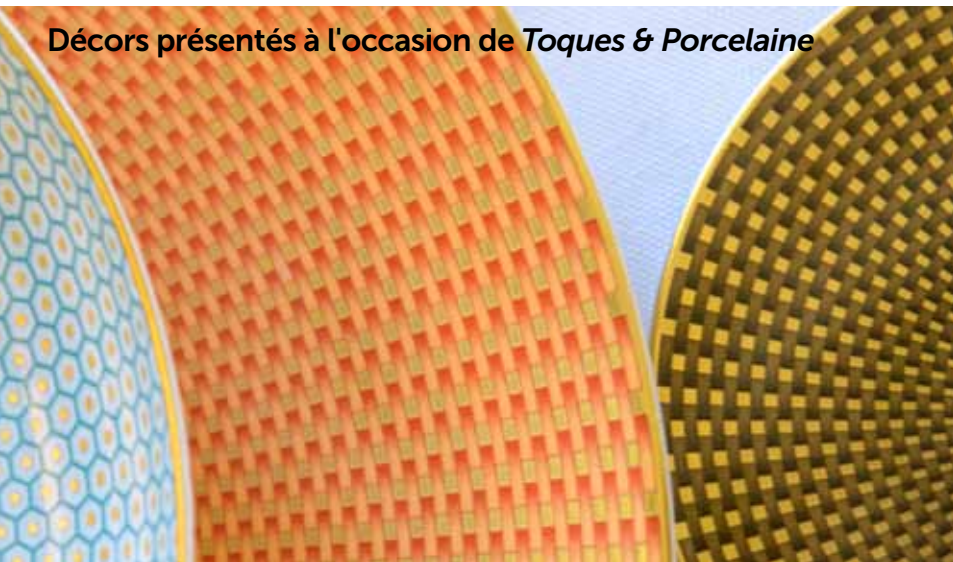
À cette occasion et lors du moment dédié aux Maires, la ville de Limoges a pu présenter aux autres délégations internationales ses projets arts du feu innovants au service de l'Agenda 2030. La valorisation des projets tels que les assiettes contre les perturbateurs endocriniens, la céramique osseuse, AOTSUGI qui répare la ville ou encore la céramique comme support naturel au renouvellement des coraux ont été plébiscités. Par ailleurs, des soutiens ont été apportés aux candidatures des villes de JinJu (Corée), Angoulême et Biella (Italie) toutes ont été désignées depuis.

## SALON INTERNATIONAL REVELATION PARIS par Atelier Art de France.

Cette biennale internationale célèbre les métiers d'art au Grand Palais à Paris. De nombreux acteurs locaux ont été sélectionnés par un jury de professionnels pour exposer leurs savoir-faire. Parmi eux Esprit Porcelaine, le Syndicat Professionnel des Émailleurs Français, le Centre de Recherche des Arts du Feu et de la Terre, Nadège MOYSSINAT. Dans ce cadre, la municipalité leur a apporté un soutien financier.

Par ailleurs, la ville de Limoges a été sélectionnée par Atelier Art de France pour exposer son modèle politique au service des acteurs créatifs et métiers d'art lors d'une conférence.

Décors présentés à l'occasion de *Toques & Porcelaine*



# UNIVERSITÉ

## chiffres clés

### 18 392 €

Montant global des subventions attribuées à l'Université et aux associations étudiantes

### 17 000 €

Montant global des aides en nature apportées à l'Université

## Contexte et enjeux

La présence de l'Université, créée à l'initiative de la Ville, est un facteur d'attractivité pour le territoire autant qu'un acteur socio-économique important. Les étudiants au nombre de 16 548 sur Limoges dont 2 276 étudiants internationaux, représentent 10 % de la population de la ville. Ils participent pleinement à la vie et au dynamisme de la cité. L'Université, c'est aussi 1 145 enseignants et chercheurs qui permettent d'inscrire la ville dans « l'économie de la connaissance » ; ses filières d'excellence sont génératrices d'emplois qualifiés et permettent l'affirmation de savoir-faire dans des secteurs de pointe (matériaux et procédés céramiques, composants et circuits électroniques et optiques, droit du sport, francophonie ...). Limoges se classe de plus dans le trio de tête des « villes les moins chères de France pour les étudiants » selon l'UNEF.



## Objectifs

- Renforcer l'attractivité de l'Université.
- Conforter les fonctions d'enseignement supérieur.
- Affirmer Limoges comme une "ville étudiante".

## FAITS MARQUANTS

La Ville et l'Université entretiennent un partenariat au travers d'une convention triennale signée pour la période 2015-2018 qui constitue le cadre de référence de toute collaboration entre les deux institutions. Ce partenariat a été prolongé en 2019. La collaboration s'est concrétisée par :

- **Le réabondement du fonds de soutien** à la Fondation Partenariale de l'Université (10 000€ par an entre 2018 et 2020) dont la Ville est membre fondateur ;
- **Le soutien financier et matériel** à l'organisation du colloque EUROPA qui avait pour thème la « politique des transports et les mobilités en Europe » ;
- **La participation de la Ville aux Conseils de la vie étudiante**, instance nouvellement créée, en qualité de partenaire institutionnel de l'Université ;
- **L'accompagnement de l'Université et de ses structures satellites dans l'organisation d'évènements** d'envergure qui ont un impact sur l'animation de la cité et la vie étudiante à l'image des journées d'accueil des nouveaux arrivants, de la fête du sport ou de la Nuit européenne des chercheurs notamment, ceci par un appui logistique (avec un tarif privilégié de 50 % et la gratuité sur certaines manifestations) ;
- **Un soutien financier** pour la mise en œuvre d'actions plus ponctuelles (colloques, projets tuteurés ou universitaires portés par des associations étudiantes...);
- **La mise à disposition de l'Université du réseau d'affichage** urbain municipal pour la mise en œuvre de sa communication en particulier à l'occasion des 50 ans de l'Université.

# INTERNATIONAL

## chiffres clés

**19**

projets ont été réalisés

**100**

jeunes internationaux accueillis en mairie

**4 500 €**

de subventions annuelles allouées pour la solidarité internationale

## Contexte et enjeux

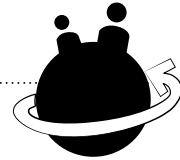
Limoges bénéficie d'un important réseau de villes jumelles ou partenaires, constitué pour partie autour de la céramique.

Ces relations internationales lui permettent à la fois :

- De valoriser son territoire et ses savoir-faire à l'étranger,
- D'entretenir des relations institutionnelles reposant notamment sur des échanges d'expériences entre élus et cadres confrontés à des problématiques similaires,
- De soutenir les initiatives citoyennes à caractère international, et en premier lieu les actions favorisant l'ouverture des plus jeunes sur le monde.

## Actions

Ce programme inclut les relations de jumelages, le soutien à des initiatives individuelles, collectives ou associatives à caractère international (notamment dans le cadre du dispositif des « appels à projets à l'international »), l'utilisation du Tonnerre, bâtiment de la Marine nationale, comme vitrine de la ville.



## Objectifs

- Promouvoir la ville à l'extérieur.
- Assurer des échanges de bonnes pratiques entre collectivités.
- Favoriser les échanges entre habitants, et en premier lieu entre jeunes.

## FAITS MARQUANTS

2019 aura marqué un début de relance de l'activité internationale via l'augmentation significative des échanges (principalement jeunes) avec les villes Jumelles. Charlotte aux États-Unis a reçu les lycéens du lycée Renoir (et inversement) et les basketteurs de l'ASPTT Limoges. Pilsen en République Tchèque a accueilli les choristes du Conservatoire et les jeunes du collège Donzelot. Les jeunes de Fürth ont été reçus par le lycée des Vaseix...

Dans le cadre de la désignation de Cracovie en tant que Capitale européenne de la gastronomie, un échange avec les lycées hôteliers limougeauds Jean-Monnet et St-Jean et le lycée hôtelier national polonais Zacopané a été organisé. Le consul de France a également reçu et

accompagné le groupe, tout comme le chef FIC, invité à *Toques & Porcelaine*. Plusieurs publications nationales ont permis à la ville d'être citée en référence pour ces collaborations internationales. Ce fut le cas pour la parution du site du ministère des Affaires étrangères qui louait l'amitié franco-allemande entre Fürth et Limoges. Sites & cités remarquables de France a également édité dans son vadémécum annuel Limoges comme exemple de coopération décentralisée avec Icheon basé sur l'économie créative. Dans le même contexte la CCTV (chaîne nationale de Chine) est venue à 2 reprises pour le partenariat Limoges/Jingdezhen et pour valoriser l'action internationale Chine de la Ville.

Enfin, 2019 aura surtout été marquée par une restructuration des ambitions qui devraient voir le jour en 2020.



# COMMERCE

## chiffres clés

Recettes globales des places et marchés :

**329 620 €**

(suspension temporaire de certaines redevances avec les travaux réalisés dans le centre-ville)

### Autorisations commerciales

**162** terrasses annuelles

**41** terrasses estivales

(augmentation des surfaces des terrasses : de **2 017 m<sup>2</sup>** à **2 273 m<sup>2</sup>** pour les annuelles et de **1 019 m<sup>2</sup>** à **1 109 m<sup>2</sup>** pour les estivales)

**76** étalages

**179** panneaux

**237** enseignes  
(augmentation de **20%**)

**13** panneaux publicitaires numériques autorisés

**1 137** enquêtes pour les enseignes et les panneaux installés

## Contexte et enjeux

Depuis 2017, la Ville de Limoges a mis en place un projet de ville, projet pluri thématique reconnu au niveau national, permettant d'insuffler une dynamique de développement pour le territoire et notamment de redynamiser son centre-ville et son attractivité commerciale. Avec ses 700 commerces, le centre-ville de Limoges bénéficie de nombreux atouts pour en faire un lieu attractif et unique.

Pour y parvenir cela implique de renforcer son dynamisme commercial, de valoriser son patrimoine, de relier, de conforter et de fédérer les principaux espaces publics. Parallèlement, la Ville de Limoges participe au dispositif gouvernemental "Action Cœur de Ville" visant à accompagner les territoires dans la mise en œuvre d'un programme global et transversal de redynamisation de son cœur de ville. La convention, signée en juin 2018, permet l'obtention de cofinancements sur des opérations en cours (rénovation des halles centrales ou de l'hôtel de ville, travaux de mise en sécurité et accessibilité du Jardin d'Orsay), et le soutien à des opérations en faveur de la politique d'animations et de lutte contre la vacance commerciale avec la mise en place d'une pépinière commerciale ou la réalisation d'un observatoire du commerce permettant une meilleure connaissance du tissu commercial.

Afin de valoriser ses atouts, la municipalité a lancé le chantier de rénovation complète des halles centrales et poursuit le développement de sa politique d'animations ambitieuse et grand public en partenariat avec les commerçants et associations consulaires : les marchés de Noël, les fêtes foraines, les braderies, le marché de Pâques, la semaine du goût, la Frairie des Petits Ventres, etc.

La Ville soutient les commerçants et les filières professionnelles en facilitant l'organisation d'évènements commerciaux de plus en plus nombreux, en apportant son soutien à la nouvelle Fédération de commerçants, et en initiant des évènements pour les professionnels comme la *Rencontre professionnelle de l'achat public*.



## Objectifs

- Organiser l'offre commerciale.
- Faciliter l'approvisionnement des consommateurs.
- Soutenir les professionnels, notamment locaux,
- Contribuer à la vitalité des quartiers et à leur fréquentation.

## Actions

Les actions de ce programme se déclinent autour de deux axes principaux :

- Redynamisation du cœur de ville avec le développement de l'attractivité commerciale, l'ouverture des halles centrales et la mise en place d'une nouvelle politique commerciale, le développement de la pépinière commerciale, la redynamisation des halles Carnot, la mise en place d'une cartographie interactive de l'offre commerciale,
- Soutien des filières professionnelles et des commerçants avec le développement du programme des manifestations et animations grand public en centre-ville, le soutien à la Fédération de commerçants, l'organisation de 9 marchés de plein-air, des marchés de producteurs organisés par les chambres consulaires,

Débits de boissons :

**374** licences 4  
et **38** licences 3Taxe locale sur la publicité  
extérieure (TLPE) :**591 750 €**

Stationnement :

**1 558 218** tickets  
gratuits horodateurs  
distribuésAnimations et événements  
commerciaux :suivi de plus de **80**  
animations commercialesDéballages sur le domaine  
privé ou dans des salles  
municipales :**91**

Marchés de producteurs :

près de **60 000**  
visiteurs

Halles centrales

Budget :

Travaux  
**5,9 M €**

Structure temporaire

**1 M €**

Subventions

**3,6 M €**

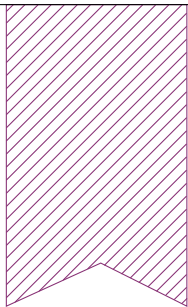
Les halles centrales réhabilitées

## FAITS MARQUANTS

### Ouverture des nouvelles halles centrales

Les nouvelles halles centrales ont ouvert leurs portes le samedi 16 novembre 2019. Débuté en mai 2018, ce chantier de réhabilitation, inédit en centre-ville, s'est achevé après 17 mois de travaux. Moderne et ouvert sur l'extérieur, le bâtiment a également conservé ses éléments patrimoniaux et historiques valorisés par le projet. L'aménagement intérieur, propose un nouveau schéma d'implantation des étals, plus attractif et mieux adapté aux nouvelles attentes des consommateurs.

Une politique commerciale est aujourd'hui proposée autour de la dégustation et de la convivialité avec un espace dédié de 80 m<sup>2</sup> et des horaires élargis (ouverture du mardi au dimanche inclus, de 7h à 14h les mardis et mercredis et jusqu'à 15h du jeudi au dimanche). Dès l'ouverture, elles ont accueilli 30 commerçants, dont 7 nouveaux, et 2 restaurateurs. Pour le choix des nouveaux commerçants, la Ville a privilégié de nouvelles offres, utilisant les circuits courts, les produits locaux ou issus de l'agriculture biologique.

Fédération de  
commerçantsAttribution d'une  
subvention sur trois ans :**18 000€** pour 2018**12 000€** pour 2019**10 000€** en 2020Commerçants de la place  
de la République**131 648, 82 €**  
d'indemnités pour  
10 établissementsDepuis octobre 2018 :  
**187 890, 59 €**  
pour 12 établissements

## Attractivité commerciale du territoire et soutien aux commerçants du centre-ville

La Ville de Limoges et la Chambre de commerce apportent leur **soutien technique et financier à la Fédération de commerçants** dont les objectifs sont de fédérer les acteurs du commerce et les associations de commerçants, de développer la communication, la coordination et l'appui aux associations adhérentes, de créer des manifestations commerciales, et de réaliser des outils de promotion du commerce. En 2019, la Ville a souhaité que 5 grandes manifestations par an soient coordonnées par la fédération sur le territoire de Limoges en collaboration avec les associations de commerçants afin de participer à la redynamisation du cœur de ville.

**Une commission consultative de règlement amiable** se réunit régulièrement depuis octobre 2018 afin de soutenir les commerçants ayant subi une perte de leur marge brute liée directement aux travaux de la place de la République. En 2019, 4 commissions ont été organisées pour le soutien de 10 établissements commerciaux.

Afin de **lutter contre la vacance commerciale**, la Ville et la Chambre de commerce ont initié une **pépinière commerciale** donnant l'opportunité à des porteurs de projets de s'implanter dans des conditions favorables et ainsi de pérenniser leur activité. En 2019, 1 dossier de candidature a été instruit par la commission d'attribution des locaux commerciaux de la Boîte à Business. Depuis sa création en 2018, ce sont 4 dossiers qui ont été instruits dont 3 acceptés qui ont débouché sur l'installation de nouveaux commerces dans la rue Fourie, une des rues du centre-ville ciblée par l'opération.

## Animations commerciales emblématiques du centre-ville

La Ville organise ou apporte son soutien au déroulement de manifestations commerciales. L'objectif de ces opérations est de redynamiser le centre-ville marchand. Malgré les perturbations liées à l'installation de la structure temporaire des halles place de la Motte et aux travaux de la place de la République, la Ville a maintenu et développé un programme d'animations riche et varié. Une nouvelle convention de partenariat triennale a été signée entre la Ville et l'association interconsulaire fixant les engagements de chacun dans la réussite des événements organisés par les chambres consulaires.

La 17<sup>e</sup> édition du **marché de Pâques**, marché « 100% artisanat et produits fermiers », a accueilli 10 000 visiteurs venus et une cinquantaine d'éleveurs et artisans.

La 5<sup>e</sup> édition du **marché bière, pain et fromage** a réuni plus de 7 000 visiteurs et plus d'une vingtaine d'exposants.

L'évènement festif **un soir rue Haute-Vienne** rencontre un vif succès chaque année (plus de 15 000 personnes) et accueille une quarantaine d'artisans, producteurs et commerçants.

À l'occasion de la 2<sup>e</sup> « **journée sans voiture** », la Ville a soutenu plusieurs manifestations dont la « Course des serveuses et des garçons de café » et les « Halles à table » permettant de déguster des produits des halles.

Lors de la **semaine du goût**, la Ville de Limoges et la dizaine de partenaires de l'évènement ont œuvré pour faire découvrir le goût sous toutes ces formes : animations à destination des scolaires et des seniors et un marché du goût. Une



## Pépinière commerciale

La règle :  
2 000€/an/pépin  
dans la limite de 3  
nouveaux pépins/an

Budget consommé :

2018 : **4 000€**

2019 : **6 000€**

Budget prévisionnel :

2020 : **12 000€**

cinquantaite d'artisans et producteurs et les partenaires ont pu faire déguster leurs réalisations aux 5 000 visiteurs présents.

La **Frairie des Petits Ventres** est une fête gastronomique traditionnelle qui se déroule chaque année le 3<sup>e</sup> vendredi d'octobre dans la rue de la Boucherie et met en avant des préparations de triperies et charcuteries accompagnées de spécialités sucrées.

Comme 2018, et face au succès rencontré par **Noël à Limoges**, la Ville a organisé la 6<sup>e</sup> édition de son village de Noël sur plusieurs sites du centre-ville créant ainsi un cheminement piéton dans l'ensemble du cœur de ville autour des chalets et activités de glisse. Le village de Noël de Limoges a connu une augmentation de fréquentation d'environ 20 %.

Les commerçants ont également participé à la féerie de Noël en décorant leurs devantures et les rues du centre-ville.

Pour sa 22<sup>e</sup> édition, le **marché de producteurs et artisans** organisé par les chambres d'agriculture, des métiers et de l'artisanat, seul marché de France 100 % producteurs et artisans réunissant

110 exposants, a accueilli près de 20 000 visiteurs.

L'année 2019 a également été marquée par des animations portées par le secteur associatif ou les associations de commerçants :

- Développement des actions organisées à l'occasion de temps forts (lâcher de lanternes sur la Vienne, ateliers et animations pour la fête des mères et la fête des pères, animations les week-ends d'été en bords de Vienne, l'Halloween des commerçants, animations dans la rue Fourie à l'occasion de *Lire à Limoges* et dans le quartier des halles à l'occasion du Beaujolais nouveau).
- Essor, impulsé par la Fédération des commerçants, des braderies du centre-ville (116 commerçants qui ont participé à la braderie de septembre contre 46 au mois de mai).

La traditionnelle fête des Ponts (35 manèges et stands), et la fête foraine de Noël au Champ-de-Juillet (80 manèges et stands) ont eu lieu.



Chalets du marché de Noël

## Autres actions en faveur du commerce

Après avoir investi 500 000 € dans la réhabilitation du bâtiment en 2017, un **programme de redynamisation des halles Carnot** est entrepris par la Ville et ses partenaires pour trouver de nouveaux commerçants et développer ainsi une nouvelle offre alimentaire qualitative et novatrice. Cette opération a permis d'accueillir 4 nouveaux commerçants, les 9 étals disponibles sous les halles étant ainsi à nouveau occupés. Parallèlement, un espace dégustation a été créé afin de permettre de déjeuner sur place et les commerçants se sont également investis dans le cadre d'animations comme la semaine du goût ou les fêtes de fin d'année.

Le **développement des terrasses** sur le domaine public est un facteur majeur de l'animation commerciale du centre-ville. C'est la raison pour laquelle les autorisations sont délivrées à chaque fois que l'espace, la réglementation et la charte d'occupation commerciale du domaine public le permettent. Une commission dédiée à l'instruction de ces demandes d'occupation commerciale du domaine public se réunit une à deux fois par mois.

Les 9 **marchés de plein air** sont aussi des lieux d'animation de la ville, en centre-ville et sur les quartiers périphériques. Le marché de Marceau est le plus important avec 150 commerçants non sédentaires et reste le plus fréquenté par les Limougeauds.

## Soutien à l'emploi et aux activités économiques :

En matière de structure événementielle, la Ville poursuit son soutien au **parc des expositions** grâce à sa participation au syndicat mixte gestionnaire du site. L'équipement a accueilli une cinquantaine de manifestations en 2019.

# PATRIMOINES



## Objectifs

- *Enrichir, étudier, sauvegarder, protéger et mettre en valeur les différentes composantes du patrimoine local.*
- *Rendre accessible et faire mieux comprendre à tous les publics nos richesses patrimoniales.*
- *Utiliser le patrimoine comme levier de l'attractivité de la ville de Limoges, notamment pour développer sa fréquentation touristique*
- *Valoriser le travail des créateurs.*

thème des « arts du feu ». L'organisation d'événements de promotion des arts du feu et un soutien financier aux structures professionnelles du secteur, des animations sur le thème du végétal et le sentier de découverte des bords de Vienne viennent compléter ce dispositif.

## chiffres clés

Musée des Beaux-Arts

Dépenses d'acquisition  
**15 500 €**

Valeur estimative des dons  
**6 010 €**

Dépenses de conservation  
**31 949 €**

Nuit des Musées  
**887** visiteurs

Journée Renoir  
**1 321** visiteurs au musée

Journées européennes  
du Patrimoine  
**907** visiteurs

Nuit des Chercheurs  
**130** visiteurs

Exposition Guillaumet  
**7 637** visiteurs  
**200** catalogues vendus

Exposition  
« Dans les collections de  
la BnF : Chefs-d'œuvre  
romans de Saint-Martial de  
Limoges » Au 13.02.20  
**3 846** visiteurs

## Contexte et enjeux

Si le patrimoine des villes bénéficie d'un important corpus de protection juridique, les contraintes économiques pèsent sur les capacités d'acquisition et de restauration des collectivités locales. Cependant sa revitalisation et sa valorisation apparaissent essentielles car le patrimoine est porteur de valeurs culturelles, symboliques et identitaires qui justifient son appropriation sociale et constitue un levier de développement de l'économie touristique. Aucune forme de patrimoine ne doit être négligée, qu'il s'agisse d'œuvres artistiques, du patrimoine archéologique, historique, architectural, du patrimoine naturel remarquable ou du patrimoine archivistique.

Cependant l'accent doit être mis sur les « arts du feu » qui constituent une des singularités patrimoniales de Limoges afin de mieux affirmer son identité de « ville céramique ».

## Actions

Ce programme repose sur le travail de plusieurs services municipaux, les partenariats avec les professionnels des arts du feu et les associations œuvrant dans le domaine du patrimoine. Il bénéficie de l'appui opérationnel de l'office de tourisme et s'exerce avec le soutien financier et sous le contrôle scientifique de l'État. Il comporte des actions de recensement, d'enrichissement, d'étude et d'entretien des patrimoines, et leur présentation au public au sein des musées municipaux (Beaux-Arts, Résistance, Maison de la Boucherie) et au service des archives. Afin d'inciter les publics à découvrir les richesses patrimoniales, des animations de mise en valeur sont proposées au sein de ces établissements ainsi que des circuits touristiques, des visites guidées sur le patrimoine local et particulièrement sur le



Exposition "Chefs-d'œuvre romans de Saint-Martial de Limoges"

## Musée de la Résistance

Dons  
**3 100** documents  
 et **64** objets  
 (par **42** donateurs)

Fréquentation annuelle  
**21 882** visiteurs  
 dont **6 467**  
 originaires de Limoges  
 et **2 599** étrangers

Nombre de scolaires  
**7 537** élèves

## Archives

**221**  
 nouveaux lecteurs

**1 526**  
 recherches

**5 037**  
 documents communiqués  
 en salle

**312**  
 prêts aux services de la  
 Ville et limoges Métropole

## FAITS MARQUANTS

### Recensement, constitution, étude et entretien des patrimoines

L'appel aux dons lancé en septembre 2015 pour soutenir les travaux de l'hôtel de ville en partenariat avec la Fondation du patrimoine a permis, après la fontaine et la salle Louis-Longequeue, de lancer les travaux qui concerneront la rénovation des façades de l'hôtel de ville (restauration des menuiseries et nettoyage).

La façade principale a été restaurée en 2019. Un phasage des travaux sur 4 ans a été mis en place afin que l'ensemble du bâtiment soit restauré d'ici 2022. La souscription se poursuivra jusqu'à la fin de ce chantier. À ce jour 155 393 € de dons ont été reçus.

La surveillance archéologique réalisée par l'INRAP pendant les travaux de réaménagement de la place de la République et de ses abords a mis au jour des éléments architecturaux attribués à l'abbaye Saint-Martial ainsi qu'à une maison d'habitation plus récente (XIX<sup>e</sup> siècle). D'autres éléments mis à jour permettront après étude et analyse par les archéologues, de mieux comprendre les activités qui existaient sur ce site.

### Acquisition, étude, conservation, restauration d'œuvres et objets d'art et d'histoire.

31 œuvres sont venues enrichir les collections du **musée des Beaux-Arts** dont 2 acquisitions et 24 dons, 5 œuvres issues de 2 legs ; le budget restauration-conservation a été orienté

vers l'exposition consacrée à Saint-Martial avec notamment la restauration d'un sarcophage médiéval.

Les collections du **musée de la Résistance** se sont enrichies de 3 100 documents et de 64 objets donnés au musée. 13 documents et 2 objets ont été achetés, 5 affiches ont été restaurées.

Les **archives** ont conditionné un important fonds d'affiches du XIX<sup>e</sup> et poursuivi la restauration des matrices cadastrales. 200 registres de recensement ont été réparés (reprise des déchirures, et consolidation des reliures), 16 ouvrages ou registres entièrement restaurés, 360 ml pris en charge et stockés, 308 ml éliminés. Un herbier révolutionnaire a été numérisé et traité.

Un prestataire extérieur a numérisé les registres les listes de l'état civil (naissances de 1792 à 1889), les tables décennales de 1792 à 1922 et les registres de recensements jusqu'en 1936, soit 59 349 pages.

### Présentation des patrimoines au public

**Le musée des Beaux-Arts** a accueilli 31 125 visiteurs (+8%) dont 7 792 originaires de Limoges et 2 310 étrangers. Les 10 œuvres prêtées en 2019 en France et à l'étranger ont permis de contribuer au rayonnement des collections.

Les travaux, après incendie de **la maison de la Boucherie** ont été réalisés pour une réouverture au public en 2020.

**Le musée de la Résistance** a accueilli 21 882 visiteurs (+ 21 %) et créé une application mobile pour les jeunes « Résistances en poche » (parcours de l'exposition permanente).



## Ville d'art et d'histoire

**22 461**

visiteurs (+ 15%)

dont **6 975** scolaires,**4 163** personnespour les **286** animations  
réalisées au cours de l'été.**4 179**visiteurs pour le souterrain  
de la règle  
(+ 27% par rapport  
à 2018)Subvention de la Ville  
versée à l'office de  
Tourisme au titre de VAH**185 000 €**

## Animations et mise en valeur des patrimoines

**Le service Ville d'Art et d'Histoire** a participé aux Journées nationales de l'archéologie en juin : 154 personnes (Visites de la Crypte Saint-Martial) ; aux journées européennes du Patrimoine en septembre (207 personnes - visites de la Crypte Saint-Martial et du quartier Montjovis) ; aux journées nationales de l'architecture en octobre (34 personnes accueillies au cours de visites de la Cité Judiciaire).

Deux actions ont été poursuivies : le **projet pédagogique *Moi, mon école, mon quartier, ma ville*** (pour faire découvrir aux enfants l'histoire de leur école, de leur quartier et de Limoges), l'enquête polar lors de Lire à Limoges et une **enquête géante** organisée à l'occasion de la semaine d'accueil des étudiants.

De nouvelles actions ont été conduites :

- Les travaux de rénovation des halles centrales ont été l'occasion de proposer des visites du chantier. Des **visites des nouvelles halles** sont désormais proposées de manière régulière.

- L'exposition ***L'Algérie de Gustave Guillaumet 1840-1887*** a été présentée jusqu'au 4 février 2019.

- L'exposition ***Dans les collections de la BnF : Chefs-d'œuvre romans de Saint-Martial de Limoges*** en collaboration avec la Bibliothèque nationale de France (BnF) a débuté le 22 novembre. Une quarantaine de pièces présentées (dont 14 manuscrits prêtés par la BnF) avec un catalogue et une programmation culturelle (concert, cycle de conférences, ateliers).

- Autour de l'exposition collective et thématique ***Au fil des toiles*** (17 œuvres de 10 artistes contemporains dans le parcours permanent Beaux-Arts, une programmation a été déclinée sur le thème du tissu.

- Deux nouvelles acquisitions ont été présentées dans le cadre de l'hommage à la disparition de Renoir, mis en regard avec des œuvres contemporaines évoquant la trace du maître impressionniste à Limoges.

Au **musée de la Résistance**, plusieurs expositions ont été présentées : *Nourrir au front, Les Forces spéciales dans la libération du Limousin, été 1944, Levés avant le jour : les brigades internationales, de l'Espagne à la Résistance*. Ainsi que *La lavandière et le Tommy, Anne Franck, une histoire d'aujourd'hui* et *Héros oubliés, les animaux dans la Grande Guerre* à destination du jeune public.

## Soutien aux structures touristiques

Du fait du transfert de la compétence « promotion du tourisme » aux EPCI dans le cadre de la loi NOTRe, l'office de tourisme, désormais intercommunal, ne reçoit plus de subvention de fonctionnement de la Ville. Le seul financement apporté concerne les interventions de l'OT au titre de Ville d'art et d'histoire.

# ÉVÉNEMENTIEL

## chiffres clés

Aide financière apportée par la Ville

CSP  
**600 000 €**  
 de subvention  
**+ 400 000 € TTC**  
 de prestations et achats de places

LH 87  
**266 000 €**  
 de subvention

USAL  
**360 000 €**  
 de subvention

LFC  
**180 000 €**  
 de subvention

LABC  
**65 000 €**  
 de subvention

## Contexte et enjeux

Foires, carnivals... ont de tout temps émaillé la vie urbaine, ces événements constituant des temps éphémères de sociabilité quel qu'en soit le thème (commercial, religieux...).

Cependant, dans le cadre d'une « mise en tourisme » des territoires et d'une recherche d'attractivité, les villes multiplient aujourd'hui les manifestations de toutes formes et de toutes natures afin de modifier leur image et de renforcer le sentiment d'appartenance des habitants.

## Actions

Ce programme comporte des manifestations régulières à forte fréquentation comme la Cavalcade et la fête du livre mais aussi certains événements sportifs de haut niveau et notamment les rencontres de basket, susceptibles d'avoir une visibilité nationale.



## Objectifs

- *Confirmer notre soutien au développement des clubs sportifs.*
- *Valoriser l'image de Limoges.*
- *Promouvoir l'attractivité de la ville et favoriser son rayonnement.*

## FAITS MARQUANTS

### Soutien aux clubs sportifs de haut-niveau

Un **nouveau parquet amovible** a été installé dans la salle de handball pour le club de Proligue en août 2019, du montant de 150 000 € TTC. Cet équipement permet au LH 87 d'évoluer dans les meilleures conditions dans cette salle et notamment de s'entraîner sur un sol plus souple que la surface sur laquelle il repose. Il s'agit d'un parquet démontable qui a pu être installé au Zénith de Limoges pour la rencontre entre le LH 87 et Strasbourg.

### Soutien technique et financier à l'organisation de manifestations sportives nationales et internationales

La Ville de Limoges a fait partie des 500 premières collectivités labellisées **Terre de jeux Paris 2024**, dont l'annonce a été faite le 20 Novembre 2019 au Salon des Maires par Tony Estanguet.

Elle a transmis sa **candidature pour plusieurs centres de préparation des jeux** dans des disciplines olympiques et paralympiques.

Une autre candidature commune a été transmise par la Communauté urbaine Limoges Métropole pour les activités aquatiques (Aquapolis, et piscine municipale olympique de Beaublanc) et pour le cyclisme (vélodrome Raymond-Poulidor et future piste de BMX municipale de La Basse).

Résultats à la fin de la saison 2018/2019

CSP  
a terminé **7<sup>e</sup>** de Jeep Elite (Pro A) et quart de finaliste des play-off et a été invité à participer à nouveau à l'Eurocup en 2018/2019

LH 87  
s'est maintenu en **Proligue** (Ex - Pro D2)

USAL  
s'est maintenu en **fédérale 2**

LFC  
a été rétrogradé en **nationale 1**

LABC  
a accédé à la **nationale 1** féminine (3<sup>e</sup> division nationale)

Dépôt de dossier	Équipement	Discipline olympique	Discipline paralympique
Parc des sports de Beaublanc	Palais des sports	Basket	Basket fauteuil
			Rugby fauteuil
	Stade de Beaublanc	Football	
		Rugby à 7	
Complexe sportif R-Lecomte	Dojo	Judo	Judo paralympique
	Salle d'armes	Escrime	Escrime fauteuil
H. Normand	Gymnase H-Normand	Handball	
			Goalball
			Rugby fauteuil



Nouveau parquet du gymnase Henri Normand

Plusieurs **événements d'envergure nationale ou internationale** ont été soutenus en 2019 :

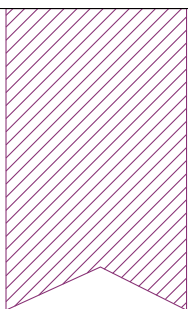
- les Foulées du Populaire,
- la Limousine cyclo André-Dufraisse,
- le Tour cycliste du Limousin,
- le Cross national de la Ville de Limoges,
- le Grand prix automobile Limoges classic,
- le Championnat de France des sports subaquatiques,

- le Championnat national de gymnastique,
- le match de Top 14 ASM/stade Rochelais,
- le trophée des champions de handball Montpellier/ PSG,
- la Coupe du monde de twirling.

La 6<sup>e</sup> édition de l'**Open ENGIE WTA de Limoges** s'est déroulée du 15 au 22 décembre. Il s'agit du 4<sup>e</sup> Tournoi

Open ENGIE WTA de  
Limoges

spectateurs  
**12 000**



féminin se déroulant en France après l'Open de France à Roland-Garros, les Internationaux de Strasbourg et l'Open de Lyon ainsi que du 2<sup>e</sup> Tournoi indoor féminin de France (derrière l'Open WTA de Lyon).

Outre son intérêt sportif avec l'assurance de la participation des meilleures françaises et de nombreuses joueuses classées parmi les 100 et même les 50 meilleures mondiales, et la garantie d'une affluence importante du public le mercredi et le week-end, cet événement représente un enjeu important de dynamisation du territoire de Limoges et de son agglomération, en particulier sur l'aspect économique. Il permet en effet aux acteurs économiques locaux de se retrouver et de partager, dans un cadre convivial, leurs expériences professionnelles et éventuellement d'engager de futures collaborations. Lors de cette 6<sup>e</sup> édition du tournoi, quelques-unes des meilleures joueuses du monde étaient présentes à Limoges : Caroline GARCIA, Alizé CORNET, Océane DODIN et Pauline PARMENTIER. Monica NICULESCU, Sorana CIRSTEA, Greet MINNEN et Nicole

GIBBS. C'est une russe qui s'est imposée en finale, Ekaterina ALEXANDROVA, déjà vainqueur du tournoi en 2016 et 2018, en battant la biélorusse Aliaksandra SASNOVICH sur le score de 6/1 6/3.

La 10<sup>e</sup> édition du **Trophée des champions de handball**, organisée par la Ligue nationale de handball, s'est déroulée dans le Palais des sports de Beaublanc le 31 août et a accueilli environ 5 000 spectateurs.

Une nouvelle formule a été mise en place par la Ligue nationale de handball :

Une seule rencontre oppose désormais le champion de France et le vainqueur de la Coupe de la Ligue ou, à défaut, le deuxième du championnat.

Deux équipes ont donc participé à cette compétition :

- Le Paris Saint-Germain Handball, champion de France et vainqueur de la coupe de la Ligue ;
- Le Montpellier Handball, deuxième du championnat de France.

Le nouveau stade de Beaublanc a accueilli une **rencontre de présaison de Top 14 entre Clermont et La Rochelle**.

Inauguré en octobre 2018, le nouveau stade de Beaublanc a accueilli là le premier événement majeur de sa jeune histoire avec cette opposition entre deux équipes phares de Top 14.

5 200 spectateurs ont assisté à cet événement organisé par la Ville de Limoges en partenariat avec l'USA Limoges.

Une fan zone a été installée sur l'esplanade du parc municipal des sports avec différentes animations au programme : touch rugby, rugby fauteuil, un stand de maquillage et une boutique de l'USAL et du Stade Rochelais.

Une rencontre amicale entre l'USA Limoges et Niort s'est déroulée en lever de rideau.



Match de rugby, ASM Clermont / Le stade Rochelais



## Exemples d'utilisation commerciale des salons

17 janvier 2019  
LEGRANDsession commerciale  
France**2 800 €****400** personnes19 au 22 mars 2019  
SILPCforum, conférence sur  
les outils numériques  
en milieu hospitalier**10 000 €****250** personnes11 avril 2019  
CREDIT MUTUELassemblée générale des  
sociétaires des agences de  
Limoges**2 820 €****800** pers21 novembre 2019  
GROUPAMAcolloque sur la santé et les  
bienfaits du sport**1 590 €****500** personnes

Match de foot, Trélissac / OM

Organisé du 28 au 30 juin 2019 en partenariat avec le comité de pétanque de la Haute-Vienne, les **championnats de France doublette mixte** ont attiré à Limoges les 128 meilleurs spécialistes de cette discipline.

La paire du Loiret (Emilie DUBOCHAUD et Christophe TREMBLEAU) a remporté son premier titre de champion de France ensemble.

La Ville de Limoges a été élue par la Fédération Française de pétanque comme meilleure ville organisatrice d'un championnat de France en 2019.

Clermont vs Stade Rochelais a accueilli 5 200 spectateurs.

Le Limoges Hand 87 utilise les salons réceptifs du stade pour tous ses après-matches de Proligue (sauf celui disputé au Zénith) même lorsqu'il joue au gymnase Henri-Normand. Le CSP Limoges l'a utilisé 5 fois dans l'année et l'Open de tennis WTA pendant toute la semaine du tournoi.

## Célébration de la fête nationale

La Ville de Limoges a pour habitude de célébrer la Fête nationale le 13 juillet. Chaque année, le départ de cette célébration est donné par une cérémonie officielle place Jourdan avec un défilé militaire traditionnel. Puis, les festivités se poursuivent au Champ-de-Juillet à partir de 20 h 30 avec un spectacle musical proposé par l'orchestre Aloha autour d'animations foraines. Un bal populaire en plein air vient ensuite clore cette journée dont le point d'orgue est le feu d'artifice tiré à la tombée de la nuit.

Cette manifestation fait l'objet d'une collaboration étroite entre la Préfecture, la police nationale, le SDIS et les services municipaux afin de mettre en place un périmètre de sécurité étanche.

## Exploitation du stade de Beaublanc

Un service de location des réceptifs a été mis en place à destination des entreprises et des associations (séminaires, assemblées générales, team-building, dîners de gala...).

Au bout d'un an d'exploitation, on constate que les espaces réceptifs ont un véritable potentiel de location commerciale avec des recettes estimées à terme à 200 K€ par an.

Le 9 août 2019, la rencontre de pré-saison entre 2 équipes de Top 14 ASM



Cavalcade de printemps

## Cavalcade de printemps

Afin d'espérer bénéficier d'une météo plus clémente qu'à l'accoutumée, la Cavalcade du mois de mai est venue pour la 3<sup>e</sup> fois remplacer le carnaval précédemment programmé en mars.

Organisée le 19 mai sur le thème *Tout l'univers et au-delà*, la parade était composée de 9 chars et de 20 groupes (11 groupes locaux et 9 groupes invités) auxquels venaient s'ajouter 4 spectacles fixes sur des podiums.

Avant le départ du cortège, la radio Flash FM, partenaire de l'évènement, avait délocalisé ses studios au Champ-de-Juillet où le public pouvait découvrir les chars.

Parmi les nouveautés, il convient de souligner la présence de la compagnie les Enjoliveurs avec la formation

des Poppin's, Los Cumbancheros, Le Marching Band Galaxy ou le Reading Scottish Pipe Band venu tout spécialement du Royaume-Uni. Pour la première fois cette année, tous les groupes musicaux se sont rassemblés à l'issue du défilé pour exécuter ensemble des morceaux soigneusement sélectionnés par les Gueules Sèches et l'Harmonie Municipale.

Autre nouveauté, un stand de maquillage animé par l'association « Les Allumés » était proposé gracieusement aux enfants rue Jean-Jaurès.

La préparation des chars représente à elle seule 10 semaines de travail pour 10 agents de la direction ateliers et bâtiments qui ont cette année entièrement fabriqué un nouveau char destiné à la distribution des confettis. La sélection des groupes et la coordination avec les acteurs de la manifestation est à l'initiative de la direction de l'évènementiel.

## Forum des associations

Pour la cinquième année consécutive, la Ville de Limoges a organisé son Forum des associations samedi 7 et dimanche 8 septembre sur le site de l'ancienne caserne Marceau (64 rue Armand-Barbès à Limoges). Comme chaque année, son accès était gratuit et ouvert au public de 10 h à 20 h le samedi et jusqu'à 18 h le dimanche.

Afin de valoriser la richesse de son tissu associatif et de permettre au plus grand nombre d'associations de se faire connaître, ce grand forum proposait aux Limougeauds de venir rencontrer les associations de la ville et de découvrir la multitude de leurs activités.

Plus de 300 associations ont répondu à l'invitation lancée par la municipalité en acceptant de participer le temps d'un week-end à ce rendez-vous festif. Organisé dans le cadre de la politique

d'aide à la vie associative portée par la Ville de Limoges, le Forum présentait tous les domaines associatifs et permettait aux visiteurs d'assister à de nombreuses démonstrations et d'adhérer aux associations présentes.

Afin d'assurer la sécurité du public, plusieurs agents de la police municipale, munis de détecteurs de métaux, effectuaient un filtrage systématique à l'entrée. Ils étaient en permanence chargés de la vérification de toutes les personnes entrant sur le site et de tous les sacs.

Une brochure de 40 pages a été éditée par la Ville de Limoges avec le plan du site, le programme des démonstrations proposées durant le week-end et la présentation des associations participantes ainsi que leurs coordonnées. La présentation des associations était organisée par pôles thématiques : pavillon A (théâtre, arts vivants), pavillons B et C (musique, arts plastiques, danse), pavillon D (arts et patrimoine), pavillon E (vie des quartiers, autour de l'emploi), pavillon F (relations internationales et tourisme), pavillon G (sciences, nature et jeux), pavillon H (mémoire et anciens combattants), pavillon I (pêche et chasse), pavillon J (santé et solidarité, éducation et loisirs) et pavillon K (esplanade des sports).

Par ailleurs, durant les deux jours, les associations culturelles et sportives ont assuré des démonstrations notamment sur la scène centrale.

La fréquentation du Forum des Associations a été estimée à 21 600 visiteurs en 2019.



Forum des associations





# QUALITÉ ET SÉCURITÉ DU CADRE URBAIN

*Assurer un cadre urbain de qualité, maîtrisé et sécurisé*

- PROGRAMME **8** — ESPACE PUBLIC
- PROGRAMME **9** — RÉNOVATION IMMOBILIÈRE
- PROGRAMME **10** — ESPACES NATURELS
- PROGRAMME **11** — SÉCURITÉ PUBLIQUE
- PROGRAMME **12** — NUISANCES URBAINES
- PROGRAMME **13** — RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

# ESPACE PUBLIC

## chiffres clés

### Autorisations d'urbanisme

Près de **3 200**  
dossiers déposés  
(+10% en 2019)

Permis de construire  
/ Permis d'aménager  
**420 (+16%)**

Déclarations préalables  
**1 018 (+14%)**

Certificats d'urbanisme  
**1 700**  
(non comptabilisés les  
renseignements d'urbanisme  
en ligne)

Conformités sur site  
**759 (+51%)**

Accueil  
**3 447 (+23%)**

### Accueil - administration

**5 000**  
personnes accueillies

**1 008**  
courriers reçus  
à la DDU en 2019

**278**  
courriers répondus en 2019  
(les autres courriers  
relevant principalement de  
l'instruction des autorisa-  
tions d'urbanisme)

**220**  
TMC traitées en 2019

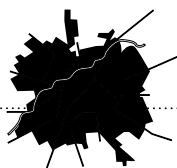
**11 794**  
appels téléphoniques  
en 2019  
dont **3 990**  
pour l'accueil  
et **3 929**  
pour le DDS

## Contexte et enjeux

Toute politique municipale doit assurer une planification qui vise à dessiner la géographie de la ville de demain et à traduire dans l'espace urbain les politiques décidées par les élus.

Ce programme doit tenir compte des atouts et des contraintes propres au milieu urbain de Limoges comme l'étendue du territoire ou un relief marqué par des différences importantes d'altitude. Ses caractéristiques héritées de l'histoire constituent autant de défis à relever par des actions adaptées : la pluralité des quartiers centraux nécessite un effort d'organisation des liaisons urbaines, l'étendue des faubourgs au tissu hétérogène ainsi que les secteurs à dominante résidentielle extérieurs à la ville requièrent une politique de structuration de pôles de vie, les quartiers d'habitat populaire de périphérie marqués par l'urbanisme de grands ensembles typique des années 60 nécessitent des programmes de requalification.

Les projets d'aménagement qui en découlent doivent s'accompagner d'un soin particulier apporté à la qualité des espaces qui doivent traduire une identité urbaine, être plaisants, accessibles à une pluralité d'usages et avoir un caractère durable.



## Objectifs

- Réguler l'urbanisation en optimisant l'usage de l'espace et les coûts de transport.
- Revitaliser les quartiers.
- Assurer une identité urbaine spécifique à notre ville.

## Actions

Ce programme comporte des actions de planification urbaine et de gestion de l'espace visant à maximiser le potentiel du territoire en vue d'une meilleure harmonie des usages et du bien-être des habitants : constitution de réserves foncières, phasage de l'urbanisation, développement de pôles de vie, rééquilibrage des espaces publics en faveur des piétons, densification et revalorisation des espaces intermédiaires en marge de l'hyper-centre...

Le volet réglementaire concerne l'application des règles définies, à la fois le droit des sols (permis de construire, autorisations de lotir...) et les règles d'occupation du domaine public comme le stationnement ou encore l'adressage des biens immobiliers.

Enfin il comporte les actions opérationnelles nécessaires à la réalisation du projet urbain : principes d'aménagement de l'espace public, gestion du mobilier urbain...

## FAITS MARQUANTS

### Planification et organisation de l'espace

La définition des grands enjeux d'aménagement du territoire est une étape nécessaire pour planifier l'évolution de la ville à l'échéance 2030. Dans cette optique, deux documents traduisent les objectifs urbains pour le territoire, le Projet de Ville et le Plan Local d'Urbanisme (PLU), auxquels s'ajoute le règlement local de publicité en cours de révision.

Le **Projet de Ville** vient organiser la mise en œuvre d'un nombre important de programmes portant des projets phares à l'échelle du mandat, et fixe également un cap pour la construction de la Ville à plus long terme. L'animation



**Arrêtés permanents**

Rédaction de  
**180**  
arrêtés permanents  
en 2019

Numérisation d'arrêtés puis  
classement dans une base  
de données

**Mesures de vitesse**

Acquisition de  
**6**  
compteurs de mesures de  
vitesse et comptage

**76**  
mesures de vitesse  
et comptages effectués  
(**56** par compteurs et tubes  
pneumatiques et **20** par  
radars pédagogiques)

**Adressage des biens  
immobiliers**

**32**  
plaques de noms de rue

**48**  
plaques de numéros  
de voirie

**2 794**  
certificats de numérotation  
délivrés à la demande  
des notaires  
(une augmentation de **14%**)

du Projet de Ville s'est poursuivi en 2019 par à un travail collaboratif avec l'ensemble des directions de la Ville mais aussi par des rencontres avec les acteurs privés de l'aménagement et de la construction (promoteurs, aménageurs, constructeurs, architectes, géomètres) et les partenaires institutionnels (État, Limoges Métropole, Département). Il s'est agi, par l'appropriation du Projet de Ville et la compréhension du nouveau PLU, de partager un objectif commun.

**Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

approuvé par le conseil communautaire le 26 juin 2019, sur les bases d'un dossier technique réalisé par la Ville (par voie de convention) s'appuie sur des règles qualitatives et non plus quantitatives qui appellent un dialogue avec les porteurs de projets.

En ce sens, **la Charte de Développement Urbain** a permis à la Ville de suivre de manière détaillée les projets structurants de construction sur le territoire communal et de les adapter aux orientations du projet urbain, d'habitat et commercial.

Parallèlement à la révision du PLU, **la révision du RLP** s'est poursuivie selon les mêmes modalités de collaboration avec Limoges Métropole (convention de gestion). Porteur d'un document visant à préserver à la fois la qualité du cadre paysager et l'équilibre économique des professionnels du secteur (publicité/enseignes), le travail sur l'élaboration des documents a suivi la phase de diagnostic présenté à la fois aux Personnes Publiques Associées (PPA) et aux professionnels du secteur. Le 26 septembre 2019, le conseil communautaire de Limoges Métropole a arrêté le projet de RLP et tiré le bilan de la concertation. Les PPA sont en cours de consultation. L'enquête publique se tiendra au premier trimestre 2020 suivie par une approbation avant l'été 2020.

**Aménagement urbain**

Les 17 pièces en bleu de four de la commande publique artistique AOSTUGI (jointure bleue) ont été installées en 2019, formalisant une première étape du jalonnement céramique urbain. Ces pièces en porcelaine inspiré du Kintsugi Japonais réparent les espaces publics de la ville (façades, revêtement de sol, mobilier urbain...). Le budget global de cette commande est de 222 500 euros.

**Améliorer la place du piéton en ville**

Suite aux études d'aménagements, pour requalifier certaines rues du centre-ville (réalisées par la Ville de Limoges en 2016), Limoges Métropole a engagé les travaux au cours de l'année 2019, en coordination avec les services de la DDU.

Les travaux de réaménagement de la **rue des Clairettes** ont débuté en juillet 2019. La requalification de la placette et du parvis du lycée Léonard-Limosin se traduit par l'aménagement de l'espace sous forme de terrasses pour réduire la topographie. La zone de rencontre, avec un traitement de la voirie à niveau, redonnera la priorité au piéton. L'espace circulé est réalisé en enrobé porcelaine. Les espaces végétalisés seront plantés au premier trimestre 2020.

Les travaux de reprise des réseaux de la **rue Montmailler** ont débuté en juillet 2019. La requalification de la rue avec la création d'une zone 30 et la mise à niveau de la voirie (de la place Denis-Dussoubs à la rue du Commandant-Tulasne), permettra de redonner la priorité aux modes doux et pacifier la rue. L'attractivité de la rue sera renforcée avec l'installation de terrasses des commerces sur la sur largeur de trottoir, dès le mois de juin 2020.

Les travaux seront finalisés sur l'ensemble de la rue en octobre 2020.

## Gestion du parc des Horodateurs

Le service assure :  
Collectes des horodateurs,  
moyenne de **60**  
horodateurs le lundi

Recharge en monnaie  
caisses parc en enclos  
Churchill  
**3** fois par semaine

Contrôle quotidien des  
relevés de comptes

Traitement des  
abonnements résidents  
ou professionnels et  
abonnés parking Churchill

Bilan des fréquentations  
et recettes :

**2 700 637**  
tickets délivrés par les  
horodateurs  
(dont **1 487 232** gratuits)

une recette totale du  
stationnement sur voirie de

**3 106 741 €**

Dont

**14 651**  
tickets Résidents à 15 €  
pour une recette de  
**219 765 €**

**9 598**

abonnements mensuels à  
40€ pour une recette de  
**383 920 €**

**8 749**

tickets Pro pour une recette  
de **20 437,20 €**

## Grands projets

Les travaux de **la phase 1 de la place de la République**, d'un montant de 11,4M€ TTC et qui concernent la place elle-même, la rue Fitz-James et la rue de la Terrasse, se sont poursuivis durant toute l'année 2019.

Le renforcement et l'étanchéité des 6 dalles supérieures du parking ont été réalisés, ainsi qu'un nivellement de la place. La technique dite de la « post-contrainte » (consolidation de la structure béton par une tension de câbles métalliques) a été mise en œuvre sur l'ensemble du parking. La différence de niveaux entre les dalles et les rues adjacentes a été compensée avec du Styrodur recouvert d'une dalle béton. En surface, des pavés en tresse ont été disposés de façon aléatoire dans les rues de la Terrasse et Fitz-James. Autour de la place et dans les rues, 33 jardinières en granit ont été déployées pour accueillir les arbres (dont 9 fosses d'arbres insérées dans le parking souterrain).

La fin de la phase 1 est prévue pour fin mars 2020, avec en particulier le coulage et le ponçage de l'anneau en béton

photoluminescent et la fin de la pose des pavés, des brumisateurs, des arbres et de l'éclairage. Les travaux de la phase 2 (aménagement des rues Porte-Tourny et Saint-Martial et de la place Fournier) débuteront à la rentrée 2020 par des fouilles archéologiques et des opérations d'assainissement. Leur achèvement est envisagé fin 2021.

Enfin, en amont des travaux de la future Halle République, un aménagement temporaire sera réalisé en 2020 sur la partie ouest du site. Une treille végétalisée, des arbres fruitiers et de grandes tables inviteront à la détente, avec un petit espace pour les enfants. L'accès à la crypte Saint-Martial sera également aménagé.

Le guide de composition architecturale des façades de la place de la République, traduisant les préconisations de mise en valeur des composantes architecturales des immeubles a été présenté aux syndicats de copropriétés en juillet 2019.

**La démarche de valorisation des bords de Vienne** engagée en 2016 se poursuit progressivement. L'étude de programmation et de réaménagement



Travaux place de la République

Parc clos Winston Churchill

Encaissement des recettes

**450 611 €** TTC

Soit un total général recettes stationnement de

**3 518 534 €**

Application du droit du sol

**55**

vérifications d'implantation dans le cadre de permis de construire

**94**

contrôles de conformité des constructions vis-à-vis du domaine public

**20 755**

points lumineux

**720 000 €** TTC

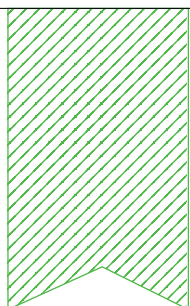
pour la maintenance du réseau

**851 000 €** TTC

de travaux de rénovation du réseau

**353 000 €** TTC

de travaux d'effacement des réseaux aériens



du parc a permis de définir des principes d'aménagement qui serviront de référence pour la mise en œuvre des aménagements futurs. Ce plan guide d'aménagement, qui sera validé définitivement au 1<sup>er</sup> semestre 2020, a été construit en concertation avec les usagers des bords de Vienne (4 ateliers participatifs organisés en janvier et novembre 2019).

Dans le prolongement des bords de Vienne **l'étude d'entrée de ville des Casseaux** s'articule autour d'un vaste programme de requalification dont les grands principes d'aménagement ont été validés en 2018 (définis dans le cadre d'une étude de programmation urbaine initiée en 2016 puis actualisée en 2017). Limoges Métropole assure désormais la maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet, et notamment des espaces publics routiers et des espaces dédiés à l'intermodalité (pôle d'échanges, parking-relais...) au titre de ses compétences.

En 2019, la Ville de Limoges a poursuivi sa collaboration avec Limoges Métropole en vue de l'implantation du siège régional du Crédit Agricole (actuellement boulevard de Vanteaux) et d'un village de l'innovation (signature en 2018 d'un compromis de vente avec le Crédit Agricole sur un terrain avenue des Casseaux).

Suite à la rétrocession de l'ancienne cité d'habitat social de Coubertin en 2017, la Ville a souhaité engager une réflexion à une échelle plus large, visant à une **requalification des secteurs Beaublanc et Coubertin** (vallée de l'Aurence, parc sportif, cité Coubertin, boulevard, cité-jardin, caserne Beaublanc).

Lancée courant 2018, une étude de programmation urbaine et paysagère (budget d'étude global de 97020 €) a permis de valider les grandes orientations du projet visant à conforter le pôle sportif de Beaublanc tout en le faisant évoluer vers un grand parc urbain ouvert à tous. En 2019, un schéma de valorisation

urbaine et paysagère, accompagné d'un phasage des opérations a été défini pour le périmètre d'étude (hors site de Coubertin). À court terme (2020), les travaux d'aménagement concerneront l'intérieur du parc municipal de Beaublanc (développement d'usages ludiques) et la rue Guillemot (stationnement). Concernant le site de Coubertin, la démolition de la cité a été actée et l'espace dégagé pourrait permettre l'accueil à moyen terme d'un pôle d'échanges multimodal, de stationnements ainsi qu'un bâtiment annexe au palais des sports.

**Le projet de reconversion de l'ex caserne Marceau** a été marqué en 2019 par le lancement de la concertation préalable. À ce titre, de nombreux outils participatifs ont été mis en place pour que l'ensemble des habitants puisse s'exprimer sur les principes d'aménagement envisagés. En parallèle une démarche innovante d'évaluation de l'impact sur la santé a permis de mesurer les impacts positifs et négatifs du projet. L'ensemble de ce dispositif a conduit à faire évoluer le plan guide d'aménagement qui sera consolidé au 1<sup>er</sup> semestre 2020. L'année 2019 a été également marquée par la réalisation de deux études connexes qui ont permis de nourrir le projet :

- Une étude menée par la Ville de Limoges sur la faisabilité de la création d'un espace collaboratif sur le site de Marceau a conclu à l'opportunité de déployer un tiers-lieu entrepreneurial sur les thèmes de l'écoconstruction, l'économie durable et l'artisanat créatif,
- Une étude menée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne en vue de regrouper les écoles d'enseignement supérieur sur le site de Marceau.

L'étude visant à définir un plan guide d'aménagement des espaces publics



Circulation  
et stationnement**1 040**Réponses pour différents  
problèmes de circulation et  
de stationnement**600**appels téléphoniques  
(- vitesse excessive  
- stationnement  
anarchique  
- stationnement gênant  
- mise en peinture jaune  
sur bordures  
- signalisation insuffisante  
- matérialisation places PMR  
- mise en sens unique  
- amélioration circulation  
piétonne  
- gestion stationnement  
payant)Suivi de **220** demandes  
de travaux aux services  
compétents après analyse  
dans le serviceGestion du domaine public  
(accueil - secrétariat)**2 213**  
visiteurs**4 714**  
appels**7 000**  
courriers et mail  
(boîte du maire)**1 190**  
fiches Tell My City

du centre-ville (quartier du château) a été menée en grande partie en 2019. Elle a permis de bâtir une stratégie d'intervention sur l'espace public par la mise en place d'un plan programme identifiant les différents usages, un plan de végétalisation et un plan « vivacité » visant à activer l'espace public. Cette stratégie a été consolidée par des préconisations sur les matériaux et des approfondissements sur deux secteurs stratégiques. 2020 permettra de finaliser cette étude.

**Travaux de voirie**

En lien avec Limoges Métropole qui assure la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le domaine public routier, la Ville de Limoges assure une **programmation pluriannuelle des réaménagements de voirie** reposant sur une stratégie donnant la priorité aux interventions dans le grand centre-ville et sur les axes secondaires structurants. En dehors de ces secteurs prioritaires, la Ville veille à une répartition équilibrée des travaux à l'échelle de la commune. Les budgets de travaux sont financés par Limoges Métropole. D'importants aménagements ont été réalisés en 2019 : av. St-Éloi, parvis

Clairettes, av. Catroux, rue de Strasbourg, finalisation des voies cœur de quartier Bastide, réalisation par tranche des travaux sur av. des Ruchoux/Palmiers...

**Mobilités stationnement**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la **compétence parcs de stationnement** a été transférée à la Communauté Urbaine, qui assure désormais le suivi de l'exécution du nouveau contrat de délégation de service public.

**Le schéma des mobilités urbaines (SMU)**

a pour objectif de proposer un meilleur partage de l'espace public au profit des modes actifs (marche, vélo) et des transports en commun. Les études externalisées liées à la mise en œuvre du SMU ont été mises en suspens sur l'année 2019, dans l'attente de la finalisation des études d'insertion du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

L'année 2019 a cependant permis d'élaborer en interne, **le schéma directeur des zones 30**, qui vise à proposer un principe de déploiement progressif de zones 30 sur des périmètres élargis et homogènes à l'échelle du territoire communal.

Afin d'alimenter les réflexions urbaines (NPRU, Beaublanc-Coubertin, Bords de



Travaux rue Fitz-James



Gestion du domaine public  
(Recettes)**142 773 €**pour les taxes d'occupation  
du domaine public liées à  
des travaux (+12%)Le nombre d'autorisations  
d'occupation du DP étant  
en hausse, les recettes  
augmentent également.**122 504 €**pour les droits de voirie liés  
au surplomb du domaine  
public**25 613 €**pour les taxes liées  
au stationnement des  
convoyeurs de fonds**804 €**pour la redevance  
des box textiles**10 000 €**pour la taxe sur des  
chantiers de gaz et  
d'électricité**45 €**pour la perte de badge  
d'accès aux voies piétonnesCette recette devrait  
augmenter régulièrement  
compte tenu du  
déploiement des bornes  
automatiques au sein  
de la ville

Vienne), plusieurs études de circulation et enquêtes de stationnement ont été réalisées pour un montant de 43 500 € TTC.

**Gestion du domaine public**

7 994 autorisations d'occupation du domaine public ont été délivrées ainsi que 392 autorisations d'accès aux voies piétonnes, représentant un total de 4 780 arrêtés.

On constate une hausse d'environ 5 % des autorisations délivrées liées notamment au travail de sensibilisation de la surveillance du DP effectué auprès des entreprises, à la campagne de ravalement de façade obligatoire et au déploiement des bornes automatiques ne permettant plus un accès libre aux voies devenues piétonnes.

84 majorations ont été appliquées pour chantiers installés illégalement sur le domaine public.

**Gestion de l'éclairage public**

Depuis la prise en charge par la Ville au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la gestion de l'éclairage public (environ 21 000 points lumineux hors zones d'activité), des mesures ont été mises en œuvre pour lutter contre la pollution lumineuse et réduire la facture d'énergie.

**Les principes de base** sont les suivants :

- Généralisation des dispositifs économes en énergie et performants, grâce aux évolutions technologiques,
- Suppression des points lumineux inopportuns,
- Diminution de l'éclairage sans pénaliser la sécurité des déplacements,

- Neutralisation, tout au moins dans un premier temps, de l'augmentation de la facture énergétique annoncée pour l'avenir.

Pour ce faire, **les dispositions** suivantes sont mises en œuvre :

- Installation de lanternes à leds que cela soit pour les nouveaux projets, les rénovations ou les interventions ponctuelles suite à vandalisme ou accident de la circulation. À ce jour, 7.2 % du parc est ainsi équipé. De plus, un abaissement à 30 % de la puissance maximale est systématiquement programmé en cœur de nuit à raison de 8 h en moyenne.
- Suppression des éclairages inutiles.
- Déconnexions des éclairages ne relevant pas du réseau public (autres communes, bailleurs sociaux, privés),
- Réduction de la durée d'éclairage de mise en valeur du patrimoine architectural afin de tenir compte de la réelle fréquentation nocturne (extinction à minuit de juin à septembre et à 22h le reste de l'année).
- Extinction de l'éclairage en cœur de nuit pour les sites peu ou pas fréquentés (jardins, parcs de stationnement).

Ces mesures ont permis d'abaisser la consommation d'énergie de 900 912 kwh depuis la prise en charge par la Ville en 2017. Celle-ci a cependant augmenté de 2.4 % depuis 2016 du fait de la forte augmentation du coût de l'énergie.

Une expérimentation de l'extinction de l'éclairage en cœur de nuit (23h30 à 5h30) a été mise en place au sein de 14 lotissements (environ 1 000 foyers). Un questionnaire a permis de recueillir

Surveillance de l'utilisation  
du domaine public**1 577**interventions écrites et  
30 interventions verbales  
aux entreprises liées à la  
sécurité**25**

dangers signalés

**126**courriers envoyés pour des  
dangers liés à la végétation**77**courriers envoyés aux  
entreprises et particuliers  
liés à la sécurité**7 73**mails envoyés aux  
entreprises liés à la sécurité**43**interventions au maintien  
de l'action Vigipirate devant  
les écoles**3 13**interventions aux  
concessionnaires  
de réseaux

l'avis des riverains concernés. Seuls environ 10 % se sont exprimés. Les riverains ont bien perçu l'intérêt de la démarche dans un objectif de lutte contre la pollution lumineuse préjudiciable pour l'environnement et de maîtrise de la facture énergétique. Ils ont cependant fait part de leur ressenti en matière d'insécurité.

Les principaux travaux sur le réseau éclairage public, en lien avec les travaux de réaménagement de voirie menés par Limoges Métropole, ont concernés les rues Azalées, Deprez, Fuchsias, Gâte-Soleil, St-Eloi, St-John-Perse, Ste-Claire, Strasbourg et Vigen. Par ailleurs, des rénovations ont été réalisées sur les rues Boutaud, Cavou, Fraud, Lapierre, Morange, Pradeaux, le parc de stationnement du Prieur à Beaubreuil et l'allée d'accès à l'école de Landouge.

De plus, le réseau a été complètement repensé sur le quartier de La Bastide dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain.

Dans un objectif de plus-value esthétique, l'effacement des réseaux aériens est bien avancé avenue des Ruchoux et a débuté avenue Locarno.

# RÉNOVATION IMMOBILIÈRE

## chiffres clés

**98%**

taux d'adhésion à l'amiante  
du ravalement obligatoire

**16**

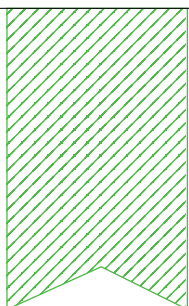
engagements de subvention  
pour la CARPP

**42**

projets ont abouti en  
ravalement obligatoires

**622 186 €**

de subventions engagés



## Contexte et enjeux

- La Ville de Limoges poursuit depuis 2014 une Campagne d'Aide à la Réhabilitation et à la Protection du Patrimoine afin d'améliorer le paysage urbain de son centre-ville. Malgré un travail important déjà réalisé, il subsiste encore des immeubles sur des axes structurants tant d'un point de vue commercial que patrimonial, qui n'ont fait l'objet d'aucun travaux depuis plusieurs décennies et ce, malgré l'existence de ces mesures incitatives.
- En effet, l'initiative privée a été actionnée mais au regard du diagnostic réalisé par les services, certains immeubles de secteurs très stratégiques en matière de rues piétonnes n'ont pas été traités faute d'actions de la part de leurs propriétaires. Aussi, afin d'accompagner les aménagements qui ont été réalisés dans ces rues, il a été décidé la mise en place d'un volet coercitif et ainsi la mise en œuvre du ravalement obligatoire sur des rues ciblées.



## Objectifs

- *Améliorer le cadre de vie et l'image du centre-ville au bénéfice des résidents, des commerçants et des chaland.*
- *Le rendre plus attractif.*

## Actions

Un arrêté du Préfet en date du 29 novembre 2017 inscrivant Limoges sur la liste des communes habilitées à mettre en œuvre le ravalement obligatoire, le SPH a réalisé un diagnostic des rues piétonnes mettant en évidence les immeubles pouvant être concernés par ce dispositif.

La CARPP a bénéficié par ailleurs du partenariat avec le CAUE établi grâce à une convention annuelle. Cette convention missionne cet organisme pour accompagner les pétitionnaires dans l'élaboration de leur projet. Il répond à une volonté de valorisation patrimoniale et architecturale.

Cette mission comporte :

- Une action de conseil en matière de couleur pour les façades de Limoges en respectant le plan de coloration élaboré par typologie d'architecture, à l'intérieur du périmètre de la ZPPAUP.
- Un accompagnement des demandeurs dans le cadre des autorisations d'urbanisme sur le volet architectural et d'insertion pour les projets ayant un impact urbain fort, sur le reste du territoire et les axes structurants.

## FAITS MARQUANTS

En 2019, en ce qui concerne sa mission portant sur le plan de coloration, le CAUE a examiné 240 projets qui ont donné lieu à 129 rendez-vous dont 30 visites dans le cadre de la CARPP-RO et 116 rendez-vous hors opération CARPP.

La mission « avis architectural sur PC et DP » a quant à elle représenté 161 dossiers traités.

Le périmètre de la Campagne d'Aides à la Réhabilitation et à Protection du Patrimoine (CARPP) a été étendu par délibération du 12 décembre afin d'inclure les bords de Vienne.

Le périmètre de la deuxième campagne de ravalement obligatoire a été lancé par délibération du 12 décembre 2019 et porte sur la Place de la République en lien avec le réaménagement de celle-ci et également sur la rue du Pont-Saint-Martial dans le cadre du projet de réaménagement des bords de Vienne.

La quasi-totalité des façades concernées par la première campagne fait l'objet de demande de subvention et les travaux ont démarré en 2019.



Réhabilitation de façade



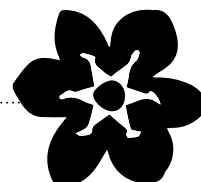
# ESPACES NATURELS

## Contexte et enjeux

Les parcs et jardins de la ville de Limoges sont aujourd'hui confrontés à un triple enjeu. Vieillesse du patrimoine, nouvelles attentes des usagers, et évolution des contraintes climatiques, sont autant de défis à relever pour une stratégie d'aménagement et de gestion durables. Dans ce contexte, les espaces verts urbains doivent être un gage d'avenir, et les études de plus en plus nombreuses sur les bénéfices de la nature en ville abondent en ce sens.

## Actions

Toutes les actions de ce programme sont mises en œuvre par la direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité, mais elles s'inscrivent dans une approche pluridisciplinaire de l'aménagement urbain.



## Objectifs

- Favoriser les continuités vertes pour renforcer l'image de ville à la campagne
- Offrir des espaces de détente et de jeux
- Agrémenter l'espace public
- Préserver les ressources par une gestion responsable
- Sensibiliser les publics sur la préservation de la biodiversité

## FAITS MARQUANTS

### Rénovation d'un patrimoine vieillissant

En 2019, le projet phare de rénovation des espaces verts, engagé en 2018 au **jardin d'Orsay** se poursuit. Ce poumon historique en cœur de ville, retrouve une première jeunesse avec la reprise des éléments maçonnés et la rénovation des grilles d'enceinte, ainsi que la reprise partielle des réseaux, à hauteur de 689 000 €.

Les jalons sont ainsi posés pour le futur aménagement intérieur du jardin, et

notamment le jardin partagé.

Partie prenante du projet de ville, la direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité, veille à axer son action en lien avec le programme de rénovation urbaine, pour **des espaces verts à dimension sociale**.

Ainsi, dans le quartier du Vigenal, la rénovation du jardin du Moulin-du-Gué et de son aire de jeux a été engagée pour un montant de 225 000 € en 2019, travaux qui vont se poursuivre en 2020.

La direction est également partie prenante pour conseiller les aménageurs sur les opérations de maîtrise d'œuvre externe, comme le futur parc des tours en étoiles, dont les nombreux équipements ludiques et sportifs verront le jour au printemps 2020. Son expertise

## chiffres clés

217

arbres plantés

et 2 300

arbustes plantés

205

animations

soit 4 200

personnes reçues

185

réponses aux réclamations

TMC

et 175

réponses courriers

94

aires de détente ludiques  
et sportives

dont 51

aires de jeux pour enfants.

est également sollicitée pour la mise en œuvre de la gestion d'attente sur des quartiers prioritaires tels que celui des Portes-Ferrées.

Enfin, plus de 26 000 € ont été investis pour la rénovation de passerelles et l'aménagement de chemins de randonnées.

### Adaptation à l'évolution des usages

Dans le cadre de la **reconversion du parc de la Roseaie**, le site a accueilli l'exposition estivale des espaces verts autour d'une *Symphonie végétale*, mettant à l'honneur les plantes tinctoriales et les plantes à fibres autour de deux temps forts. Cet événement amorce la reconversion du site avec l'aménagement de trois espaces dédiés à la thématique. 140 000 € ont permis d'engager la modernisation du jardin avec la suppression de massifs de rosiers vieillissants et gourmands en entretien. Le projet se poursuivra en 2020 vers le nord des terrasses.

Au-delà des aménagements paysagers, la direction des espaces verts intègre ses opérations dans l'agenda de **mise en accessibilité programmée (Ad'AP)** sur les installations ouvertes au public, en réalisant des travaux de mise en accessibilité sur les espaces verts, pour un montant de 103 000 € en 2019. Enfin, 2019 marque un tournant dans les usages qui sont faits des espaces verts, avec le renouvellement du règlement des parcs et jardins, tenant compte de l'installation de barbecues sur le site du Mas-Jambost, et autorisant désormais l'accès aux animaux tenus en laisse dans les jardins historiques.

Dès le mois de mai, trois moutons d'Ouessant venus du parc animalier ont élu domicile au parc du Mas-Jambost pour une opération d'**éco pâturage** « test », qui permettra de développer la démarche dans les années à venir.

### Valorisation des savoir-faire

Le 10 juillet, la Ville a accueilli le jury national du Conseil national des villes et villages fleuris, qui a validé le **maintien de la 4<sup>e</sup> fleur** pour Limoges. Le fleurissement annuel a été décliné autour d'une thématique unique sur dix points de fleurissement événementiel : l'univers de la couture.

Du 20 au 22 septembre 2019, les jardiniers ont dévoilé leur savoir-faire autour du **potager géant** réalisé à l'occasion de la biennale *Toques & Porcelaine*, dans le jardin de la mairie : une visite labyrinthique du pays merveilleux d'Alice.



Jardin d'Orsay

# SÉCURITÉ PUBLIQUE

## chiffres clés

Police municipale

**9 853**

interventions en 2019  
(10 013 en 2018)

**275**

interpellations en flagrant-délit (233 en 2018)

**170**

interpellations pour ivresse publique et manifeste (127 en 2018)

**1 259**

PV pour consommation d'alcool (966 en 2018)

**814**

mises en fourrières automobile dont 217 stationnements abusifs

**20**

traitement de dossier de chien soumis à permis de détention

**1** dossier de chien mordeur

**59** chiens, **6** chats et **1** bouc en dépôts à la SPA dont **3** placements de chiens dangereux

**46** PV :

**1** déjection canine ;  
**3** divagations ;  
**32** non tenus en laisse ;  
**4** non muselés

**196**

interventions liées aux animaux

**3 077**

objets trouvés enregistrés, **1 100** restitués, soit **35.7 %**

## Contexte et enjeux

Le maire est la pierre angulaire du dispositif de prévention de la délinquance sur la commune. L'article L 2212-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit que la police municipale a pour mission d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Les actions de ce programme s'inscrivent dans une démarche de coproduction au sein d'un partenariat animé par la Ville dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Cette instance est présidée par le maire et rassemble les acteurs majeurs de la sécurité publique que sont les services de l'État (Préfecture, Parquet, Police nationale...), les services de la direction sécurité prévention salubrité (police municipale, centre de supervision urbain, prévention), mais aussi les associations et organismes œuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de l'éducation, des transports en commun, du logement, ou de l'action sociale.

## Actions

Ce programme englobe des actions de sécurité proprement dites (patrouilles de police, sanction des conduites illicites), une politique de prévention de la délinquance (rappel à l'ordre, participation à la réparation pénale et aux peines alternatives à l'incarcération ayant un caractère éducatif), des démarches de médiation de jour et en soirée dans certains quartiers.

La participation de la Ville à la sécurité concerne aussi la gestion des objets trouvés, la sensibilisation à la sécurité routière, les réglementations s'appliquant aux chiens dangereux et comporte une importante contribution financière au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).



## Objectifs

- Développer la présence humaine de médiation et prévenir les conduites de nature à troubler la tranquillité des habitants dans les quartiers sur des horaires appropriés (en soirée).
- Développer les capacités d'intervention de la police municipale sur l'ensemble du territoire, notamment dans les quartiers et secteurs sensibles, pour lutter contre les troubles à l'ordre public, en particulier ceux liés au phénomène d'appropriation anormale de l'espace.
- Contribuer à la détection des comportements ou situations suspects dans le cadre de la radicalisation.

## Formations organisées

**8**

sessions  
de sensibilisation à la  
« détection des signaux  
faibles de radicalisation  
religieuse »  
qui ont concerné **259**  
agents de la Ville et du  
CCAS

**9**

sessions  
« laïcité et valeurs de la  
République »  
(**125** participants des  
administrations et  
associatifs)

**2**

sessions  
« addiction cannabis »  
(**32** participants)

**2**

sessions  
« addiction écrans »  
(**35** participants)

**1**

session  
« violences intrafamiliales  
et conjugales »  
(**25** participants)

## FAITS MARQUANTS

### Police municipale

Désormais, la totalité du territoire communal bénéficie de l'action de la police municipale. Cette action visible et efficace est très appréciée des administrés. La brigade volante de quartiers est désormais inscrite dans le paysage de nos quartiers prioritaires.

Les agents de la police municipale ont animé des séances de piste routière auxquelles ont participé 724 élèves (CM1 et CM2) et des interventions de sensibilisation aux risques piétons qui ont concerné 258 élèves (maternelles et élémentaires). 164 élèves ont passé le permis piétons ; 285 élèves ont participé aux Journées APER (attestation de première éducation routière).

### Vidéo protection

Le déploiement de la vidéo protection s'est poursuivi sur le centre-ville et sur les 3 quartiers prioritaires : Val de l'Aurence sud, Beaubreuil et La Bastide. 2 453 interventions ont été effectuées à partir des images dont 108 ont donné lieu à interpellation. 161 réquisitions judiciaires ont été opérées sur les enregistrements. Il s'agit donc bien d'un outil indispensable qui a permis d'augmenter de 25 % le taux de résolution des affaires.

En 2019, l'investissement était de : 225 329 € (310 000 en 2018) et le fonctionnement de 35 000 €.

### Prévention-médiation

### municipale

Les cellules de veille du CLSPD se sont réunies 6 fois pour chaque quartier prioritaire.

La cellule de tranquillité publique s'est réunie 2 fois avant d'être transformée en GPO (groupe partenarial opérationnel), instance comparable organisée par la Police nationale et co-animée avec le coordinateur du CLSPD. 1 GPO.

22 personnes ont été accueillies afin d'exécuter une mesure de travail d'intérêt général (11 en 2018).

### Formations

Plusieurs sessions de formations sont organisées sur des thématiques de sécurité publique.

Des subventions ont été attribuées à 5 associations intervenant dans le cadre des actions du CLSPD pour un montant global de 59 000 €.

Concernant la médiation municipale la subvention FIPD versée par l'État s'est élevée à 8 000 €.



Police municipale



# NUISANCES URBAINES

## Contexte et enjeux

Si les actions municipales tendent à proposer un espace de qualité, il convient parallèlement de veiller à limiter des nuisances disparates qui altèrent la qualité de vie urbaine : gêne liée aux activités humaines et à la densité de population comme le bruit, les dégradations diverses et les salissures animales.

## Actions

Les mesures mises en œuvre sont à la fois préventives et correctrices : lutte contre les nuisibles, limitation des nuisances liées aux « animaux urbains » comme les pigeons, prévention du bruit dans l'environnement urbain, lutte contre les graffitis, enlèvement des épaves, mise à disposition de sanitaires publics, etc.



## Objectifs

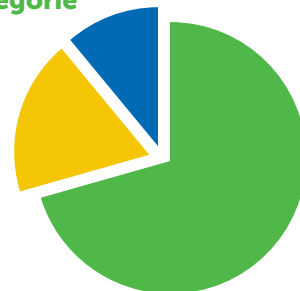
- *Préserver le bien-être des habitants.*
- *Améliorer la qualité visuelle de la ville.*

## FAITS MARQUANTS

### Lutte contre les nuisibles

En 2019, 901 interventions de dératisation, désinfection, désinsectisation ont été réalisées sur le territoire de la ville de Limoges, selon la répartition suivante :

#### Répartition des intervention 3D par catégorie



Action sur les nids hyménoptères **11%**  
 Désinsectisation **18%**  
 Dératisation - désourisation **71%**

### Limitation des nuisances liées aux animaux urbains

En 2019 ont été traitées 16 réclamations relatives aux animaux (divagations et nourrissage de chats, aboiements de chiens...). 26 interventions ont été réalisées sur des problèmes liés à des nourrissages ou déjections de pigeons et 6 mises en demeure ont été réalisées concernant ces nuisances.

Afin d'apporter une réponse à la problématique des chats errants, la Ville de Limoges finance des associations de protection des animaux afin que soient effectuées des stérilisations de ces chats.

3 verbalisations ont été infligées pour divagation de chiens, 32 verbalisations pour des chiens non tenus en laisse (19 sur la voie publique et 1 dans les espaces verts), 4 verbalisations pour des chiens non muselés.

## chiffres clés

### Nuisances sonores

**110**

dossiers ont été traités, dont :

**45**

pour bruit de comportement

**39**

pour bruit d'activité

**21**

en provenance des lieux musicaux

**5**

en provenance de chantiers

La police municipale a également capturé 59 chiens en divagation dont 7 catégorisés, 8 chats, puis assuré le transport au refuge de la SPA.

20 déclarations de chiens catégorisés et 1 déclaration de chien mordeur ont été réalisées. 6 chiens dangereux (catégorisés et chiens mordeurs) ont été remis à la SPA 14 arrêtés de mise en demeure ont été pris à l'encontre des propriétaires de chiens catégorisés.

### Prévention du bruit dans l'environnement urbain

27 mises en demeure relatives à ces nuisances ont été réalisées et 4 procès-verbaux de constatation d'infraction ont été dressés.

25 contrôles d'établissement diffusant de la musique amplifiée ont été effectués. 10 demandes dérogation aux horaires de fermeture émises par les établissements diffusant de la musique amplifiée ont été traitées.

2 réunions relatives à la gestion et à la surveillance des établissements diffusant de la musique amplifiée ont été organisées par le SCHS en présence des services municipaux, de la Préfecture et de la police nationale.

115 demandes de sonorisation et d'ouverture tardive ont été instruites.

Le service communal d'hygiène et de santé a organisé des animations scolaires relatives à la sensibilisation contre le bruit (10 classes ont participé, représentant 255 élèves et 2 enseignants ont suivi une formation sur ce thème).

700 interventions pour des nuisances diverses, troubles du voisinage et tapages dont 236 interventions ont fait l'objet d'une verbalisation.

### Lutte contre les graffitis

Dans le cadre de la prévention de la délinquance et du Plan local de sécurité et de prévention de la délinquance (2015-2020), la Ville soutient l'Association limousinee Emplois activités services (ALEAS) pour son action « dispositif de réparation pénale et anti graffiti » pour un coût total de l'action de 71 000 € dont 25 000 € pris en charge par la Ville, les autres financeurs principaux étant Limoges Habitat, Préfecture, service pénitentiaire d'insertion et de probation.

Au 30/09/2019, 37 personnes sous main de justice (majeurs condamnés à une peine de travail d'intérêt général ou de travail non rémunéré ou mineurs dans le cadre de mesures de réparation pénale) ont travaillé à l'effacement des tags et 2 200 heures ont été réalisées.

Une convention partenariale renégociée a été signée par l'ensemble des partenaires concernés (Ville, Préfecture, Parquet et service justice, bailleurs) le 30/09/2015.

L'association prend en charge ce nombre important de personnes sous-main de justice et c'est la seule, dans ce cadre, qui reçoit le soutien financier de l'Administration Pénitentiaire.

Le conseil d'administration d'ALEAS, en date du 21 novembre 2019, a décidé de ne pas proroger la convention 2015/07 pour l'année 2020.



Mesure du bruit

## Lutte contre les graffitis

Effacement de graffitis :

**1 198 M<sup>2</sup>**sur le patrimoine de  
Limoges Habitat  
et de la Ville

Décollage des affiches

sur les **36** panneaux  
d'affichage d'opinion et de  
publicité une fois par moisRemise en état des parties  
communes des immeubles  
de Limoges Habitat  
(Beaubreuil et Aurence)**1 228 M<sup>2</sup>**

de peinture

## Affichages

**243 M<sup>2</sup>**d'affichages sauvages  
ont été enlevés sur les  
vitrines des magasins  
vacants, dans le cadre  
d'un partenariat avec la  
Direction du commercial du  
Territoire ; soit une chute  
de presque **50%****2 258 M<sup>2</sup>**d'affiches enlevées sur  
les **36** panneaux  
d'affichages d'opinions  
libres et associatives

## Sanitaires publics

Recettes

**11 799 €**

Par ailleurs sur 1 534 immeubles privés conventionnés, 1 240 m<sup>2</sup> de tags ont été effacés ; les prestations sont exécutées dans le cadre d'un marché public par un intervenant spécialisé dans ce type de travaux. Elles ont été étalées sur 8 campagnes pour un budget de 10 835 € prévisionnel.

Le relevé des tags est effectué par le service mais aussi avec les signalements des collègues de la Ville et le concours de beaucoup de directions impactées par ce phénomène. Les usagers font aussi remonter la présence des tags dans leur quartier.

Celui-ci se fait au moyen d'une application web avec saisie directe sur une tablette ou un smartphone, et transfert sur un tableau Excel pour une extraction plus facile sans source d'erreur. Cette même application développée et mise en service par la géomatique est aussi utilisée par la DAFI. Le double avantage réside dans la suppression de multiples saisies, et l'élimination des erreurs possibles.

Enfin, une réflexion est en cours pour évaluer l'opportunité de recourir à un prestataire *via* un marché public ou de se diriger vers une internalisation de cette mission.

## Affichages

L'association ALEAS perçoit une subvention de 25 000 €/an afin de pourvoir à ces tâches dans le cadre d'un partenariat associant aussi la PJJ, le SPIP et les bailleurs sociaux ; en outre, il leur est confié l'effacement de graffitis dans certains cas seulement, car ne possédant ni les compétences ni la logistique requises à cet effet.

## Mise à disposition de sanitaires publics et nettoyage des voies publiques

L'installation des sanitaires à entretien automatique s'est achevée à l'été 2017. Les nouveaux mobiliers sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le tarif d'accès est fixé à 20 cts. La fréquentation 2019 est de 59 396 entrées contre 63 549 entrées en 2018. Cette baisse s'explique par la fermeture du sanitaire de La Bastide pendant les travaux du quartier et par le vandalisme du sanitaire Motte.

Progressivement, les sanitaires publics gratuits ont été neutralisés pour des raisons d'hygiène, de non accessibilité et de coûts d'entretien trop élevés du fait de leur vétusté. Aujourd'hui, il ne reste que deux équipements de ce type, dans le parc Victor-Thuillat et au parc animalier de l'Aurence.

## Signalements

**87**

graffitis

**12**

décharges sauvages

**26**véhicules abandonnés  
(en forte baisse)**Collecte des déchets**

Les actions de suppressions de points de regroupement se sont poursuivies partout où c'est possible : 5 points ont été supprimés en 2019.

Des sorties terrain ont été programmées avec les ambassadeurs afin de rencontrer les usagers bénéficiaires d'un dispositif installé sur domaine public.

Les arrêtés d'occupations du domaine public de ces dispositifs ont été mis à jour pour l'intégralité des bornes à verres, borne à piles et point de regroupement.

**Surveillance de l'utilisation du domaine public**

34 interventions ont été effectuées pour les affichages sauvages (en forte baisse due à l'application de la facturation des prestations d'enlèvement).



# RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

## chiffres clés

Service communal d'hygiène et de santé

**38**

réclamations liées à des dépôts de déchets sur un terrain (1 procès-verbal a été dressé sur cette problématique)

**82**

réclamations liées à des non-entretiens de terrain (3 procès-verbaux ont été dressés sur cette problématique)

**7**

réclamations liées à des problèmes de raccordement d'eaux usées

**22**

réclamations liées à des nuisances olfactives, émanations de fumées, suspicion intoxication monoxyde de carbone

**6**

mesures de champs électromagnétiques

**72**

contrôles de légionelles dans les ERP

## Actions

Ce programme repose d'abord sur une identification des risques majeurs concernant le territoire communal. Il comporte ensuite des actions préventives afin d'éviter l'exposition des habitants à des risques avérés selon des normes d'occupation des bâtiments et des niveaux d'exposition règlementés : contrôles sanitaires des réseaux d'eau chaude, contrôles d'hygiène alimentaire, des eaux (potables, usées, naturelles), rejets, terres et sédiments, contrôle de la qualité de l'air dans les écoles et les crèches, limitation et contrôle des ondes électromagnétiques...

Il regroupe aussi des dispositifs par lesquels la collectivité s'assigne des pratiques de gestion des espaces verts évitant de polluer l'environnement au détriment des habitants dans un souci d'exemplarité. Enfin il vise à gérer des risques lorsqu'ils surviennent (pollutions, immeubles menaçant ruine), cette gestion de crise s'inscrivant pour les risques majeurs dans un dispositif légal impliquant plusieurs acteurs dont l'État.

## FAITS MARQUANTS

### Instructions et contrôles

Dans les différents domaines ci-dessous, 2 909 demandes d'intervention ont été instruites (tous types confondus).

- **Instruction des dossiers d'urbanisme ayant un impact sur l'environnement** (1211 dossiers en 2019), étude des dossiers d'autorisation d'exploiter les installations classées et dossiers soumis à enquête publique (1 dossier instruit en 2019).

- **Contrôles sanitaires dans les établissements municipaux recevant du public** (légionelles, radon...), contrôle des eaux de rivière et intervention sur les



## Objectifs

- Assurer la protection sanitaire des habitants et usagers des services municipaux.
- Préserver l'environnement.

## Contexte et enjeux

Si chacun accepte les risques qu'il prend consciemment, il n'en est pas de même de ceux que nous sommes susceptibles de subir du fait d'un usage de produits ou procédés mal contrôlés par les pouvoirs publics ou de phénomènes naturels auxquels ils se seraient mal préparés. Mieux les connaître, les identifier et les quantifier permet de mettre en œuvre les politiques de précaution, de prévention et de protection adaptées, soit en réduisant les risques à la source, soit -si on ne peut les éviter- en limitant l'exposition et en maintenant un état de vigilance permettant de remédier à leurs conséquences néfastes dans les meilleurs délais.

pollutions, réalisation de mesures sur les lieux de travail des agents de la Ville de Limoges.

Sur ces différentes problématiques, 87 mises en demeure ont été réalisées et 2 procès-verbaux ont été dressés.

Pour l'application de l'ensemble des missions du service, 33 appareils de mesure sont régulièrement étalonnés et/ou vérifiés.

Interventions dans le domaine de l'habitat

**133**

dossiers ont été traités en 2019 et ont conduit à :

**2**

arrêtés d'interdiction d'habiter

**3**

arrêtés municipaux de péril

**28**

mises en demeure

La convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne pour le contrôle de décence des logements a été reconduite :

**35**

contrôles ont été réalisés en 2019

Réalisation de contrôles en matière d'hygiène alimentaire

Dans les établissements de restauration publics et privés en 2019

**157**

contrôles ont été réalisés.

**3**

arrêtés de fermeture ont été réalisés sur des établissements privés (2 restaurants et 1 épicerie)

**6**

audits HACCP complets ont été effectués sur des EHPAD et RPA

## Réalisation de mesures de qualité de l'air intérieur

### MESURES RÉGLEMENTAIRES :

Les diagnostics, conformes au Code de l'environnement (articles R 221-29 à R 221-38) se sont déroulés en deux étapes distinctes, espacées de 5 à 7 mois :

- Une série de mesures de polluants en période de « chauffe » de l'établissement (benzène, formaldéhyde, dioxyde de carbone) ;
- Une série de mesures de polluants hors période de « chauffe » de l'établissement (benzène, formaldéhyde).

### MESURES NON RÉGLEMENTAIRES :

Elles ont été effectuées à la demande du service des sports et ont concerné la piscine Saint-Lazare en 2019.

En 2019, 15 campagnes de mesures réglementaires ont été réalisées dans les écoles élémentaires et les centres de loisirs. La campagne se poursuivra en 2020 sur les centres de loisirs commencés en 2019.

## Réalisation de mesures de radon

Le service communal d'hygiène et de santé effectue différents types de mesures de radon :

- **Diagnostiques réglementaires**, conformément aux prescriptions de l'arrêté du 22 juillet 2004 relatif aux modalités de gestion du risque lié au radon. Ces diagnostics doivent être réalisés tous les 10 ans dans les établissements recevant du public tels que les écoles, crèches, EHPAD, RPA, par un bureau d'études ayant un agrément radon.

- **Mesures indicatives** dans les lieux de travail afin de connaître le taux d'exposition des agents.

- **Mesures de contrôle** dans les bâtiments municipaux.

En 2019, ont été réalisées 2 mesures de vérification ainsi que des mesures sur un établissement (suivi trimestriel).

## Réalisation de diagnostics plomb

Dans le cadre de la mission de protection sanitaire des populations et afin de vérifier les conditions de risque d'intoxication liées au plomb dans les peintures dans les bâtiments municipaux, le service communal d'hygiène et de santé a lancé un marché pour la réalisation des « Diagnostics du Risque d'Intoxication par le Plomb dans les Peintures » (DRIPP), ainsi que le « Contrôle après Travaux en présence de Plomb dans les Peintures (CTPP).

Sont concernés par les DRIPP et les CTPP, les établissements scolaires, crèches, haltes garderie, centres de vacances avec ou sans hébergement et cantines scolaires.

La campagne se poursuivra en 2020, en particulier pour les contrôles après travaux.

Gestion de la  
fourniture des produits  
pharmaceutiques aux  
services de la Ville de  
Limoges

**150**

commandes ont été  
honorées en 2019

Labo des eaux

**99 900**

analyses et contrôles  
effectués (toutes origines  
confondues : eaux usées,  
potables, naturelles,  
sédiments, terres, dans le  
cadre d'autocontrôles ou  
contrôle sanitaire)

**7 150**

prélèvements d'eau sous  
accréditation

**1 482**

échantillons de sols  
analysés

**292**

échantillons d'air analysés

Commissions communales  
de sécurité et  
d'accessibilité

**72**

visites de contrôle  
périodique

**13**

visites avant ouverture

**25**

autres visites

**13**

avis défavorables  
ont été émis

Dossiers étudiés en séance :

**159**

autorisations de  
travaux et **50** permis de  
construire

## Laboratoire des eaux

Le Laboratoire a réussi l'audit de transition pour l'accréditation selon la norme ISO 17025-2017, obligatoire pour continuer à respecter les obligations des agréments ministériels.

Suite à un sinistre d'un laboratoire d'un département voisin, le laboratoire a été choisi comme sous-traitant pour réaliser de nombreuses analyses accréditées (+15% d'échantillons analysés).

## Préservation des milieux naturels en cas de pollution

### SERVICE COMMUNAL D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ

Le service précité est intervenu, en 2019, sur 7 pollutions dans les milieux naturels.

### POLICE MUNICIPALE

La police municipale a effectué 59 verbalisations pour des dépôts qui ont pu être identifiés. Pour la majorité des cas, elle n'a pas pu trouver l'auteur du dépôt ou a effectué des rappels à la réglementation.

Elle a également été sollicitée par Véolia pour des problèmes récurrents de stationnement lors des collectes matinales.





TROUPES DE MARI

VETERANNS

PROPEX-TO  
TOTS

FEDERATION NATIONALE



# RELATIONS SOCIALES ET CITOYENNETÉ

*Faciliter les relations sociales, assurer la démocratie  
municipale et favoriser les conduites citoyennes*

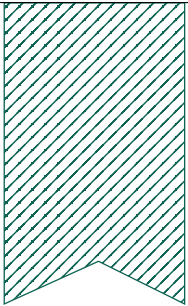
- PROGRAMME 14 — NOUVEAUX RÉSIDENTS
- PROGRAMME 15 — GESTION DES ÉTRANGERS
- PROGRAMME 16 — ACCUEIL DES USAGERS
- PROGRAMME 17 — VIE DÉMOCRATIQUE
- PROGRAMME 18 — CITOYENNETÉ
- PROGRAMME 19 — VIE ASSOCIATIVE

# NOUVEAUX RÉSIDENTS

## — chiffres clés —

### 150

nouveaux habitants reçus  
à l'occasion de la réception  
d'accueil de décembre



## Contexte et enjeux

Comme toutes les villes, Limoges doit intégrer l'arrivée de populations nouvelles qu'il s'agisse de résidents à titre permanent ou temporaire. Considérant que plus de 8 % des habitants de Limoges à une période donnée vivaient dans une autre commune l'année précédente, cet apport constitue un enjeu social non négligeable. Ainsi la Ville doit à la fois capter cette économie résidentielle en levant les freins à l'intégration des nouveaux habitants mais aussi éviter les problèmes sociaux que leur installation pourrait engendrer.

## Actions

Ce programme comporte les dispositifs d'accueil des nouveaux habitants, des enseignants-chercheurs étrangers et des étudiants internationaux.



## Objectifs

- *Créer du lien social.*
- *Favoriser l'installation de populations apportant de la vitalité à la ville.*

## FAITS MARQUANTS

La réception d'accueil initialement prévue le 8 décembre 2018 et qui avait dû être reportée s'est déroulée le 16 février 2019 et a permis d'accueillir environ 200 nouveaux habitants.

Une seconde réception d'accueil a été organisée début décembre 2019 par la direction de la communication. Organisée sous la forme d'un forum, elle proposait plusieurs stands tenus par les agents de différents services municipaux (*solidarité/santé, services à la population, culture et patrimoine, jeunesse, sports, sécurité/prévention/salubrité, eau, habitat et politique de la ville*), ainsi que par des structures extérieures telles que l'office de tourisme intercommunal de Limoges Métropole et la STCLM.

Les centres sociaux municipaux de La Bastide et de Beaubreuil étaient également représentés, ainsi que des associations (*Limoges Accueille, France Bénévolat, Gospel Fusion, Chris'Bell, Bast'infos*). 150 personnes ont bénéficié d'un accueil personnalisé en présence d'élus et ont reçu un sac contenant diverses brochures (*magazine municipal « Vivre à Limoges », agenda « 2 mois à Limoges », brochure « Saint-Martial de Limoges », Limoges Pratique, guide des associations*). Un film de présentation de la ville a également été diffusé lors de cette réception.



Accueil des nouveaux habitants

# GESTION DES ÉTRANGERS

## — chiffres clés —

**758**

attestations d'accueil  
concernant le séjour  
d'étrangers en France

**107**

avis sur les  
regroupements familiaux



## Objectifs

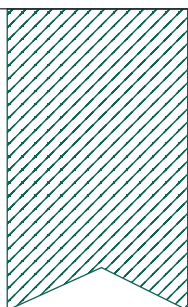
- Favoriser l'installation des populations.
- Participer au contrôle du séjour d'étrangers.

## Contexte et enjeux

Si la Ville doit lever les freins à l'intégration des nouveaux habitants il lui appartient aussi d'éviter les problèmes sociaux que leur installation pourrait engendrer.

## Actions

Ce programme comporte les attestations d'accueil et avis sur les regroupements familiaux.



# ACCUEIL DES USAGERS

## chiffres clés

**45 132**

usagers reçus à l'accueil de l'hôtel de ville

**153 685**

appels reçus au standard et à la loge

**9 663**

mails traités  
(boîte mail générale)

**25 217**

courriers enregistrés  
(nouvelle application de mars à décembre 2018)

**3 788**

messages  
transmis via Tellmycity

## Contexte et enjeux

La mise en place des procédures administratives dématérialisées, simplifiant les démarches des usagers, se poursuit et reste un objectif essentiel pour la collectivité. Cependant, la volonté d'être au plus près des citoyens étant primordiale, l'accompagnement des usagers dans leurs démarches demeure plus que jamais nécessaire.

## Actions

Ce programme comprend l'accueil physique et téléphonique des usagers et notamment 24 h/24 par les agents de la loge de l'hôtel de ville, la gestion du courrier et l'accompagnement dans les démarches en ligne.



## Objectifs

- Offrir aux habitants des dispositifs visant à simplifier leurs démarches.
- Rendre plus facile l'accès physique, téléphonique et les échanges de courrier avec l'administration municipale.

## FAITS MARQUANTS

On note une baisse sensible des appels téléphoniques du standard et de la loge (- 3,36 %) et une baisse de fréquentation (- 28,47 %) à l'accueil de l'hôtel de ville. La dématérialisation semble avoir un impact sur l'accueil : les usagers se déplacent moins grâce aux moyens mis à leur disposition par voie dématérialisée. Le totem installé dans le hall de l'hôtel de ville, permettant aux usagers de se diriger directement, plus lisible, est plus consulté. Par ailleurs, les administrés connaissent mieux les compétences transférées à la communauté urbaine Limoges Métropole et s'adressent à elle plus facilement désormais.

Une augmentation de 10 % des mails sur la boîte mail générale est à noter et peut s'expliquer notamment par la mise en place du nouveau site de la ville avec les démarches en ligne.

En 2019, une nouvelle économie sur les frais d'affranchissement de 26 510 € a été réalisée. En effet, 147 072 plis ont été envoyés contre 180 783 en 2018.

La mutualisation du service courrier avec le service logistique a apporté également une cohérence dans l'acheminement des plis.





Antenne-mairie, place de la République

Des améliorations de la qualité de service rendu aux citoyens peuvent être soulignées :

- L'acquisition d'un nouveau fauteuil roulant pour les personnes à mobilité réduite,
- La mise en place d'un « référentiel qualité interne au service » afin de poursuivre un accueil de qualité et d'accompagner au mieux les usagers,
- La traçabilité du courrier entrant-sortant grâce à l'application OXYCOURRIER (480 utilisateurs) a permis de réguler les réponses aux administrés dans des meilleurs délais,
- Un recours accru à la plateforme Tellmycity avec un peu plus de 15 000 signalements traités depuis son ouverture au public ; la plateforme Tellmycity a permis de fluidifier les échanges entre les citoyens et la collectivité,
- Le développement du dispositif de gestion urbaine de proximité à l'ensemble du territoire avec la présence de 8 agents sur le terrain, tous équipés d'outils connectés,
- Les antennes-mairie et mairies annexes ont vu leurs missions se multiplier : aide dans les démarches administratives mais aussi inscriptions à de nombreuses activités. Une augmentation de la fréquentation de + 6,33 % a été constatée par rapport à 2018.

# VIE DÉMOCRATIQUE

## chiffres clés

Conseil municipal

**6**

séances

**509**

délibérations

**1 221**

décisions

Conseils de quartier

**10**assemblées générales  
publiques en présence du  
maire.**30**réunions des différents  
conseils de quartier

## Contexte et enjeux

La vie démocratique locale est avant tout représentative et nécessite d'organiser la prise de décision par les élus investis par le suffrage universel. Cependant l'application des règles légales ne suffit pas à garantir une pratique vivante et ouverte de la démocratie locale, gage d'un meilleur vivre ensemble. Alors que le lien entre les citoyens et leurs représentants tend à se distendre et que des suspicions pèsent parfois sur les élu(e)s, il convient d'expliquer pour susciter l'adhésion, de favoriser le dialogue et d'assurer la transparence sur les actions publiques, afin d'éviter les travers de la « démocratie contentieuse ».

Une véritable démocratie participative constitue une réponse à ces enjeux et requiert constance et sincérité.

## Actions

Ce programme regroupe les actions permettant le fonctionnement régulier des instances municipales (conseil municipal, commissions...), les dispositions prises pour mieux associer l'opposition, garantir l'éthique et la transparence de l'action des élu(e)s, et les moyens donnés aux citoyens pour connaître les débats et décisions de la municipalité et en vérifier la régularité.



## Objectifs

- Organiser une pratique vivante et ouverte de la démocratie représentative.
- Favoriser une meilleure connaissance et une appropriation des projets municipaux.
- Établir un rapport de confiance entre les citoyens et leurs représentants.
- Permettre un contrôle démocratique et juridique des actions municipales.

## FAITS MARQUANTS

### Conseil municipal des enfants

À la suite des élections du 22 novembre 2018, le nouveau conseil a été installé le 15 décembre 2018. Il s'est réuni 2 fois en séance plénière et 24 fois en commissions.

Au sein des quatre commissions de travail, différents projets sont à l'étude actuellement, parmi lesquels on peut citer la conception d'un jeu sur le gaspillage alimentaire, la sensibilisation à la sécurité devant les écoles avec la création de nouveaux modèles de totems, la réalisation d'un programme d'émissions à deux voix, un enfant et un senior, sur le thème de la passation de mémoire, la valorisation du préau situé à côté de la Galerie des Hospices...

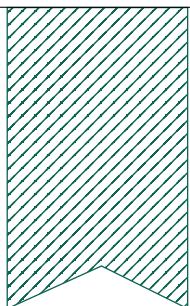


Conseil municipal des enfants

42 755

contacts antennes-mairie  
et mairies annexes

4

réunions de la commission  
éthique et transparence

Dans le cadre de leur rôle de représentation, les jeunes élus ont participé à différentes cérémonies officielles et manifestations, le lancement des illuminations et l'inauguration du marché de Noël, les vœux du Maire, l'inauguration des nouveaux vestiaires du CSP, l'Épiphanie des seniors, l'Uniday, le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale du droit des enfants.

Les élections pour le renouvellement du CME sont programmées en novembre 2020.

### Conseils de quartiers

À noter, cette année ce sont les conseillers eux-mêmes qui ont présenté au public leurs différentes actions et non plus les élus de quartier. Cela e eu pour effet une meilleure dynamique et implication des conseillers dans la préparation de l'assemblée générale de leur quartier.

### Concertations / Marceau

Le projet de reconversion de l'ex-caserne Marceau a été marqué en 2019 par le lancement de la concertation préalable. À ce titre, de nombreux outils participatifs ont été mis en place pour que l'ensemble des habitants puissent s'exprimer sur les principes d'aménagement envisagés :

- Une matinée porte ouverte s'est tenue le 8 juin, jour de marché. Elle a accueilli environ 300 personnes qui ont pu prendre connaissance du programme du projet et visiter le site ;
- Deux ateliers participatifs se sont tenus les 19 et 24 juin avec une quarantaine de participants (préalablement sélectionnés) ;
- Une exposition, avec mise en place de registres, a été installée à la Bfm du 25 juin au 8 août, ainsi qu'une consultation en

ligne sur le site internet de la Ville (durant la même période) où 27 remarques ont été formulées ;

- Une réunion publique de restitution s'est tenue le 19 décembre dernier, accueillant une centaine de participants. Cette réunion a permis de faire une synthèse de la concertation et présenter les évolutions du projet suite à cette première concertation.

### Concertations / Bords de Vienne

Quatre ateliers de concertation se sont tenus en 2019 dans le cadre du projet d'aménagement des bords de Vienne. Deux ateliers en début d'année 2019 (les 21 et 28 janvier) ont permis à environ 120 participants d'exprimer leurs attentes par rapport au projet d'aménagement. Suite à ces ateliers, le prestataire du programme d'aménagement (l'agence In Situ) a travaillé durant l'année 2019 à l'élaboration du projet d'aménagement. Deux ateliers fin 2019 (les 18 et 26 novembre), avec une soixantaine de participants, ont permis de recueillir l'avis des habitants sur le programme envisagé.

### Concertations / Jalonnement céramique

À l'occasion de l'inauguration du jalonnement céramique, une conférence sur le thème de la commande artistique « AOTSUGI » a été organisée le 26 juin 2019 à l'auditorium de la Bfm.

### Concertations / Rue Montmailler

Réunion publique le 27 août 2019 pour présenter le phasage des travaux d'aménagement de la rue aux riverains et aux commerçants.

# CITOYENNETÉ

## chiffres clés

**3 651**

inscriptions sur la liste électorale

**1 138**

inscription à la Journée défense et citoyenneté

**220**

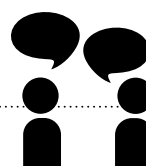
créneaux d'utilisation de salles de réunion par des partis politiques et syndicats  
soit **719** heures

## Contexte et enjeux

Si l'engagement citoyen tend à se dégrader avec la montée de l'individualisme, l'échelon communal constitue le cadre privilégié de son exercice, qu'il convient de soutenir et de vivifier afin d'associer chacun au destin de sa commune. La citoyenneté implique aussi l'appartenance à une Nation dont les valeurs républicaines doivent plus que jamais être raffermissées, notamment en expliquant et en honorant les engagements résistants et les sacrifices combattants.

## Actions

Ce programme comprend des actions liées aux devoirs du citoyen (participation au recensement et aux jurys d'Assises), à ses droits (de réunion, de vote, d'expression) mais aussi à des démarches éducatives et commémoratives.



## Objectifs

- Organiser et faciliter l'exercice des droits et devoirs inhérents à la citoyenneté.
- Affirmer le contrat social par un dialogue participatif et des actions mémorielles.

## FAITS MARQUANTS

### Services à la population

**Déroulement des élections européennes**, le 26 mai 2019 avec 52,36% de participation.

**L'augmentation du nombre d'inscriptions sur la liste électorale** s'explique par l'intérêt pour les prochaines élections municipales et communautaires (15 et 22 mars 2020).

Grâce à la réforme de la gestion de la liste électorale entrée en vigueur en 2019, les électeurs pouvaient s'inscrire jusqu'au 7 février 2020.

27,4% des inscriptions ont été réalisées en ligne contre 9,80 % en 2018.

**C'est à partir de la liste électorale que le tirage au sort des jurés d'assises** a été effectué en séance publique le 25 juin 2019. 306 électeurs ont ainsi été inscrits sur la liste préparatoire des jurés titulaires et 150 sur la liste des jurés suppléants. Les listes ont ensuite été transmises à la Cour d'Appel qui a procédé à un second tirage pour constituer la liste annuelle des jurés titulaires (77 personnes) pour l'année 2020.



**Les opérations du recensement de la population 2019** ont été effectuées par 25 agents recenseurs du 17 janvier au 23 février 2019. 6 606 logements, répartis sur 2 086 adresses, ont été enquêtés. 45,11 % des résidences principales ont été recensés par internet. Le chiffre de la population de Limoges entrant en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020 est de 134 460 habitants.

### **Mémorial Jourdan - hommage aux soldats disparus lors de la première guerre mondiale**

La Ville de Limoges est l'une des seules villes en France à avoir entrepris la réalisation d'une stèle commémorative de

grande ampleur et exhaustive concernant les soldats Morts pour la France en 1914-1918, dans le cadre du centenaire national consacré à l'évènement en 2018.

En raison de contrainte de temps due à la cérémonie de 2018, la périphérie du mémorial a été réalisée avec un stabilisé de couleur claire, matériau remplissant pleinement sa fonction. Toutefois, il s'est avéré que les pluies battantes engendraient des projections de poussière blanche sur le granit noir et que des individus laissaient des traces de pas directement sur le mémorial.

Aussi, la décision a été prise de réaliser en périphérie du mémorial et sur l'espace de commémoration un dallage en béton décoratif dont la surface représente environ 180 m<sup>2</sup>.

Les travaux ont été réalisés en septembre 2019 pour un montant de 19 310.65 € TTC.



Cérémonie du 11 novembre 2019

# VIE ASSOCIATIVE

## chiffres clés

**262**

associations subventionnées pour un montant total de plus de

**3 874 957 €**

**159**

conventions d'occupation régulière des espaces associatifs et équipements de quartiers

**361**

occupations ponctuelles d'équipements de quartiers

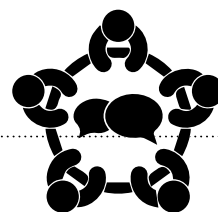
## Contexte et enjeux

L'objectif de ce programme est de soutenir les initiatives d'intérêt général en favorisant l'engagement collectif des citoyens confortant les liens sociaux entre les personnes.

Les associations, au-delà des motivations individuelles de leurs membres, concourent au rayonnement social et à l'attractivité de la Collectivité. C'est pourquoi, la Ville de Limoges leur apporte de manière réelle et concrète des possibilités de mise à disposition de matériel ou de lieux adaptés de réunions et de rencontres et de subventionnement suivant les règles posées par la collectivité. Les enjeux de ce programme sont de pouvoir faire bénéficier les associations de prestations de qualités notamment en termes d'hébergement tout en assurant une efficacité dans la gestion des locaux affectés.

## Actions

Les actions de ce programme regroupent les diverses formes de soutien aux associations (subventions, mises à disposition de locaux, matériels, autorisations diverses) dans la mesure des possibilités financières et immobilières de la Ville.

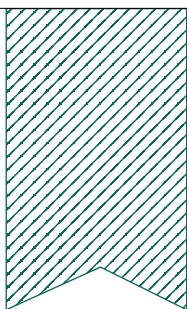


## Objectifs

- Favoriser l'engagement collectif des citoyens.
- Conforter les liens sociaux.
- Soutenir les initiatives d'intérêt général.





**2 035**heures d'occupation de la  
salle du Vigenal**5 059**créneaux d'utilisations de  
salles de réunions gérées  
par le service élections-PIA  
soit **20 087** heures

## FAITS MARQUANTS

### Mises à disposition permanentes d'espaces associatifs

Il est à noter une hausse régulière de la fréquentation de l'Espace associatif Charles-Silvestre, l'établissement accueillant 88 associations en 2019 soit une hausse de 11 % du nombre d'associations accueillies par rapport à l'année 2018. Par ailleurs, le site de Charles-Silvestre a bénéficié de travaux importants pour permettre une réorganisation des activités de l'ALSH du centre social VITAL.

Des travaux de remise aux normes du système de contrôle d'accès ont été réalisés sur la Maison des associations de Beaubreuil.

### Mises à disposition temporaires de salles municipales à titre gratuit

Les salles gérées par le service PIA ont généré 5 059 créneaux d'utilisation soit 20 087 heures d'occupations soit une légère augmentation du nombre de créneaux et d'heures d'utilisation. 142 conventions pour occupations régulières ont également été conclues sur l'année 2019.

### Mises à disposition temporaires de salles municipales à titre payant

À noter une augmentation sur l'année 2019 de 8% environ des réservations ponctuelles et régulières des équipements de quartiers, confirmant ainsi l'utilité de ses salles tant pour le secteur associatif que pour les particuliers pour des fêtes de familles ou événements privés. La salle de réception Augustorium a fait l'objet de 34 manifestations différentes représentant 5 366,12 €.

### Subventions

En 2019, la Ville a attribué 3 874 957 € de subventions à 262 associations tous programmes confondus. Pour comparaison, elle avait octroyé pour 3 934 070 € de subventions à 263 associations en 2018. Ce comparatif reste cependant délicat car sur le nombre d'associations aidées, il se peut que certaines associations aient fusionné, ou que certaines sections de clubs sportifs n'aient pas fait de demande d'une année sur l'autre. Le soutien de la Ville prend également la forme d'aides en nature. Une partie des subventions étant par ailleurs attribuée pour les projets exceptionnels, le montant global des subventions peut varier en fonction du nombre et de la qualité des projets déposés.







# SERVICES DE PROXIMITÉ

*Assurer aux habitants des services de proximité  
tout au long de leur vie*

- PROGRAMME 20 — ACTES ADMINISTRATIFS
- PROGRAMME 21 — SANTÉ
- PROGRAMME 22 — EAU (compétence transférée à la Communauté urbaine Limoges Métropole au 01/01/19)
- PROGRAMME 23 — PETITE ENFANCE
- PROGRAMME 24 — RÉUSSITE ÉDUCATIVE
- PROGRAMME 25 — ÉDUCATION ARTISTIQUE
- PROGRAMME 26 — SENIORS
- PROGRAMME 27 — OPÉRATIONS FUNÉRAIRES

# ACTES ADMINISTRATIFS

## chiffres clés

État civil

**3 569**

naissances enregistrées

**2 572**

actes de décès dressés

**1 469**

autorisations funéraires

**279**

mariages célébrés

**393** PACS

conclus en mairie

**561** PACS

dissous en mairie

**4 618**

actes délivrés suite à demande par voie postale

**24 625**

actes délivrés suite à demande par internet

**48 928**

vérifications COMEDEC

**9 564**

mentions apposées en marge des actes de l'état civil

## Contexte et enjeux

Du fait de compétences attribuées par la loi, les communes accompagnent la vie quotidienne des habitants, en particulier pour les actes administratifs de l'état civil qui constituent le premier et le plus connu des liens directs avec des dizaines de milliers d'usagers par lesquels s'exercent des actions de proximité.

## Actions

Ce programme concerne la participation obligatoire de la commune à la délivrance de titres d'identité pour le compte de l'État, la gestion de l'état civil exercée sous la responsabilité et le contrôle du ministère de la Justice, ainsi qu'un nombre important de démarches administratives disparates (certificats de changement définitif de résidence, certificats de vie, d'hérédité, certification conforme de documents, légalisation de signature, remise de diplômes, etc.).



## Objectifs

- *Faciliter la vie administrative des citoyens.*
- *Participer aux contrôles administratifs exercés par les pouvoirs publics.*

## FAITS MARQUANTS

### Le nombre de naissances

Il s'élève en 2019 à 3 569, soit une augmentation de 28 naissances par rapport à 2018 (+0.79%). Ce sont 1 835 garçons et 1 734 filles qui ont vu le jour à Limoges. 1 419 enfants ont leurs parents domiciliés à Limoges (1390 en 2018)

La proportion des enfants nés hors mariage est en hausse et concerne près de 7 enfants sur 10 (69.66% en 2019 - 67.10% en 2018).

Le nom du père bénéficie toujours de la faveur des parents lors du choix de nom : 75.69%. L'attribution du nom de la mère reste très marginale : 1.74%. Le double nom représente 22.57% des choix de nom en 2019.

678 actes de reconnaissances ont été dressés. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019, l'auteur de la reconnaissance doit produire une pièce d'identité et un justificatif d'adresse de moins de 3 mois. L'officier d'état civil peut procéder à une audition en cas de doute sur le caractère frauduleux de la reconnaissance.

### Le nombre de décès

Il est en baisse de 0.66% (soit -17 décès par rapport à 2018).

2 572 actes de décès ont été dressés en 2019 (1 403 hommes et 1 169 femmes).

Ces décès concernaient 1 170 personnes domiciliées dans la commune en 2019.

### Mariages

279 mariages ont été célébrés en 2019 à Limoges (dont 19 dans les mairies annexes).

Le nombre de mariages est en baisse de 16.96% par rapport à 2018.

## État civil

**3 666**

livrets de famille établis ou complétés

**35**

changement de prénoms

## Gestion des pièces d'identité

**8 156**

cartes nationales d'identité

**4 613**

passeports biométriques

**6 007**

certifications et diverses formalités

On compte par ailleurs 159 divorces en 2019 (170 en 2018).

30 parrainages civils ont été célébrés cette année.

## Les demandes d'actes d'état civil

Par voie postale, internet ou COMEDEC, les demandes sont en hausse de 3.40% par rapport à 2018 (78 176 actes en 2019 / 75 602 en 2018).

Les demandes via COMEDEC représentent 62.59% des demandes d'actes.

On note une forte progression des vérifications d'actes *via* COMEDEC (+27.36%). Les demandes COMEDEC s'élèvent à 48 928 (38 416 en 2018 / 19 978 en 2017).

## Compétences transférées aux officiers de l'état civil :

La Loi de modernisation de la justice au XXI<sup>e</sup> siècle a transféré aux communes les missions suivantes :

- Le changement de prénom : 35 en 2019 (50 en 2018)
- La rectification de certaines erreurs matérielles sur les actes en lieu et place du procureur de la République : 306 rectifications ont été réalisées en 2019.
- L'enregistrement des déclarations, modifications et dissolutions de PACS (en 2019, 393 PACS ont été conclus et 561 dissous).

## COMEDEC

Pour l'année 2020 le déploiement de COMEDEC va se poursuivre : des évolutions sont à venir concernant les vérifications d'actes entre communes.

## Les pièces d'identité

Depuis juin 2019, la prise de rendez-vous en ligne est possible pour les usagers. Il peut être proposé un maximum de 68 rendez-vous de 30 minutes par jour, dont 32 pris directement par les usagers *via* le site internet de la Ville de Limoges.

On enregistre une augmentation de 3.23% des délivrances de CNI et une baisse de 13.29% des délivrances de passeports. 15 communes seulement dans le département sont équipées de stations biométriques.

Le nombre de pré-demande en ligne a augmenté de 53.11% de 2018 à 2019. Ce service, disponible sur le site service-public, permet un gain de temps (données déjà saisies lorsque l'usager se rend en mairie) et une simplification de la démarche (moins de papier, fiabilisation des données).

## Référendum d'initiative partagée

31 personnes se sont déplacées en mairie pour faire enregistrer leur soutien à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris.

chiffres  
clés

41

enfants porteurs de handicaps (moteur, autisme, trouble du comportement) accueillis sur le temps périscolaire  
(année scolaire 2018-2019)

2 792

personnes vaccinées  
(-3 % par rapport à 2018)

4 366

actes vaccinaux  
(+ 4 % par rapport à 2018)

247

plan d'accueil individualisé (PAI) pour les enfants bénéficiant d'un régime adapté pour la restauration scolaire

## Contexte et enjeux

La qualité de la santé des populations s'est beaucoup améliorée depuis la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Cependant on déplore une persistance de maladies chroniques (cancers, maladies cardiovasculaires...) qui pourraient être largement évitées par des actions de prévention. De plus la santé est aujourd'hui affectée par de nombreux facteurs environnementaux (pollutions) et sociaux (précarisation des conditions de vie constituant un frein aux actes de soin, addictions diverses...). Aussi, malgré l'excellence de notre système de santé, le taux de mortalité évitable et les inégalités sociales et territoriales de santé restent élevés. Dans ce contexte, même si la loi ne leur reconnaît que peu de prérogatives dans ce domaine, les villes, du fait de leurs compétences dans l'aménagement du cadre de vie, de l'éducation et de la prise en charge des personnes âgées, ont un rôle important à jouer en faveur de la santé pour tous par une vision transversale.

## Actions

Les actions de ce programme très transversal sont portées par de nombreux services de la Ville et s'exercent dans le cadre des priorités de la stratégie nationale de santé publique pilotées par l'Agence régionale de santé, cosignataire de la « charte ville santé citoyenne ». Afin d'appréhender de façon globale la santé des habitants elles sont mises en œuvre en partenariat avec les acteurs majeurs de la santé publique (caisse primaire, Conseil départemental, établissements de soin, associations spécialisées...). Ce programme regroupe des actions de prévention et de soins, dans une approche partenariale, thématique et territorialisée : suivi des jeunes enfants en situation de handicap, vaccinations, adaptation de la restauration scolaire aux pathologies, mise en place de défibrillateurs, Pollinarium sentinelle, dispositions du « Plan canicule », actions thérapeutiques non médicamenteuses dans les EHPAD et tous les dispositifs du Contrat local de santé.

## Objectifs



- Informer, sensibiliser, proposer des actions de prévention et de promotion de santé pour le grand public
- Réduire les inégalités territoriales de santé en impliquant les habitants.
- Détecter les handicaps et les situations à risque.
- Promouvoir la santé mentale, favoriser l'inclusion sociale des usagers, décloisonner les pratiques professionnelles pour améliorer le parcours de vie des personnes souffrant de troubles psychiques, participer aux actions de lutte contre la stigmatisation...
- Développer des démarches de promotion de la santé exemplaire au sein de la collectivité tout en impliquant les usagers.



## FAITS MARQUANTS

### Accueil collectif et suivi des enfants en situation de handicap

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, 41 enfants ont pu être accueillis sur les temps périscolaires dont 22 accompagnés d'une Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) ou d'un éducateur spécialisé (19 troubles autistiques, 3 handicaps moteur, 15 troubles du comportement, 4 autres). Des unités existent pour accueillir des enfants porteurs de handicap pendant le temps scolaire : UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme), ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). Ce sont ainsi 92 enfants qui ont été accueillis :

- 8 en UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle autisme) école maternelle Condorcet /Roussillon
- 12 en ULIS Roussillon
- 12 en ULIS Léon-Berland
- 12 en ULIS Jules-Ferry
- 12 en ULIS Jean-Macé
- 12 en ULIS Jean-Montalat
- 12 en ULIS René-Blanchot
- 12 en ULIS Joliot-Curie

Les enseignants référents sollicitent régulièrement la Direction jeunesse pour participer aux équipes de suivi et de scolarisation (ESS) qui réunissent plusieurs professionnels en présence de la famille pour définir le projet de vie de l'enfant. Cette instance permet d'évaluer les possibilités ou non d'accueillir un enfant porteur de handicap avec ou sans accompagnement tant sur le temps scolaire que périscolaire.

Un travail partenarial se fait avec l'Inspection académique pour la mise en place d'un accompagnement des enfants par une AVSI sur la pause méridienne quand cela le nécessite.

Depuis 3 ans, une convention avec le

Centre Expert Autisme (CEA) et avec le SESSAD RAPCEAL permet d'organiser des accompagnements ponctuels d'enfants sur le temps de restauration voire au centre de loisirs.

### Le centre de vaccination municipal

Le centre de vaccination a reçu 2 792 personnes pour la réalisation de 4 366 actes vaccinaux. Aussi, dans le cadre de la campagne contre la grippe, des vaccins ont été mis à disposition pour vacciner les agents municipaux travaillant auprès des populations vulnérables (19 agents des crèches et 44 des EHPAD ont été vaccinés).

Des campagnes de sensibilisation et de vaccination hors les murs ont été proposées :

- 1 séance d'information auprès des salariés de AIDES et ENTR'aidSIDA (12 personnes) qui a permis de proposer une séance de vaccination au Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usagers de Drogues (CARRUD) / 10 personnes de vaccinées ;
- 1 partenariat mensuel développé avec la médiatrice de Ma Camping, association intervenant auprès des gens du voyage, de façon à aller au contact de cette population afin de s'assurer de la bonne prise en compte des vaccinations obligatoires et usuelles ;
- Participation à l'action « C'ma santé » portée par la Mission Locale de l'Agglomération de Limoges sous forme de forum santé à destination des jeunes inscrits en Garantie-Jeune (5 séances en 20189).

Enfin, le partenariat avec le CRESLI (Centre Régional d'Examen et de Soins du Limousin) est toujours actif avec la mise à disposition de vaccins (ROR et DTPolio Coqueluche) de façon à améliorer la couverture vaccinale des publics parmi les plus fragiles.

**334**

élèves ont participé à l'animation sur les défibrillateurs

**78**

personnes inscrites sur le registre canicule

**84**

places en ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)

**8**

places en UEMA (unité d'enseignement maternelle autisme)

**12**

places en UEEE (unité d'enseignement en école élémentaires pour enfants atteints de troubles autistiques)

## La restauration scolaire adaptée aux pathologies.

481 enfants étaient déclarés avec un trouble de la santé. Parmi eux, 262 faisaient l'objet d'un Plan d'Accueil Individualisé (PAI).

## Les défibrillateurs

La Ville a obtenu un troisième cœur dans le cadre du label « Ma commune a du cœur ». Ce label valorise les bonnes pratiques locales en matière de prévention des accidents cardiaques. 13 classes (soit 334 élèves) ont été initiées à l'utilisation des défibrillateurs. Un nouveau défibrillateur a été installé sur le territoire, portant le nombre total d'appareils à 38.

## Le « Plan canicule »

Il a été déclenché 2 fois par la cellule de crise de la Préfecture (du 24 juin au 1er juillet 2019 puis du 22 juillet au 26 juillet 2019). 78 personnes étaient inscrites sur le registre canicule à la fin de la période de veille saisonnière soit au 15 septembre.

## Les actions développées par les services du CCAS

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité de la prise en charge des résidents au sein des EHPAD, des RAM et des usagers des services à la personne, mais également de l'offre de service proposée aux adhérents du service animations loisirs seniors du pôle, les établissements et services du CCAS ont poursuivi les actions et les dispositifs en faveur des personnes âgées qu'elles soient à domicile ou en institution. Ainsi, le CCAS s'attache depuis plusieurs années à mettre en place de nombreux partenariats avec le secteur associatif et

le secteur hospitalier afin de répondre aux attentes et besoins des seniors de la commune. Les collaborations initiées en 2018 ont été poursuivies en 2019 afin notamment de renforcer encore les actions intergénérationnelles, le déploiement d'ateliers d'activités physiques adaptées y compris pour les personnes âgées des quartiers par l'ouverture des structures, ainsi que les thérapies non médicamenteuses, la prévention des chutes, la mise en place de groupes de paroles en faveur des aidants ou encore la lutte contre l'isolement avec des visites de convivialité au domicile des personnes et l'aide à la mobilité (4 nouveaux partenariats et 4 renouvellements sur l'année 2019 – à ce jour 51 partenariats actifs au Pôle seniors). L'offre de loisirs du service animations loisirs seniors propose également des ateliers d'activités physiques adaptées et/ou de détente à raison d'une séance au moins par semaine (3498 participations) : danses latino-américaines, taï chi chuan, relaxation-bien-être, détente sportive, marche avec bâtons, sophrologie, yoga, promenade douce, balade.

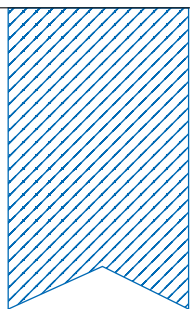
Un volet prévention auprès des aînés a également été proposé avec : Des ateliers thématiques : manger équilibré au juste prix / garanties assurance / achats sur Internet / s'organiser au quotidien pour ne pas gaspiller (53 participants) ; Une action de prévention routière et son programme *Seniors, restez mobiles en sécurité* (53 participants) ; La prévention des chutes en partenariat avec l'URPS Masseurs-Kiné (200 participants) ; La vaccination contre la grippe des résidents et des personnels dans les établissements gérés par le CCAS. Il s'agit ainsi d'apporter une prise en charge la plus adaptée aux besoins des résidents/usagers et de leurs proches, de contribuer au maintien de l'autonomie en institution, comme à domicile et de privilégier également le lien social.

4 066

seniors ont participé à un atelier d'activité physique adaptée ou de promotion de la santé par le biais des clubs loisirs seniors

99

mesures correctrices prévues au plan d'action global de lutte contre les PE au sein des crèches (taux de réalisation de 95%)



## Contrat local de santé de Limoges

Parmi les actions phares mises en place en 2018 :

- 3 sessions de sensibilisations co-animées par Esquirol, l'ANPAA et Addictlim, concernant les addictions aux écrans (2) et les addictions au cannabis (1), ont réunis au total 51 professionnels ou bénévoles.

## Limoges « Ville santé citoyenne »

Consciente des enjeux de santé publique, la Ville de Limoges, labellisée « Ville Active et Sportive », a accueilli au Boulodrome du Moulin Pinard, du 16 octobre au 19 octobre 2019, l'exposition « Mange Bouge-toi et Kiffe » initiée par l'association Xavier Leverve et Bernard Beaufrères (XLBB).

A travers un parcours ludique offrant la possibilité de retrouver toutes les catégories alimentaires sous forme de bande dessinée géante, l'exposition avait pour but d'aider les enfants et adolescents à comprendre les enjeux d'une bonne alimentation qui associe plaisir, équilibre, diversité et éthique et à prendre conscience de l'importance de l'activité physique dans la vie quotidienne afin de lutter contre la sédentarité.

La Ville, signataire de la charte « Ville et Territoire Sans Perturbateurs Endocriniens » s'est associée à Limoges-Métropole en créant un espace « alimentation durable et territoire » et en proposant de nouveaux ateliers sur le gaspillage alimentaire ou encore le tri des déchets et leur valorisation, participant ainsi à une sensibilisation au développement durable dès le plus jeune âge.

L'animation des ateliers était assurée par les étudiants en BTS CESF du lycée Suzanne Valadon et des étudiants en STAPS et diététique.

Des conférences en partenariat avec

le CCAS, l'association RondiSport et le CHU de Limoges ont enfin mobilisé une centaine de personnes.

Le partenariat avec les services de l'Education Nationale, a mobilisé 16 écoles sur l'ensemble du département représentant 663 jeunes âgés de 6 à 10 ans répartis en 30 classes.

Une centaine de familles ont découvert cette exposition lors des journées grand public.

La journée du mercredi parrainée par le Limoges CSP a mobilisé 7 accueils de loisirs soit 151 jeunes âgés de 6 à 15 ans.

## Conférence intergénérationnelle le 6 juin 2019

Si l'allongement de l'espérance de vie rend possible aujourd'hui la coexistence d'un nombre de générations jamais atteint jusqu'alors, il rend aussi nécessaire la mise en œuvre de nouvelles solidarités pour prendre en compte la perte d'autonomie qui frappe le grand-âge.

Par ailleurs, les mesures sociales des années 80 ont produit une génération de jeunes retraités qui souhaitent rester actifs dans leurs loisirs et transmettre leurs expériences de vie.

Au regard de l'évolution de la société, le fait intergénérationnel qui participe au bien-vivre ensemble, prend des formes variées qui intéressent une multitude de champs de la vie quotidienne et impliquent des acteurs de diverses natures.

Ainsi, la solidarité intergénérationnelle n'est plus réservée à la sphère familiale même si la notion d'aidant familial prend à notre époque un relief particulier notamment par la recherche d'un statut dédié.

La solidarité intergénérationnelle tend également à se développer entre tiers, de façon réciproque, les jeunes envers les anciens mais aussi les anciens envers les jeunes.



Mange Bouge-toi et Kiffe

Fort de ces constats, la Ville a organisé une manifestation autour du fait intergénérationnel pour à la fois permettre au grand public d'appréhender ce phénomène de société et surtout faire connaître et valoriser les actions portées dans ce domaine par des acteurs locaux. Elle s'est attachée le concours de l'association ENSEMBLE DEMAIN, reconnue pour son expertise en matière intergénérationnelle, et à solliciter la participation d'acteurs locaux qui ont bien voulu se mobiliser et le conseil municipal des enfants.

Toujours dans le cadre du label Limoges Ville Santé citoyenne, et avec le soutien financier de l'ARS au titre du CLS, une action d'envergure autour de la réduction des matières grasses a été mise en place dans la continuité de l'action sur la réduction du sel.

Une étude visant à réduire la teneur en matières grasses dans les repas servis dans les restaurants scolaires a donc été confiée à LINUT (Limousin Nutrition).

La méthode proposée a consisté à :

- Réaliser un prélèvement initial dans trois restaurants scolaires pour connaître la teneur en matières grasses d'un repas.
- Informer les personnels sur les enjeux de santé liés à la surconsommation de matières grasses en vue de leur transmettre les connaissances indispensables pour la fabrication des repas en restauration scolaire.
- Réaliser un second prélèvement pour évaluer l'impact des actions que les personnels ont pu mettre en œuvre.

Réalisée sur la période 2018-2019, l'étude a permis d'établir :

- L'absence d'excès de matières grasses dans les repas servis en restauration (données quantitatives) ;
- La présence d'un bon rapport oméga 3/oméga 6 ; certains aliments industriels sont enrichis en oméga 3 ce qui est positif (données qualitatives).

Les séances d'information auprès de l'ensemble des professionnels de la restauration scolaire ont été jugées



satisfaisantes ou très satisfaisantes avec le constat d'une progression importante et significative des connaissances à l'issue des formations.

Les bonnes pratiques déjà mises en œuvre depuis longtemps dans les restaurants scolaires, notamment par l'intervention des deux diététiciennes du service, ont pu être complétées par l'introduction de l'huile de colza (riche en oméga 3) et l'utilisation de plus en plus fréquente de fiches techniques.

### Lutte contre les perturbateurs endocriniens

La déclinaison du plan d'action global pour réduire les PE au sein des crèches autour de 5 items (« Nettoyer sans polluer », « Achats exigeants », « Mieux respirer », « Jouer Autrement », « Mieux dans son assiette ») arrive à son terme. Ce sont ainsi 94 mesures correctrices réalisées depuis deux ans (soit un taux de réalisation de 95 %).

La démarche se généralise sur l'ensemble des crèches municipales complétée par 10 ateliers de sensibilisation à l'attention des familles des crèches et du Relais d'Assistantes Maternelles. Prix Territoria d'or décembre 2018, l'année 2019 est marquée par la reconnaissance de l'action municipale et une dissémination de l'expérimentation sur l'ensemble du territoire national (plateforme AMI "Mon environnement, ma santé", participation à des colloques, Rencontres Nationales Santé Environnement, presse nationale...). Limoges, en tant que Ville-Créative a été plébiscitée pour la réalisation de plateaux en porcelaine destinés aux crèches. Alliant santé et innovation, la commune contribue au développement économique du territoire. Pilotée par la direction de la jeunesse, la démarche se poursuit maintenant au sein de 3 écoles maternelles volontaires.

### Expérimentation d'une Évaluation d'Impact en Santé (EIS) sur le projet de reconversion de la Caserne Marceau

À travers cette première expérience formatrice, il s'agissait de juger des capacités de l'EIS à atteindre son but qui vise à rendre un projet plus favorable à la santé, et de démontrer son bien-fondé pour ensuite modéliser son recours pour la mise en œuvre des principaux projets municipaux.

L'EIS du projet candidat a permis d'identifier 121 impacts caractérisés par l'équipe évaluatrice (98 pour la composante sur l'aménagement des espaces publics et 23 pour celle liée aux activités économiques).

Ce sont ensuite 56 recommandations qui ont été formulées pour maximiser les impacts positifs sur la santé ou pour minimiser les impacts négatifs.

### Le Conseil Local de Santé Mentale

Le Conseil Local de Santé Mentale a proposé 8 informations-sensibilisations pour les partenaires (bailleurs, associations, ...). Ces actions visent à déstigmatiser les maladies mentales et exposer les outils mis en place au titre du CLSM ; elles permettent également de mieux appréhender les situations rencontrées et mieux adapter son comportement.

La Cellule de coordination pluridisciplinaire a été saisie par les partenaires pour 24 situations individuelles complexes.

# PETITE ENFANCE

## chiffres clés

**230 000 €**

consacrés à l'entretien du patrimoine (notamment la réfection du toit-terrasse de la crèche Joliot-Curie et les huisseries des crèches Portes-Ferrées et Bastide)

**1 271**

enfants accueillis dans les EAJE

**1,48 €**

de participation familiale moyenne (1,50 € en 2018).

**917 919**

heures de présence (chiffre en baisse du fait de la diminution du nombre de places d'accueil en crèche familiale et à la fermeture des P'tits Malins. De manière générale, les familles réservent également des amplitudes horaires plus courtes).

## Contexte et enjeux

Les programmes d'accueil de la petite enfance permettent de porter un territoire vers l'avenir. Ils ont d'abord une incidence sur le taux de natalité, qui reste plus élevé en France que dans bien des pays d'Europe. L'enjeu est aussi social puisque les modes d'accueil collectif jouent un rôle fondamental pour le développement des enfants et leur socialisation. Enfin l'impact économique ne doit pas être négligé car permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale a une influence directe sur l'activité des ménages et notamment sur celui des femmes.

À Limoges, depuis 6 ans, le nombre de demandes de garde insatisfaites dans les EAJE (établissements d'accueil de jeune enfant) a diminué régulièrement. L'offre doit s'adapter aux mutations croissantes de la société, que ce soit le marché du travail (horaires atypiques) ou l'éclatement des cellules familiales. Limoges a, de ce point de vue, une situation très particulière avec une augmentation de la monoparentalité bien plus forte qu'en moyenne nationale (2,5 fois plus rapide entre 2007 et 2012).

44 % des moins de 3 ans, soit 2 030 enfants, ont un besoin impératif d'un mode de garde car tous les parents travaillent. Or l'accueil familial, quant à lui, connaît une baisse constante du nombre d'assistantes maternelles. Le vieillissement de ces professionnels (50 % des assistants maternels, en activité, ont plus de 50 ans) associé à une baisse d'agrément rend difficile le remplacement des départs à la retraite et le maintien de l'offre d'accueil proposée par les structures familiales. Ce fort taux laisse présager des difficultés importantes pour renouveler les effectifs.

## Actions

Les 12 établissements multi-accueil auxquels sont rattachées des assistantes maternelles rémunérées par La Ville proposent, selon les besoins des familles, un accueil collectif ou familial. Ces structures d'accueil offrent aux enfants un espace ludique, adapté à leur rythme et des ateliers d'éveil culturel à travers le livre, la musique et le spectacle vivant. Des personnels qualifiés bénéficient de l'appui de psychologues et accompagnent les parents dans leurs fonctions parentales. Ils sont impliqués dans l'accueil d'enfants en situation de handicap. Le Relais Assistants Maternels a une mission d'information tant en direction des parents (modes d'accueil, coût, aides possibles, démarches administratives et juridique) que des assistants maternels (conditions d'accès, d'exercice, d'emploi et de formation). Il permet aux parents et aux assistantes maternelles de trouver en ce lieu des renseignements concernant l'emploi.

Des temps collectifs sont proposés sur réservation aux assistants maternels et aux enfants qu'ils accueillent.



## Objectifs

- Assurer un accueil sécurisé des enfants et participer à leur développement.
- Proposer un accueil adapté aux besoins réels des parents.
- Les informer et les conforter dans leurs fonctions parentales.



Mise en place des plateaux repas en porcelaine

## FAITS MARQUANTS

### Perturbateurs endocriniens

Des plateaux repas en porcelaine ont été mis en place dans tous les établissements accueillant des jeunes enfants. L'ensemble de la vaisselle plastique est remplacé par de la porcelaine et du verre trempé. Un lot de produits d'entretien labellisé a été attribué et le service a poursuivi l'achat d'appareils vapeur.

### L'éveil culturel avec la septième édition de *Kaolin et Barbotine*

14 représentations étaient réservées aux enfants accueillis en crèche, 295 enfants y ont participé. Les spectacles *SAMBO* ou *PETITE PLANETE* ont eu lieu dans chaque crèche afin que des enfants trop jeunes pour être transportés puissent bénéficier d'une représentation. Une conférence en chanson, animée par Agnès CHAUMIE, a rassemblé 80 professionnels de la petite enfance. Ce festival, consacré aux tout-petits permet d'enrichir leur imaginaire et de vivre des expériences sensibles et singulières.

### Ouverture d'une antenne du Relais Assistants Maternels municipal (RAM) sur le quartier des Portes-Ferrées

Suite à l'arrêt des activités de l'association CITELS, le RAM municipal propose un temps collectif aux assistantes maternelles du quartier chaque jeudi au sein de la crèche municipale des Portes-Ferrées.

### Les nouvelles modalités de paiement en crèche

Depuis septembre 2019, la création d'une régie petite enfance permet aux familles de régler leurs factures par prélèvement automatique ou paiement en ligne par carte bancaire sur le portail jeunesse ou directement à la direction de la jeunesse. Une journée de formation s'est tenue au stade de Beaublanc et a rassemblé les 280 agents des crèches le 22 novembre autour du thème « Les émotions de l'enfant et le langage du corps » animée par Jessica SCHULZ et Chloé LECLERE, docteurs en psychologie. Cette journée a permis d'analyser la relation entre la vie psychique et l'activité corporelle de l'enfant et d'évoquer l'importance de la qualité de communication entre enfants, parents et professionnels.

### Fermeture de la halte-jeux « Les P'tits Malins » au 31 juillet 2019

Cette structure ne répondait plus aux besoins d'accueil des familles. Les locaux trop exigus ne permettaient plus de proposer un accueil adapté.

# RÉUSSITE ÉDUCATIVE

## chiffres clés

**10 380 500€**

de dépenses de fonctionnement dont **9 000 000 €** au titre de la subvention VDL à la Caisse des écoles et **470 000 €** au titre de la participation aux écoles privées sous contrat

**5 349 500€**

d'investissement au titre des travaux et de l'équipement en matériels ou mobilier des écoles et restaurants scolaires

**2 677 €**

de coût moyen par élève (CA 2018)

**3 344 €** en maternelle et **2 307 €** en élémentaire

Effectifs scolaires

**64** écoles

**9 451** élèves  
et **427** classes

**3 376** maternelles

**6 075** élémentaires

## Contexte et enjeux

Si les communes ont la responsabilité de la construction et de l'entretien des écoles, le maire est aussi garant de l'obligation scolaire, de la sécurité des élèves pendant les temps périscolaires, aux abords de l'école...

La Ville joue également un rôle majeur dans l'éducation des jeunes enfants, par des actions allant bien au-delà des dépenses obligatoires prévues par la loi. La modernisation de l'offre scolaire et la réorganisation de la restauration scolaire en sont des illustrations.

Cette contribution s'exerce notamment dans le cadre du programme de réussite éducative, dont l'action s'adresse prioritairement aux enfants et aux familles qui présentent des signes de fragilité ou qui rencontrent des difficultés (scolaires, sociales, familiales ou culturelles) ou de la Politique de la Ville.

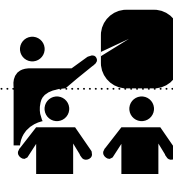
Ces enjeux prennent une dimension particulière à Limoges : la part de la population de moins de 10 ans a augmenté, et l'on compte une forte proportion de familles monoparentales et de familles nombreuses en situation précaire.

En termes de moyens consacrés à l'éducation scolaire les chiffres donnent la mesure de l'effort fourni par la Ville et par conséquent du rôle majeur qu'elle joue dans la réussite éducative mais aussi des attentes créées chez les parents : ainsi la dépense s'élève à plus de 2 000 € pour chaque élève des écoles communales et les contributions demandées aux familles sont très en deçà du coût de fonctionnement des services proposés, comme la restauration-interclasse ou les activités périscolaires.

## Actions

La mise en œuvre de ce programme fait de la Ville l'interlocutrice incontournable des membres de la communauté éducative (parents d'élèves, équipes pédagogiques, administration de l'Éducation nationale...). Il implique principalement la direction jeunesse et divers services culturels.

L'éducation scolaire comporte la mise à disposition de locaux, la dotation des écoles en moyens matériels, pédagogiques et financiers, des actions d'assistance aux enseignants et aux enfants, des actions de logistique (inscriptions scolaires, transports sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, restauration scolaire), la gestion des temps périscolaires et extrascolaires (garderies du matin, gestion des temps d'interclasse et d'après la classe, activités périscolaires) et la participation de la Ville à des actions pédagogiques telles que le Programme de réussite éducative (PRE) ou les classes de découverte en temps scolaire.



## Objectifs

- Fournir un cadre sécurisé et adapté et les moyens nécessaires au bon déroulement des activités éducatives.
- Gérer la population scolaire.
- Participer à la réussite éducative des enfants par des activités éducatives et de soutien scolaire.



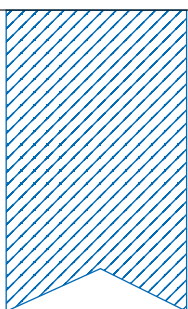
Restauration scolaire

**838 810**

repas servis

**900 000 €**

en dépenses alimentaires

**1233**élèves en classes de  
découverte  
(60 classes)

## Rentrée des classes



## FAITS MARQUANTS

Les mesures de carte scolaire ont conduit à :

- Sept ouvertures de classes : 1 à la maternelle Jacques-Brel ; 6 en élémentaire : le Vignal, René-Blanchot, Jules-Ferry, Jean-Zay, Jean-le-Bail et Landouge.
- Cinq fermetures de classes : 2 en maternelle : Jean-Macé et les Homérides et 3 en élémentaire : Jacques-Brel, Jean-Montalat et Madoumier.

## Poursuite du dédoublement des classes de CP/CE1

Le déploiement du dispositif « 100 % réussite » se poursuit par la mise en place de 2 nouvelles classes de CP et 6 nouvelles classes de CE1 dans 8 écoles situées en REP (Réseau d'éducation prioritaire) et REP+ (Réseau d'éducation prioritaire renforcée). Cette mesure vise à favoriser l'acquisition des savoirs fondamentaux. Sa mise en œuvre a occasionné la réorganisation de plusieurs écoles (trouver de nouveaux locaux, rénover des salles, déménager du mobilier...).

## Accompagnement des familles dans leurs démarches en ligne

L'accueil de la direction a été doté d'un poste informatique et des ateliers spécifiques ont été organisés dans les Bfm afin d'aider les familles à créer leur espace personnel sur le portail jeunesse et réaliser ainsi toutes leurs démarches d'inscription.

## Application, de l'article 11 de la loi pour une école de la confiance

Cette loi du 28 juillet 2019 abaisse l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans dès la rentrée de septembre.

## Programme de Réussite Éducative

Le dispositif du Programme de Réussite Éducative repose sur une approche globale des difficultés rencontrées par les enfants et requiert le concours de la famille et la construction d'un partenariat avec les différents acteurs du champ éducatif.

Il s'agit pour cela de construire un projet personnalisé (individualisé ou actions éducatives collectives) pour chaque enfant présentant des signes de fragilités ne favorisant pas sa réussite scolaire. Durant l'année scolaire 2019, 826 enfants ont bénéficié d'un projet personnalisé répartis comme suit :

- 191 enfants ont été accompagnés individuellement dont 90 enfants / jeunes par les partenaires associatifs :
  - CSF (Conseil syndical des familles)
  - VITAL (Vigénal initiative tremplin d'animations et de loisirs)
  - AFEV (Association de la fondation étudiante pour la Ville)
- 635 enfants ont participé à des actions éducatives collectives mises en place au sein des écoles :
  - Ateliers PRE (1<sup>er</sup> semestre 2019 : 34 ateliers / dernier trimestre 2019 : 32 ateliers) : 325 enfants
  - Mercredis découvertes & CO : 162 enfants
  - Ateliers Français Langue Étrangères : 113 enfants
  - Ateliers scientifiques « j'me débrouille » : 35 enfants

Le temps des parents s'inscrit dans un dispositif Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) a réuni 500 familles autour de thématiques diverses liées à la parentalité en 2019.

## Études dirigées à destination des CP

53 enfants ont participé à cette action qui a lieu sur le temps du soir au sein des écoles Léon-Blum, Bellevue, Bénédictins, et Victor-Hugo encadrées par un binôme constitué d'un enseignant et un élève de l'Institut supérieur du professorat et de l'éducation pour 12 élèves.

## Projet éducatif territorial

Des travaux de réflexions devant conduire à l'élaboration de plans d'actions ont été engagés sur les thèmes de l'accueil et de l'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de handicap ou à besoins différents, l'offre de loisirs et d'accompagnement pour les jeunes de 12 à 18 ans et un diagnostic de territoire partagé sur l'enfance et la jeunesse.

## Plan mercredi

Les objectifs fixés par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse sont de renforcer la qualité des activités périscolaires, de promouvoir les activités éducatives et favoriser l'accès à la culture et au sport afin de réduire les fractures sociales et territoriales. La DDCSPP et la direction de la jeunesse ont travaillé avec les accueils de loisirs périscolaires et associatifs pour déployer ce dispositif. Ces accueils ont obtenu le label « Charte qualité du plan mercredi » décerné par l'État.





École Condorcet Roussillon

## Limoges, Ville amie des enfants

La Ville a organisé plusieurs événements en partenariat avec le Comité UNICEF Limousin :

- 3<sup>e</sup> édition d'Uniday, la journée nationale de la solidarité des enfants et des jeunes, le 29 mai 2019 : les enfants de plusieurs accueils de loisirs municipaux et associatifs ont pu grâce à l'intervention des bénévoles de l'UNICEF, des sapeurs-pompiers de l'Union départementale des premiers secours (UDPS) et des élus du conseil municipal des enfants être sensibilisés aux droits de l'enfant, à l'engagement et aux premiers secours.
- 1<sup>er</sup> Forum de l'engagement solidaire des jeunes, le 5 juin 2019 : organisé à l'attention des jeunes de 15 à 25 ans avec la DDCSPP, l'Université de Limoges et de nombreux autres partenaires, pour informer, orienter voire recruter les jeunes à travers des stands et des tables rondes.
- 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant : 2<sup>e</sup> Semaine des droits de l'enfant à Limoges, du 18 au 23 novembre 2019 :
  - Plantation d'un nouvel arbre des droits de l'enfant à La Bastide, en présence de 150 enfants des écoles du quartier,
  - Élaboration d'un menu « anti-gaspi » pour tous, par les élus du Conseil municipal des enfants et servi dans les restaurants scolaires
  - Animations festives organisées à la Bibliothèque francophone multimédia (Bfm) en présence d'environ 200 enfants : réalisations artistiques et messages sur les droits de l'enfant, flash mob, intervention musicale d'Opéra Kids et lâcher de pigeons voyageurs,
  - Exposition de l'UNICEF : Pour chaque enfant, les mêmes droits, les mêmes chances,
  - Éclairage événementiel de l'hôtel de ville de Limoges avec la couleur bleue de l'UNICEF.

## Restructuration du groupe scolaire Condorcet-Roussillon

La phase 4 de la restructuration du groupe scolaire Condorcet-Roussillon qui en compte 5 s'est achevée aux vacances scolaires de l'été 2019.

Les 10 classes de maternelle ont pu intégrer ce bâtiment entièrement restructuré et rendu accessible aux enfants en situation de handicap. Les élèves de cycle 1 et cycle 2 peuvent jouer, depuis la rentrée scolaire 2019, dans des cours de récréation réaménagées avec des aires de jeux, des espaces calmes et sous des arbres.

Sur le site scolaire, la phase 5 et finale du projet se poursuit avec le désamiantage du bâtiment de l'élémentaire du Roussillon (cycle 3), la réhabilitation de plusieurs classes, la destruction des bâtiments préfabriqués et le réaménagement des espaces verts et de la cour.

Dans l'attente, les classes du cycle 3 ont déménagé dans des locaux libérés par la maternelle.

Ce sont en tout plus de 30 salles dédiées au scolaire et périscolaire qui ont été aménagées et meublées pendant les grandes vacances en 2019.



# ÉDUCATION ARTISTIQUE

## Conservatoire

**1 595**

élèves inscrits

**1 311**

en musique

**34**

en art dramatique

**250**

en danse

**296**

élèves CHAM  
(179 en primaire  
et 117 au collège)

**27W**

collégiens en CHAD

**67**

auditions organisées dans  
l'enceinte du conservatoire

**16**

concerts ou spectacles à  
l'auditorium

**44**

spectacles dans des salles  
et espaces dédiés à la  
culture dans la ville ou le  
département

**8 350**

spectateurs

## Contexte et enjeux

La réussite éducative ne concerne pas seulement l'appui et l'accompagnement des orientations pédagogiques de l'Éducation nationale. La Ville y participe également par des actions de découverte ou encore par l'éducation à la culture.

## Actions

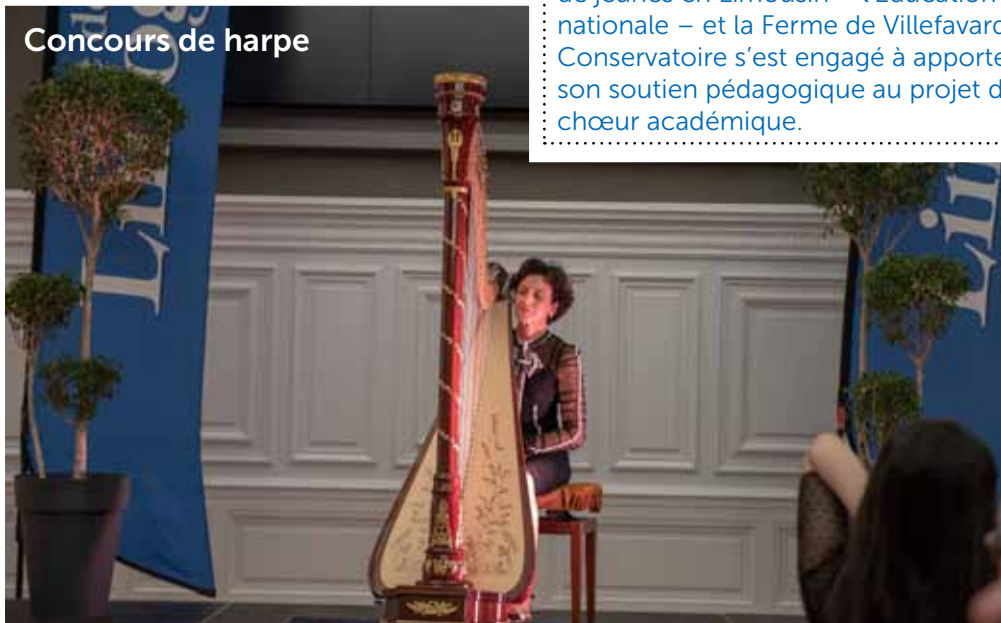
Ce programme regroupe l'ensemble des actions d'éducation artistique dans les domaines de la musique, des patrimoines et de la lecture : enseignement musical et chorégraphique au Conservatoire et classes à horaires aménagés musique (CHAM), actions pédagogiques sur le livre, les archives et les beaux-arts.



## Objectifs

*Contribuer à l'éducation, à la culture et à l'épanouissement artistique.*

## Concours de harpe



## FAITS MARQUANTS

### Le conservatoire

- Du 28 juillet au 4 août 2019, sept élèves du conservatoire se sont rendus à Icheon, Corée du sud avec leur directeur et professeur de hautbois, et ont rejoint d'autres étudiants et professeurs de Santa Fe (USA), Paducah (USA), Wuxi (Chine), Seto (Japon) et Icheon (Corée) pour six heures de répétitions journalières en vue du concert final dans la grande salle de concert d'Icheon. Le regroupement des villes jumelles pour un projet d'orchestre commun à l'initiative de Limoges en 2003 est organisé pour la première fois en dehors de Limoges en 2019. Ce projet pourrait perdurer par l'accueil de l'orchestre dans les villes créatives UNESCO jumelles.

- Les classes à horaires aménagés musicales s'ouvrent aux collégiens débutants : le conservatoire relève le défi de conduire des élèves de 6<sup>e</sup> à une bonne pratique instrumentale en 4 ans. Neuf collégiens ont débuté leurs cursus en septembre.

- Le conservatoire s'investit dans le Plan Choral de l'Éducation nationale : en partenariat avec Kaléis Chœur de jeunes en Limousin – l'Éducation nationale – et la Ferme de Villefavard, le Conservatoire s'est engagé à apporter son soutien pédagogique au projet d'un chœur académique.

## Musée des Beaux-Arts

**1 318**

visiteurs accueillis dans le cadre des séances de visites dont **895** adultes et **423** enfants

**10 414**

visiteurs « jeunes publics » accueillis au musée dont **7 599** scolaires de 1<sup>re</sup> et 2<sup>de</sup>

**92**

animations à destination des enfants tout au long de l'année : anniversaires, vernissages, ateliers et séances de visites, soit **382** enfants concernés

**89**

enseignants, formateurs ou étudiants formés au musée

## Au musée de la Résistance

**7 537**

élèves accueillis

BFM

**753**

classes ont été reçues sur le réseau BFM en 2019 pour un total de

**13024**

enfants (préscolarisation à Terminale)

Dans le cadre de la diffusion artistique, les élèves du conservatoire ont participé :

- À des collaborations du conservatoire à des événements culturels sur le territoire (Participation de l'orchestre de jazz au festival Jazz Éclats d'Émail, co-organisation du Concours de la harpe (ce concours de renommée internationale a regroupé 150 harpistes représentant 20 nationalités différentes), participation du département des musiques traditionnelles au festival Balaviris).

- À des concerts et spectacles (Quarante ans de la classe de guitare, spectacle *Travestissements* présenté à Jean-Gagnant par les classes d'art dramatique, spectacle *L'énergie des silences* regroupant des élèves de danse et théâtre des conservatoires de Limoges, Brive et Tulle en présence des chorégraphes Claude Brumachon et Benjamin Lamarche à Jean-Gagnant, *À vous Cognacq-Jay* spectacle de la chorale « Atelier chanson », concert d'ouverture des journées portes ouvertes à l'église Saint Michel des Lions).

Ce sont pour l'année, 67 auditions organisées dans l'enceinte du conservatoire, 16 concerts ou spectacles à l'auditorium, 44 dans des salles et espaces dédiés à la culture dans la ville ou le département. Le nombre de spectateurs a avoisiné les 8 350.

Le conservatoire a également organisé des conférences et masterclass avec William Bensihmon, Davide Monti, Stéphane Bellarbre en partenariat avec le conservatoire de Panazol, Jean-François Vignaud.

**Le service des Archives**

Le service a proposé deux expositions aux Archives sur une série de croquis réalisés par Jean Virolle et participé à l'action de Ville d'art et d'histoire *Mon école, mon quartier* avec l'accueil de scolaires. Les musées des Beaux-Arts et de la

Résistance ont réalisé, avec Ville d'art et d'histoire, un programme pédagogique commun à destination des enseignants du primaire et du secondaire.

**Musée des Beaux-Arts**

Dans le cadre de ses expositifs, le musée des Beaux-Arts a proposé des expositions, des jeux, des vernissages, des initiations, des ateliers. Il a suivi des projets en partenariat avec l'Éducation Nationale (« la classe-l'œuvre », « en terre de feu » ou « voyage créatif autour de 4 éléments »). Il a participé à la fête de quartier des Portes Ferrées avec un atelier de pratique artistique. Il a par ailleurs enrichi les activités proposées avec les jeux « dos de poule et nids d'âne » à partir de 2 ans, « à bouche que veux-tu » à partir de 5 ans, « les pieds dans le plat » pour les familles, des visites thématiques surprise.

**Le musée de la Résistance Limousine**

Le musée de la Résistance Limousine a pour sa part proposé tout au long de l'année, au jeune public, des visites guidées d'exposition, des spectacles et conférences, des ateliers ainsi que des actions hors les murs. Il a également présenté 3 expositions dans sa salle pédagogique :

- *La lavandière et le Tommy*
- *Anne Franck, une histoire d'aujourd'hui*
- *Héros oubliés, les animaux de la Grande guerre*

Enfin, l'application mobile « Résistances en poche » peut désormais accompagner les 8-13 ans pendant la visite du musée.

# SENIORS

## chiffres clés

**1 321**

adhérents aux clubs loisirs seniors

**1 703**

convives aux repas de Mardi-gras

**1 961**

convives aux repas de Noël

**2 072**

seniors au spectacle de l'Opéra de Limoges

**12 839**

colis remis aux aînés

soit **11 896** colis traditionnels et **943** colis friandises

## Contexte et enjeux

Ce programme s'inscrit dans le contexte d'augmentation de la population âgée, phénomène sociodémographique majeur lié à l'accroissement de l'espérance de vie et aux conséquences à long terme du « baby-boom » d'après-guerre, avec de très nombreux départs à la retraite dans les trois premières décennies du XXI<sup>e</sup> siècle.

Limoges ne déroge pas à cette tendance nationale puisque, selon les projections de l'INSEE, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus devrait progresser de 45 % entre 2010 et 2030, leur part dans la population devant ainsi passer de près d'1/4 en 2010 à près d'1/3 en 2030.

En 2019, la population de Limoges s'élève à 129 502 habitants. Les plus de 60 ans représentent 35 411 personnes et le nombre de personnes de plus de 80 ans s'élève à 9 955.

Ce vieillissement a des répercussions sociales majeures pour les politiques municipales en termes de santé, de logement, de loisirs, de relations intergénérationnelles.

Les personnes âgées les plus vieilles seront celles dont la part et le nombre augmenteront le plus fortement sur cette période, soit une augmentation de + 126 % entre 1999 et 2030. Aussi la prise en charge de la dépendance - accentuée par les maladies de dégénérescence liées au grand âge - augmentera les besoins, ce qui justifie de prolonger le plus possible l'autonomie des seniors grâce à des actions soutenues de préservation du capital santé par l'activité physique et sportive et des services à domicile.

À Limoges, 50 % des personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules à leur domicile, proportion supérieure à la moyenne nationale.

Face à ce constat, la Ville de Limoges a missionné en 2014 l'Institut régional d'éducation et de prévention à la santé (IREPS) pour mener une enquête auprès de personnes âgées de plus de 65 ans dans le cadre du Contrat local de santé (CLS). L'objet de l'étude a permis de

déterminer, entre autres, les besoins et les attentes des seniors vivant à domicile, en termes de services et de vie sociale notamment, et de définir les actions à mettre en place pour prévenir la perte d'autonomie, maintenir le lien social, mobiliser la solidarité entre les citoyens et rompre l'isolement des personnes âgées. Elle a permis de réajuster et/ou de mettre en place des actions adaptées aux différentes problématiques des seniors de la ville de Limoges depuis 2015 et pour les années à venir (mise en place d'appels et de visite de convivialité, ateliers de prévention de la perte d'autonomie, ...)

## Actions

Principalement mis en œuvre par le CCAS de la Ville de Limoges, ce programme est tributaire des autorisations des autorités de tarification, l'Agence régionale de santé (ARS) et le Conseil départemental pour les prix de journée des établissements d'hébergement. Les actions de maintien du lien social et de prévention santé par l'activité physique relèvent pour partie de la direction des sports qui a engagé une réflexion avec des villes confrontées aux mêmes problématiques dans le cadre d'un programme européen.

Il comporte trois sous-programmes :

- Le premier concerne l'information des seniors notamment le traitement des demandes d'admission en établissements : Résidences autonomie municipales (RAM) et Établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD),
- Le deuxième comprend les services et animations pour les seniors : animations et activités, -notamment au sein des clubs
- Et manifestations sportives dédiées, mais aussi des actions favorisant le maintien à domicile (portage de repas et service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD),
- Le dernier regroupe les actions d'hébergement (en RAM et EHPAD), les services et les soins aux personnes âgées dépendantes et autonomes.

Dossiers d'aides sociales  
aux personnes âgées

**198**

Bénéficiaires du SSIAD

**6 510**

jours réalisés

Bénéficiaires du SAAD

**6 775**

heures effectuées

Usagers pour le service de  
portage des repas

**210** par mois

Repas servis

**57 494**

Visites de convivialité :

**49**

Seniors visités



## Objectifs

- *Faciliter et améliorer les conditions de vie des seniors.*
- *Préserver l'autonomie, les relations sociales, la santé des seniors et ainsi retarder la dépendance.*
- *Accompagner la perte d'autonomie et la dépendance des seniors grâce à un hébergement, des services et des soins adaptés.*

## FAITS MARQUANTS

Deux conférences à destination des professionnels du secteur médico-social ont été organisées dans le cadre de la formation continue sur les thèmes :

- « Les mots de la vieillesse » par Didier MARTZ : « revenir sans cesse sur le sens des mots qu'on emploie, vérifier leur sens et leur usage ; les mots parlent de la vieillesse, la traitent voire la maltraitent » ;
- « La retraite, une vie à inventer » par Jean-Jacques AMYOT.

Ces deux conférences étaient ouvertes au tout public. Le film *Un jour tu vieilliras* d'Edouard CARRIOT sur l'isolement des personnes âgées a également été diffusé et suivi d'un échange avec la salle en présence du Docteur CARDINAUD (gériatre) et de Madame Cécile MARSAUD, responsable du Service informations seniors, en charge notamment du suivi des personnes âgées isolées.

## Le projet de reconstruction de l'EHPAD « Professeur Marcel-Faure » à La Bastide

Il a été élaboré selon les orientations suivantes :

- Une structure d'accueil d'une capacité de 120 lits en chambres individuelles, soit 16 lits de plus qu'actuellement. Dans le cadre d'une prise en charge adaptée, des espaces d'activités et de maintien de l'autonomie sont prévus pour les résidents,
- Un point d'ancrage entre le domicile et l'institution,
- Établissement ressource pour le quartier (prise de repas, entretien du linge, participation à la vie sociale de l'EHPAD, participation à des ateliers dans le cadre de la prévention des risques liés au grand âge, services à la personne avec l'intégration du Service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD) constitué d'un Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et d'un Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)). Le club seniors de La Bastide intégrera également les locaux de l'EHPAD.

L'enveloppe retenue pour cette opération s'élève à environ 13,8 M€. Le maître d'œuvre retenu est BVL Architecture et Architectes associés.

Le personnel de l'EHPAD bénéficie d'un accompagnement dans la mise en œuvre du changement depuis 2017 par des ergonomes de l'institut polytechnique de Bordeaux grâce à un appel à projet du FNP de la CNRACL.

La première pierre a été posée le 07 mars 2019, en présence du directeur de l'ARS, de M. le Président du Conseil Départemental et de M. le Maire.

Le chantier s'est mis en place progressivement, notamment avec la sécurisation du site et l'accueil des diverses entreprises.

Les travaux sont bien engagés et progressent sans retard à ce jour, une ouverture est prévue dans le courant du premier semestre 2021.



En partenariat avec  
Unis-Cité  
(dispositif intergénéreux) :

3

binômes de jeunes en  
service civique  
et

12

seniors visités une fois par  
semaine

En partenariat avec  
l'institut POLARIS :

3

étudiants CESF

2

accompagnements  
effectifs

En partenariat avec le  
lycée S.-Valadon :

12

élèves volontaires

9

bénévoles CCAS 2019

## Le projet de reconstruction de l'EHPAD « Pr. Joseph-de-Léobardy »

Établissement âgé de 32 ans, est en cours d'étude. Celui-ci a été validé par l'administration. Il devra répondre aux attentes et besoins de la population vieillissante et aux orientations prévues dans la future Loi « Grand âge et autonomie ». Ce projet sera mutualisé avec la reconstruction d'une résidence autonomie, intégrant des logements adaptés.

## Des instances qui répondent aux besoins des professionnels du secteur et des usagers

Le CCAS a créé un comité de réflexions éthiques (CRé) interservices et pluridisciplinaire en 2016 afin de prendre en compte les problématiques liées à la personne âgée dans sa globalité et de co-construire des valeurs et une culture de l'éthique communes au sein du Pôle seniors. Cette démarche répond aussi aux recommandations de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM). Cette instance éthique mène depuis septembre 2016 des travaux d'analyse de situations éthiques concrètes. En 2018, des classeurs du CRé ont été remis dans chaque EHPAD et RAM. Ils contiennent les éléments relatifs au CRé.

Une boîte mail (ccas\_comité\_éthique@ville-limoges.fr) a également été mise en place afin de recevoir les documents et les situations éthiques.

Les fiches éthiques sur « l'intimité » et « le repas » sont validées par le CRé et intégrées au classeur.

Au cours de l'année 2019, le CRé a organisé les élections pour le renouvellement de ses membres le 23 juin 2019 (neuf nouvelles candidatures et dix renouvellements). Suite à ces élections, une rencontre avec la direction du Pôle Seniors nouvellement arrivée, la direction du CCAS et le nouveau bureau a été effectuée afin de déterminer une ligne de conduite.

Des commissions éthiques ont commencé à se mettre en place au sein des établissements et vont se poursuivre sur le début 2020. Le but est de libérer la parole des agents, prendre en compte leur questionnement afin de nourrir la réflexion et pouvoir ensuite effectuer un retour. L'instance éthique n'est vivante que si elle est interactive, c'est-à-dire connectée aux réalités vécues par les professionnels de terrain. Enfin différentes formations pour les membres ont été évoquées et feront l'objet d'une validation sur l'année 2020.

## Le comité des usagers (CDU)

Il a été mis en place en 2017 au sein du Pôle seniors du CCAS. Cette instance, complémentaire aux Conseils de Vie Sociale (CVS) et à l'Assemblée Consultative est en charge d'examiner les réclamations, plaintes et difficultés des résidents et de leurs proches. Il veille également au respect des droits des usagers. Le CDU est composé de membres représentant les résidents/ usagers et les familles parmi les présidents et présidents suppléants des CVS des établissements et des usagers des services à la personne et de professionnels du secteur. Il s'est réuni à deux reprises en 2019 afin de présenter le bilan des réclamations 2018-2019.

Il s'agit là d'une instance d'échanges au cours de laquelle l'ensemble des établissements et services gérontologiques gérés par le CCAS est représenté.



Travaux du nouvel EHPAD Marcel-Faure

Dispositifs d'aide à la mobilité :

**2**

services civiques

**10**

seniors accompagnés hebdomadairement.

Aide au dépôt sur Via Trajectoire :

**95**

accompagnements à l'inscription

**20**

visites à domicile

**24**

gestion des demandes pour les personnes n'ayant pas de boîte mail

## Un comité des adhérents (CDA)

Il a été mis en place le 11 décembre 2019, instance de réflexion, de proposition et d'échange, représentative de l'ensemble des adhérents au service animations loisirs seniors (ALS).

Il met en œuvre des actions concrètes qui favorisent le lien social et le maintien de l'autonomie des seniors de la Ville de Limoges en s'inscrivant dans un cadre d'actions complémentaires aux missions du CCAS.

Il a pour rôle de veiller au respect des droits des usagers du service et de faciliter leur expression, de donner son avis et de faire des propositions sur toutes les questions liées à l'offre du service à destination des seniors de la ville.

Il est constitué de représentants d'usagers du service ALS, du Conseil d'administration du CCAS, de la direction du CCAS, du pôle seniors et de l'ALS.

## Une offre de services adaptée aux attentes des seniors d'aujourd'hui avec des loisirs, des services de proximité et des dispositifs pour tous

La semaine bleue qui s'est déroulée du 7 au 13 octobre 2019, sur la thématique « Le voyage », a permis de proposer des événements aux résidents des établissements, aux adhérents et usagers, ainsi qu'aux familles et proches, mais également des moments d'échanges et de convivialité. De plus, celle-ci s'est également déroulée durant la semaine du goût. Des actions partenariales ont d'ailleurs été proposées à cette occasion.

Cinq séjours annuels de 8 jours /7 nuits dans le cadre du dispositif " Seniors en vacances " en partenariat avec l'ANCV ont été organisés afin de permettre à tous les seniors de la ville de bénéficier de séjours à des tarifs accessibles pour tous. Sur 189 partants sur les cinq destinations, 127 seniors ont bénéficié du tarif préférentiel,

et 62 seniors sur les 127 ont perçu une aide financière du CCAS.

Un dispositif " Vacances Répit Familles " (VRF) a été mis en place en 2016 afin d'accueillir les personnes âgées nécessitant un accompagnement médico-social ainsi que leurs proches aidants. Ce concept aidants/aidés a été conçu par PRO BTP et l'AFM comme réponse innovante au besoin de répit des proches aidants. Il s'agit donc à la fois d'une structure médico-sociale et d'une structure de tourisme social et familial ; la structure dispose d'un agrément d'hébergement temporaire médico-social pour personnes âgées et d'un agrément tourisme et chèques vacances. Ce dispositif complète l'offre de séjours afin de répondre à l'évolution des besoins des plus fragiles. Toutefois, ce dispositif peine à prendre de l'ampleur. Aucune demande n'a été relayée par le SIS en 2019. En effet, la problématique du transport reste à ce jour un frein pour les personnes intéressées.

Deux repas ont été offerts par la municipalité aux seniors comme chaque année, de plus pour Noël, un spectacle a été présenté à l'Opéra de Limoges et un colis a été remis.

Le déploiement d'un service de proximité depuis 2016 au sein des mairies annexes et des antennes mairies par le service Animations Loisirs Seniors a permis de renforcer les services de proximité existants, de faciliter l'accessibilité et l'identification de ces lieux à disposition de la population. En 2019, les inscriptions aux activités de fin d'année ont été exclusivement réalisées dans les antennes-mairie et mairies annexes, soit environ 11 900 personnes reçues. La programmation annuelle de l'ensemble de l'offre de loisirs du service est de mieux en mieux accueillie par la majorité des adhérents. À cet effet, il est à noter que l'offre de loisirs évolue afin de répondre aux besoins des seniors d'aujourd'hui.

Un service de portage de repas à domicile (SPRD) qui répond aux attentes et besoins des usagers 7j/7 ; véritable service « sentinelle » pour les usagers, il contribue au maintien du lien social. Toutefois, le service de portage de

## Aide sociale

**24**

dossiers ASPA

**183**

dossiers PA

**109**

dossiers PH

**235**

personnes reçues

repas à domicile fait l'objet d'une concurrence territoriale. Aussi, un plan de communication a été mis en place : un nouveau marquage des véhicules de portage et une nouvelle plaquette ont été développés.

En 2018, le déploiement et le renforcement du dispositif de lutte contre l'isolement des personnes âgées de 60 ans et plus, domiciliées sur Limoges, par le Service informations seniors, ont été accentués afin de répondre à la volonté forte de la municipalité.

2019 a vu la poursuite des actions déjà engagées (visites de convivialité auprès des seniors par des bénévoles du service, des étudiants du Lycée Suzanne-Valadon, de l'institut POLARIS et des services civiques du dispositif « Intergénéreux » de l'association Unis Cités) mais également la mise en place de propositions soumises à la suite des deux études de repérages des besoins des seniors réalisées en avril et octobre 2018 en partenariat avec le Service de portage de repas à domicile.

Grace au soutien de la Conférence des Financeurs, le SIS a, d'une part, mis en place un dispositif de stimulation et d'accompagnement à la mobilité, difficulté récurrente dans le discours des seniors rencontrés et d'autre part, proposé un accompagnement aux démarches administratives dans le but de lutter contre la fracture numérique et aider au dépôt en ligne des demandes d'admissions en établissements pour personnes âgées sur la plateforme VIA TRAJECTOIRE. Ainsi, deux volontaires en service civique financés dans le cadre d'un appel à initiatives auprès de la Conférence des Financeurs, sont mobilisés sur le projet « Mobilité Seniors » pour une durée de 8 mois (de novembre 2019 à juillet 2020).

Les réunions bimestrielles se poursuivent avec les partenaires œuvrant dans la lutte contre l'isolement des seniors (Familles rurales, Petits frères des pauvres, Secours catholique, IREPS) et visent à la mise en place d'une coopération territoriale. Durant l'été 2019, les personnes inscrites sur le registre canicule ont été de nouveau contactées, quatorze seniors ont

pu, de ce fait, intégrer le dispositif. Un travail coordonné avec d'autres services de la municipalité a été mis en place, notamment avec le Service relations extérieurs de la médiathèque de la Ville de Limoges (quatorze « seniors isolés » bénéficient du portage de livre à domicile) mais également avec le service ALS (trois seniors à mobilité très réduite ont pu être accompagnés pour participer au spectacle de Noël à l'Opéra et vingt-six colis de Noël ont été amenés au domicile).

## Un développement des partenariats et des actions innovantes

Le vieillissement et l'isolement des personnes âgées : un constat qui a donné lieu en 2017 à un travail de réflexion pour l'émergence d'un plan d'actions transversal CCAS/politique de la Ville. Les diagnostics et actions menées en 2018 par la direction et le service habitat politique de la ville se poursuivent. À l'issue du diagnostic, les projets retenus sont : lutter contre l'isolement des personnes âgées, mettre en œuvre des actions loisirs adaptées aux seniors, faciliter la mobilité des seniors, réaliser une étude des besoins des personnes âgées (quartier du Vigenal). Des ateliers intergénérationnels Silver Geek (ateliers informatiques intergénérationnels) ont été renouvelés de novembre 2018 à juin 2019.

## Des moyens supplémentaires afin de répondre aux besoins, aux évolutions de la société et aux volontés politiques

La conférence des financeurs de la prévention de la perte de l'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus prévue par la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 a permis d'obtenir des moyens financiers supplémentaires alloués par la CNSA et versés par le Conseil départemental afin

de financer des actions de prévention médico-sociale. Le montant du forfait 2019 s'élève à 63 562 € (60 147 € en 2018). Celui-ci a permis de mettre en place des actions telles que des séances de vélo cognitif, d'art thérapie, des ateliers musicaux, des animations pour la fête des anniversaires, du repas de Noël et de la semaine bleue, des ateliers mémoire, de l'activité physique adaptée, des ateliers théâtre, des ateliers bien-être et des sorties diverses telles que des spectacles, au dancing, karaoké ou restaurant. Quatre contrats PEC (Parcours Emploi Compétences) ont été recrutés au sein des Établissements d'hébergement pour personnes âgées en complément des 16 agents recrutés en 2018. Fin 2019, 20 agents PEC sont donc affectés dans différents services (animation, cuisine, hygiène...) des EHPAD ou des RAM.

### **Une adaptation et une évolution des établissements et services afin de répondre à la réglementation en vigueur, aux normes et à l'environnement.**

Conformément à la réforme tarifaire en vigueur, les EHPAD ont réalisé et transmis au Conseil départemental un état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD).

En effet, désormais, le CCAS ne transmet plus d'avenant à la convention tripartite entre le Conseil départemental, l'État (Agence régionale de santé) et le CCAS, comme c'était le cas depuis 2001 renouvelable tous les 5 ans, mais devra signer un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM). Le diagnostic préalable à l'écriture de ce CPOM a été réalisé au printemps/été 2018. Deux réunions de concertations avec les autorités de tarification ont eu lieu et le CPOM a été rédigé. Il a été signé début 2019.

L'EHPAD Le Roussillon et la RAM Les Casseaux ont mis en place un visiophone, tel que demandé par l'AD'AP. La RAM Les Casseaux prévoit de

refaire le hall d'accueil en intégrant un espace administratif qui va permettre d'améliorer les conditions de vie au travail du secrétariat. La RAM Cervières-Imbert prévoit de refaire entièrement sa cuisine et sa salle à manger. Conformément aux appels à candidature pour les lesquels les EHPAD ont été lauréats en 2018, l'année 2019 a vu :

- Pour l'EHPAD Le Mas Rome : la mise en place d'une unité UHR (unité d'hébergement renforcé). Cette unité a été labellisée par l'ARS à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019. Ainsi, elle va permettre l'accueil de personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée entraînant d'importants troubles du comportement qui altèrent leur sécurité et leur qualité de vie ;
- Pour l'EHPAD Le Roussillon : la mise en place d'une garde mutualisée « Infirmier de nuit en EHPAD » ce qui permet, d'une part, de rassurer les équipes soignantes de nuit et d'autre part, de limiter les hospitalisations des résidents ;
- Pour l'EHPAD Pr Marcel-Faure : la réalisation d'un diagnostic sur la qualité de vie au travail et des actions ont été déclinées telle que la mise en place de groupes « espace de sophrologie », vingt-six séances ont été réalisées pour l'ensemble des établissements, l'achat de littérature concernant la prise en soins des personnes âgées et la mise en place de matériel sportif ou relaxant pour les équipes ;

• Pour l'EHPAD Le Mas-Rome : dans le cadre de l'AAC « EHPAD ressource de proximité » (d'une durée de trois ans), des ateliers de proximité (jeux cérébraux, art floral, musicothérapie...) et des conférences pour les aidants ont été mis en place depuis juillet.

La mise en œuvre et le suivi par le service gestion technique et patrimoine du CCAS du système de management de l'énergie se poursuit. Le CCAS a été certifié ISO 50001 en 2018. En 2019 le suivi précis des différentes courbes de consommation a permis la découverte de dérives dans ce domaine, notamment sur l'eau, et d'y remédier rapidement.



# OPÉRATIONS FUNÉRAIRES

## chiffres clés

Convois organisés par les pompes funèbres municipales

**1 051**

Personnes accueillies à la chambre funéraire municipale

**844**

Crémations à Limoges

**1 609**

Contrats obsèques souscrits

**215**

Inhumations à Limoges

**456**

## Contexte et enjeux

En matière funéraire, la Ville de Limoges exerce tout d'abord les compétences dévolues aux communes par le législateur. Ainsi, elle gère trois cimetières, deux columbariums et trois jardins du souvenir, installations dont la gestion ne peut être déléguée et pour lesquelles le maire dispose en propre de pouvoirs de police étendus. La collectivité gère également directement un crématorium et une chambre funéraire, équipements ouverts à tous défunts et très ancrés sur leur territoire. Elle est enfin, depuis de nombreuses années, positionnée en concurrence avec d'autres opérateurs sur l'organisation d'obsèques et la vente de contrats de prévoyance.

À ce titre, elle garantit encore aujourd'hui l'existence d'un service public funéraire, véhiculant ainsi des valeurs qui lui sont attachées telles que la déontologie et l'accompagnement désintéressé des usagers.

## FAITS MARQUANTS

Alors que le nombre de décès enregistrés à Limoges est stable, la part d'activité des pompes funèbres municipales reste forte. Ainsi, elles ont assuré près de 52 % des obsèques des personnes décédées à Limoges et 67 % des mêmes personnes qui y étaient en plus domiciliées.

Les pompes funèbres municipales assurent également des funérailles pour des personnes décédées en dehors de Limoges. Au total, elles ont organisé 1 051 convois funéraires en 2019, 25 de plus qu'en 2018. L'activité de la chambre funéraire municipale est également en hausse de 3 % avec 844 personnes accueillies. Le cimetière a enregistré 456 inhumations en 2019 contre 516 en 2018. Le nombre de contrats obsèques est stable (215) ce qui représente un encours de 650 000 € et une indemnité de gestion de 32 500 € versée par l'assureur MUTAC. Le chiffre d'affaires global de la régie funéraire atteint 2 300 000 € en 2019 (stable).

## Actions

Elles comprennent la gestion des équipements funéraires (entretien des cimetières, établissement des actes relatifs aux concessions), celle de la chambre funéraire, du crématorium, des sites cinéraires, (...), les opérations de fossoyage (ouvertures de sépultures, inhumations, ...) et l'organisation d'obsèques (demandes d'autorisations, fourniture des objets règlementaires et des personnels habilités, transports de corps, convois funéraires, proposition de contrats obsèques, ...).



## Objectifs

*Offrir à la population une gamme complète de services funéraires de qualité.*

*Perpétuer un service public funéraire.*

L'activité du crématorium repart à la hausse pour atteindre cette année 1 609 crémations (+ 3,5 % par rapport à 2018). Son chiffre d'affaires atteint cette année le million d'euros.

L'année 2019 a en outre été marquée par la poursuite de la végétalisation au cimetière de Louyat, seule alternative durable aux désherbants chimiques, avec 70 sections (sur 98) désormais ensemencées et le remplacement de tous les matériels horticoles.



---

# OFFRE DE LOISIRS

---

*Animer le territoire et créer du lien social en proposant une offre de loisirs adaptée à la diversité des publics et à l'évolution des pratiques*

PROGRAMME **28** — OFFRE CULTURELLE

PROGRAMME **29** — SPORTS

PROGRAMME **30** — LOISIRS



# OFFRE CULTURELLE

## chiffres clés

Bfm

**565 921**

entrées comptabilisées

dont **412 988**

au centre-ville,

**83 660** à Aurence,  
 et **50 069** à Beaubreuil

**925 795**

prêts

**2**

braderies d'une journée ont été organisées.

Elles ont comptabilisé

**2 568** personnes
et **19 655 €**

de recettes

**5 488**

nouveaux inscrits

**13 000**
enfants/étudiants ont été reçus en visite (**751** classes)
**18 000**

personnes ont fréquenté les animations

## Contexte et enjeux

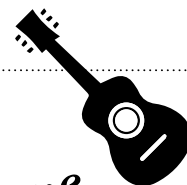
Comme toutes les collectivités territoriales aujourd'hui en France, la Ville joue un rôle moteur dans le domaine de la culture, par la gestion de grands équipements, par le nombre croissant de ses initiatives propres ou par sa contribution à la création et à la diffusion culturelle avec un soutien apporté à plus de 150 associations.

Au-delà de sa fonction première d'ouvrir de nouveaux horizons et d'enrichir les connaissances de chacun, l'action culturelle de la Ville constitue un élément essentiel du développement local avec des retombées économiques significatives, contribue à l'attractivité du territoire et à la cohésion sociale.

La démocratisation de la culture implique de nouvelles approches, à la fois la recherche d'un élargissement de la base sociale du public à partir de l'offre « conventionnelle » mais aussi une diversification des contenus de la notion de culture en tenant compte des nouvelles pratiques (« musiques actuelles », « culture de l'écran »...).

Par ailleurs, les tensions sur les ressources financières de la collectivité impliquent de gagner en efficacité par la transversalité des actions.

Plus encore que dans le domaine sportif, se pose aussi la question des charges de centralité et de la tarification. En effet le rayonnement de ses grands équipements (musées, opéra, conservatoire, bibliothèques) est régional, voire au-delà, alors que seuls les contribuables de Limoges participent à leurs coûts de gestion, les autres collectivités n'ayant participé qu'aux dépenses d'investissements (construction, extension et rénovation) et l'intercommunalité n'intervenant quasiment pas dans le champ culturel.



## Objectifs

- *Contribuer à l'épanouissement culturel des citoyens.*
- *Soutenir les initiatives de création et de diffusion artistiques.*
- *Participer à l'attractivité du territoire.*

## Actions

Ce programme est presque exclusivement mis en œuvre par la direction de la culture et du patrimoine et certains des établissements qui en relèvent (bibliothèques, centres culturels, musées, conservatoire) en relation avec les associations culturelles. Certaines actions s'inscrivent dans le cadre d'une coopération avec les autres collectivités ou relèvent d'un contrôle scientifique de l'État. Il comporte 3 sous-programmes :

- le premier regroupe toutes les actions culturelles d'initiative municipale en matière d'arts plastiques et décoratifs, de lecture et d'offre documentaire, de spectacles vivants au sein des équipements ou en plein air et de cinéma,
- le second comprend les actions de sensibilisation et de médiation culturelle comme l'e-music box, le dispositif « passerelle culturelle »,
- le troisième regroupe les dispositifs de soutien municipal aux initiatives privées de création et de diffusion culturelle (soutien technique et financier aux associations, mise à disposition de locaux à vocation culturelle, de salles de spectacles et de personnels, accueil de spectacles à l'Opéra de Limoges et dans les CCM...).



Bfm

**43 395**

connexions internet en accès libre

**2 700**

personnes pour la Nuit de la lecture

**4 200**

personnes à l'espace multimédia du centre ville (G.I.T.E.)

CCM

**971**

abonnés

**167**

parcours artistiques

**50**

spectacles

**70**

représentations (hors festival)

**40 189**

spectateurs au total

Lennon :

**16 427**

spectateurs

(67 levées de rideau)

Danse :

**21**

spectacles

pour **41** représentations**4**

compagnies aidées en coproduction, pour un montant total de

**15 775 €**

## FAITS MARQUANTS

### Lecture et offre documentaire

**L'offre documentaire a été élargie dans les bibliothèques de proximité** (Bastide Vigenal et Landouge) avec un service de prêt direct de dvd et un accès facilité à ces supports.

L'espace de la mezzanine au centre-ville a été réaménagé pour proposer aux lecteurs un espace centré sur la bande dessinée, doté d'espace de lecture et de consultation. Les fonds en accès direct ont été augmentés ainsi que les rotations de documents en réserve. Cet espace est aussi un lieu d'information et d'expositions. Il a enregistré 66 000 prêts depuis son ouverture en avril 2019 (+ 34 % pour les prêts de BD). La Bfm a poursuivi son activité de lieu marquant de l'animation culturelle :

**L'accueil des scolaires** : 753 classes ont été reçues sur le réseau (700 en 2018) pour un total de 13 024 enfants (préscolarisation à Terminale).

**Déploiement de l'activité du service "Actions extérieures"** : le service Hors les murs a augmenté son action réalisant 276 actions (21 en 2018) "hors les murs" et rencontrant 750 personnes. Ces actions se divisent en deux volets principaux : animation et portage en institution (prison, hôpital, EHPAD, etc) et portage individuel à domicile.

**Fin septembre 2019, l'espace multimédia de la Bfm centre-ville est devenu le G.I.T.E** (gaming internet technologie entraide). Il organise de nombreuses formations sur inscription pour les usagers. Un nouvel espace de retro-gaming a aussi été mis en place proposant une dizaine de consoles de jeu ainsi que plus de 400 jeux.

Ces espaces accueillent le public du lundi au samedi de 14h à 18h soit 2h d'ouverture quotidienne en plus.

**Lire à Limoges** s'est déroulé les 3, 4 et 5 mai 2019. La présidence était incarnée par David Foerkinos, entouré de 17 invités d'honneur : Franck Thilliez, Philippe Besson, Raphaëlle Giordano, Bernard Werber, Laurent Gounelle, Jean-Marie Blas de Roblès, Jean Rouaud, Hervé Le Corre, Cali, Marie-Aude Murail, Virginie Grimaldi, Henri Lopes, Jean Teulé, Marie Desplechin, Serge Bloch, Catel, Anne Gosciny. Parmi les temps forts de la programmation, un cycle cinéma à l'Opéra, les 60 ans du Petit Nicolas, un hommage rendu à Régine Deforges à l'occasion des 5 ans de sa disparition lequel a précédé la remise du Prix Régine Deforges décerné à Joseph Ponthus, la mise à l'honneur du polar avec un espace dédié et plus de trente auteurs présents, la Master class Philo sur le thème de l'hospitalité, avec la philosophe Fabienne Brugère.

### Spectacles vivants

L'année a été marquée par le festival pour la petite enfance **Kaolin et Barbotine** et le festival de hip hop **Limoges Block Party**. Ce dernier a pris une nouvelle ampleur, avec davantage de spectacles professionnels et en créant un événement plus conséquent sur 10 jours.

60 groupes ont utilisé les **3 locaux de répétition de J-Lennon** où 18 associations locales ont bénéficié d'un travail d'accompagnement (spectacles amateurs, résidence).

Une étude a été lancée en septembre 2019 à l'initiative de la Ville, afin de définir en concertation avec les associations de musiques actuelles, un « projet de territoire en faveur des musiques actuelles ». Changement d'appellation de la Scène conventionnée pour la danse qui est devenue « **Scène conventionnée d'intérêt national- art et création chorégraphique** » pour la période

## CCM

Kaolin et Barbotine

**5 850** spectateurs**28** spectacles,  
dont **10** proposés par des  
compagnies européennes**107** représentations

## Animations estivales

"Renoir impressionne  
Limoges"**3 500**  
personnes

"Une toile sous les étoiles"

**6 000**  
spectateurs

## Passerelle culturelle

**3 300** personnes ont  
bénéficié du dispositifL'Opéra et les centres  
culturels municipaux sont  
fréquentés par **61%** des  
bénéficiaires du dispositifLe coût pour la collectivité  
est de **5 À 7 €** par  
spectacle, le montant 2019  
est de **22 279 €** (valorisé)  
et de **8 286 €** (coût réel)

## Lire à Limoges

**339** auteurs**8** librairies**18** maisons d'édition  
régionales**13** associations

2020/2023.

Développement d'actions de  
médiation autour de la danse (séances  
d'échauffement du spectateur, rencontres  
avec les artistes...)Année **Kaolin et Barbotine**, festival  
biennal européen comprenant la  
présentation par des troupes de toute  
l'Europe d'une trentaine de spectacles,  
des animations, des ateliers pour parents  
et enfants, des expositions et des  
rencontres pour les professionnels de la  
petite enfance.Une plateforme a été réalisée dans la  
salle de spectacles de J-Gagnant pour  
accueillir 8 fauteuils PMR.À noter également la réfection de la  
terrasse du CCM J-Moulin.

## Programmations diverses

## Bfm

2 braderies ont reçu 2 568 clients.  
La deuxième édition de la **Nuit de la  
Lecture** a été organisée en janvier.  
Plusieurs expositions ont été présentées :  
*Clock* (présentation ludique et interactive  
des rythmes biologiques), *Loustal  
illustre Simenon* (à l'occasion de la  
commémoration des 30 ans de la mort  
de Simenon) *Lecture mon amour* (mise  
en scène de personnalités du monde de  
la culture et de leur goût pour la lecture).  
Des rencontres ont été organisées  
(Jacques de Loustal et Franck Bouysse,  
Emily Loizeau et Philippe Jaenada, Ali Al  
Muqri...)

## Animation estivale "Renoir impressionne Limoges"



## Lire à Limoges

**4 640** élèves ayant bénéficié d'une rencontre avec un auteur

**90** temps de programmation (conférences, débats...) avec une fréquentation de **4 416** personnes

Plus de **32 000** visiteurs sous le chapiteau

Budget de la manifestation : **519 284 €**

## Opéra

Budget de fonctionnement total 2019 :

**7 229 830 €**

(subvention ville **5 300 000 €**)

**105** ETP permanents et semi-permanents artistiques

**341** intermittents engagés

Fréquentation totale à Limoges :

**57 500** spectateurs pour **100** représentations et **85** actions culturelles

Éducatif : **68** établissements scolaires (primaires, collèges et lycées) ont fréquenté l'Opéra de Limoges

## Investissement

La construction des **2** salles de répétition, l'une pour le théâtre de l'Union, l'autre pour le conservatoire, ainsi que la réhabilitation des ateliers du théâtre

**126 535 €** investis dans les CCM

**139 314 €** à la Bfm centre ville pour l'acquisition de nouveaux mobiliers

À l'occasion des *Zébrures d'Automne*, la Bm a été le lieu principal de représentation de la 1<sup>re</sup> édition de la *Nuit Francophone*.

## Programmation estivale

Chaque jeudi de l'été, des séances de cinéma en plein air ont été proposées en bord de Vienne. Ces *Toiles sous les étoiles* ont accueilli en moyenne 500 personnes par soirée. 3 autres séances ont eu lieu dans les quartiers prioritaires. *Renoir impressionne Limoges* le 14 juillet dans les jardins de l'évêché. Un hommage a été rendu au peintre Auguste Renoir pour le centenaire de sa disparition. Troupes de théâtres, guinguette, peintres, se sont succédés, dans une ambiance 1900. Un *Spectacle son et lumière* en images géantes a été présenté sur la façade du musée des Beaux-Arts tous les soirs du 19 au 28 juillet.

## Soutien aux structures culturelles

Le dispositif *Passerelle culturelle* compte désormais 51 associations avec l'intégration de deux nouvelles associations : France Handicap et le centre social de Beaubreuil. Mise en place lors de la signature de la charte 2019-2021 d'un "passeport Passerelle Culturelle" pour développer l'autonomie des publics. **68 associations ont été subventionnées, pour un budget de 803 175 €.**

## Soutien à l'Opéra

2019 a été l'année du conventionnement de l'Opéra par le ministère de la Culture *Scène conventionnée d'intérêt national - Art et création pour l'art lyrique* pour la période 2019 à 2022.

L'Opéra a poursuivi son engagement pour la création et ses missions de coproductions et de diffusion. Sa politique de transmission auprès de tous les publics se renforce avec le lancement du programme *Un Chant, Une Chance* à destination des adultes demandeurs d'emploi, parallèlement à la poursuite du programme *OperaKids*.

Parmi les événements qui ont marqué l'année : concert de l'Orchestre de l'Opéra de Limoges au Théâtre des Champs-Élysées et à l'Auditorium de Bordeaux avec la soprano américaine Nadine Sierra ; nouvelle production de *Die Tote Stadt* d'Erich Wolfgang Korngold, reprise de la production de *Macbeth* de l'Opéra National de Bordeaux ; reprise de la production des *Pêcheurs de Perles* de Bernard Pisani ; diffusion le 24 novembre sur France 3 du spectacle *Les Forains* coproduit par l'Opéra ; 8 représentations de *Mme Favart* à l'Opéra Comique et au Théâtre de Caen avec le chœur et l'orchestre de l'Opéra.

## OpéraKids - Voix en cavale





## SPORTS

## chiffres clés

BILAN FINANCIER  
Fonctionnement**1 281 M€**

de budget de fonctionnement réalisé en 2019 (hors coûts de personnel et d'énergie).

Ce budget était relativement stable par rapport à 2018 (**1 211 M€**)**311 728 €**

pour le financement du mouvement sportif (sport de masse et conventions de partenariat)

**231 151 €**

alloués au soutien technique des manifestations sportives

**30 000 €**

pour les animations d'apprentissage sportif

**2 182 M€**

coût estimé de la mise à disposition des équipements (piscines, gymnases...) aux clubs sportifs locaux

## Contexte et enjeux

Activité de divertissement et de maintien en forme, le sport connaît une évolution notable, à la fois une augmentation globale des pratiques et l'engouement pour les activités individuelles de pleine nature. L'enjeu des activités sportives est fondamental pour une ville et va bien au-delà de la satisfaction des attentes individuelles. Elle implique la mise à disposition d'équipements adaptés, au nombre de 116, qui permettent de pratiquer 70 disciplines à Limoges. Si la plus large accessibilité peut être un gage de fréquentation et d'efficience des moyens de gestion engagés dès lors que ces équipements n'ont pas d'équivalent dans le département, la question de la tarification se pose pour les pratiquants qui ne contribuent pas à leur entretien en tant que contribuables locaux.

Au-delà de la dépense physique et de ses bienfaits individuels, de nouvelles préoccupations collectives se font jour : la prévention et la promotion de la santé, l'éducation au sport et par le sport, la socialisation et le maintien du lien social - notamment intergénérationnel -, la mixité ou la lutte contre l'exclusion. Sous réserve d'une bonne gestion, l'engagement associatif et le bénévolat - en nette augmentation - constituent un levier fondamental dans la mise en œuvre des réponses institutionnelles à ces problématiques. À côté du sport de masse, le sport de haut niveau a un impact sur l'emploi et constitue un facteur de fierté et d'attractivité qui justifie un engagement public, lequel doit toutefois être proportionné à l'évolution des capacités financières de la Ville.

## Actions

Mis en œuvre en relations étroites et constantes avec les clubs sportifs, les établissements d'enseignement et les centres de loisirs, ce programme comporte deux volets :

- des actions de soutien logistique et financier aux pratiques sportives (exploitation et mise à disposition d'équipements sportifs, soutien technique et financier à l'organisation de manifestations sportives nationales et internationales, aux saisons sportives des grands clubs, financement du mouvement sportif local),
- les animations sportives organisées par la Ville (animations de découvertes par le sport et d'apprentissage sportif, séjours de pleine nature à vocation sportive).



## Objectifs

- *Gérer et adapter l'offre d'équipements sportifs municipaux aux besoins sportifs des différentes catégories d'usagers.*
- *Favoriser la pratique sportive comme vecteur de lien social et pour son rôle éducatif.*
- *Soutenir les activités des clubs sportifs locaux y compris le sport de masse.*



## BILAN FINANCIER Investissement

Le budget d'investissement réalisé en 2019 était de

**1 204 M€**

Parmi les principales opérations d'investissement en 2019, on peut noter :

- Extension du gymnase de Landouge (1<sup>re</sup> phase)

**260 000 €**

- Création d'un terrain synthétique foot/rugby à Beaublanc (1<sup>re</sup> phase)

**335 000 €**

- Mise en place d'un parquet de handball au gymnase Henri-Normand

**147 000 €**

- Réfection de l'éclairage du boulodrome du Moulin Pinard

**135 000 €**

- Réfection du sol sportif au gymnase Jean-Macé

**53 600 €**

- Changement des panneaux de scorage de la salle municipale et du gymnase de Landouge

**20 700 €**

- Remplacement du faux-plafond acoustique de la piscine des Casseaux

**54 600 €**

## FAITS MARQUANTS

### Financement du mouvement sportif local (sport de masse et conventions de partenariat)

47 associations sportives locales ont bénéficié d'une subvention de fonctionnement annuel 2018/2019 pour un montant total de 80 678 €.

12 évènements sportifs ou déplacements exceptionnels pour une compétition organisés par les clubs locaux (hors grandes manifestations nationales et internationales du programme 7 et autres évènements déjà financés dans le cadre des conventions de partenariat) ont été aidés par le biais d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement pour un montant total de 21 950 €.

11 clubs omnisports ou unisports ayant atteint un niveau de compétition nationale ont conclu avec la Ville de Limoges une convention de partenariat pour un montant total en 2018/2019 de 227 850 € (ASPTT Limoges, Limoges Athlé, Limoges Landouge Foot, Alliance Judo Limoges, CAPO Limoges, AS Bad 87, Landouge Loisirs, le Cercle d'Escrime de Limoges, le Limoges Étudiants Club, l'AS Legrand Omnisports et l'Élan sportif et Elfes de Limoges). 4 clubs sportifs locaux ont enfin bénéficié d'une subvention d'équipement pour l'acquisition de matériel spécifique, pour un montant total attribué de 10 000 €.

### Soutien technique à l'organisation de manifestations sportives

Environ 260 manifestations sportives sont rattachées au programme 5.29, dont 60 d'importance moyenne et environ 200

petites manifestations qui se déroulent dans les différents équipements sportifs municipaux tout au long de l'année. Le coût des prestations techniques diverses et des subventions allouées à ces manifestations s'élève à 231 151 €. Les manifestations du programme 5.29 représentent un peu moins du tiers du coût total de l'ensemble des manifestations sportives (programmes 1.7 et 5.29) évalué à 837 796 €.

### Animations d'apprentissage sportif

Le service des Activités physiques et sportives est chargé de l'organisation d'animations sportives pour tout public sur les thèmes : sport santé, sport nature et sport éducation, ainsi que de séjours sportifs de pleine nature.

### Mercredis sportifs et Mercredis sportifs pass club

L'initiation à la pratique sportive est un axe fort de la politique sportive municipale. C'est dans ce sens que la Ville met en place le dispositif « Les Mercredis Sportifs » qui permet gratuitement aux jeunes de 5 à 11 ans résidant à Limoges de découvrir et de s'initier, tous les mercredis en période scolaire, à différentes activités physiques et sportives.

L'objectif affiché n'est pas la spécialisation ou la performance, mais de permettre aux jeunes d'avoir une première approche d'une discipline sportive susceptible par la suite de leur donner envie de rejoindre le milieu associatif sportif.

Cette opération a été créée en 1993, mais depuis septembre 2017, un autre volet de l'opération, le dispositif *Mercredis sportifs - pass club* propose aux jeunes de pratiquer une activité sportive au sein d'un club.

Après une année de découverte, et même

Mise à disposition des usagers d'équipements sportifs

### Gymnases et terrains sportifs :

Heures d'utilisation des terrains 2019

**28 244**

Heures d'utilisation des gymnases 2019

**101 439**

### Golf municipal :

**653**

abonnés dont

**70**

jeunes en école de golf

### Parcours 18 trous :

**13 650**

accès parcours/an dont

**1833**

green fees

### Practice :

**8089**

accès

**295**

heures d'initiations proposées aux élèves de la Ville de Limoges (210 h pour des classes de cycles 3 et 85 h pour des élèves de collèges et lycées)

### Piscines municipales :

Entrées dans les piscines municipales (stable)

**183 436**

Élèves concernés par l'apprentissage de la natation en milieu scolaire

**3 500**

en cours d'année, l'enfant peut, suivant ses désirs, intégrer le club pour continuer à pratiquer.

Ce nouveau dispositif de partenariat dynamique avec des associations sportives de la ville permet aux enfants de découvrir leur sport favori au sein du club tout en bénéficiant des « avantages mercredis sportifs ».

Par le biais d'une convention annuelle, les associations sportives sont partenaires des *Mercredis sportifs – pass club*. Elles mettent à disposition un ou plusieurs éducateur(s) sportif(s) pour accueillir au sein de leur structure les jeunes qui se sont inscrits auprès de la direction des sports.

Les participants peuvent même, à tout moment, adhérer au club accueillant.

Toutes ces activités sont encadrées soit par des éducateurs sportifs diplômés d'État, soit par des éducateurs issus du mouvement sportif local, soit par du personnel municipal qualifié.

## Action d'intervention des ETAPS du service des APS dans le temps scolaire

La Ville de Limoges a souhaité depuis le printemps 2018 proposer à la Direction départementale de l'Éducation nationale et aux enseignants des écoles élémentaires de la Ville, l'intervention des ETAPS dans le temps scolaire. Auparavant les ETAPS de la ville n'intervenaient que dans les temps péri et extra-scolaires. Cette intervention a été mise en place sans charge financière supplémentaire, à masse salariale constante affectée au service.

Bilan année scolaire 2018/2019 :

Le programme d'intervention a fait l'objet d'un travail concerté entre les directions municipales des Sports et de la Jeunesse et les services d'Éducation nationale, ainsi qu'avec les directeurs des écoles concernées.

Les activités retenues doivent toujours

faire partie des programmes et textes officiels et sont proposées aux enfants des classes de CM2.

Elles s'attachent à respecter les principes suivants :

- Projet portant sur des activités spécifiques où la présence d'un ETAPS est indispensable (activités à encadrement renforcé) ;
- Les ateliers sportifs se déroulent les après-midi ;
- Prise en compte des possibilités matérielles de pratiquer l'activité (proximité et disponibilités des installations sportives, disponibilité du matériel pédagogique).

Les périodes :

(L'intervention débute annuellement après les vacances de la Toussaint)

- Période 2 (5 novembre – 21 décembre)  
7 séances : 11 classes – 290 élèves
- Période 3 (7 janvier -15 février)  
6 séances : 6 classes – 152 élèves
- Période 4 (4 mars – 12 avril)  
6 séances : 6 classes – 166 élèves
- Période 5 (29 avril – 21 juin)  
8 séances : 4 classes – 100 élèves

Les activités sportives proposées :

- Période 2 : apprentissage VTT, tir à l'arc, gymnastique, course d'orientation
- Période 3 : roller, tir à l'arc
- Période 4 : gymnastique, tir à l'arc
- Période 5 : canoë-kayak, apprentissage VTT, GEA (Grimpe encadrée dans les arbres)

## Sportez-vous bien à Limoges 2019

L'opération *Sportez-vous bien à Limoges* a pour but de proposer un programme d'activités sportives durant les vacances scolaires pour permettre aux jeunes Limougeauds de pratiquer un sport,

## Mercredis sportifs

**364**

participants au total en  
2018/2019  
dont **45%** de filles

## Mercredis sportifs

**12**

activités sportives,  
**232**  
inscrits

Mercredis sportifs  
Pass Club**16**

activités sportives  
(**16** associations  
partenaires),

**132**

inscrits

**Activité VTT sur le temps scolaire**

découvrir de nouvelles activités sportives et les fondamentaux d'une discipline dans un cadre convivial et ludique.

Par cette opération, la Ville de Limoges participe à la lutte contre le désœuvrement et favorise la passerelle entre le jeune et le mouvement associatif.

Cette opération permet durant les vacances scolaires (Toussaint, Hiver, Printemps et Été) à tous les jeunes âgés de 6 à 16 ans résidant à Limoges de pratiquer gratuitement de multiples activités sportives soit :

- En formule stage d'une semaine (matin ou/et après midi) pré-inscription obligatoire
- En formule à la séance : inscription sur place (possibilité de réserver sa place)

Cette opération est très appréciée des jeunes âgés de 6 à 16 ans.

## Séjours sportifs 2019 au Lioran en partenariat avec la direction de la jeunesse

La direction des sports, en collaboration avec la direction de la jeunesse, organise chaque année durant les vacances d'hiver au centre de vacances de la Ville de Limoges au Lioran (15), 2 séjours à la neige de 7 jours accueillant 96 enfants chacun.

Les objectifs de ces séjours sont de permettre aux jeunes de :

- S'épanouir par la pratique d'activités sportives en milieu montagnard ;
- Accéder à des connaissances, des compétences, des comportements afin de participer au développement de sa citoyenneté ;
- S'épanouir au sein d'une vie de groupe et d'y prendre plaisir ;
- Se situer parmi les autres et de s'intégrer à la vie collective ;
- S'initier, se perfectionner à une activité de sports d'hiver dans des conditions de plaisir et de sécurité ;
- Découvrir le milieu de la moyenne montagne.

L'un des objectifs des séjours est de favoriser la découverte du milieu montagnard au travers de la pratique de sports de pleine nature.

L'activité dominante choisie est le ski alpin ou le snowboard.

- Séjour 1 : ski alpin – snowboard du 17 au 23 février 2019
- Séjour 2 : ski alpin du 23 février au 1<sup>er</sup> mars 2019

Chaque séjour dure 7 jours avec une équipe mixte éducateurs/animateurs au nombre de 11 + 1 directeur titulaire du service animation ou du service des sports et un adjoint titulaire du service des sports ou vacataire du service animation. Une assistante sanitaire faisait également partie de l'équipe + 12 agents du service restauration qui ont assuré l'entretien des



## Sportez-vous bien

SVB Hiver

**339**

inscrits pour

**1 556**

participations

(302 pour 1 426 en 2018,  
268 pour 1 084 en 2017)

SVB Pâques

**332**

inscrits pour

**1 259**

participations

(323 pour 1 470 en 2018,  
268 pour 1 277 en 2017)

SVB Été

**1 407**

inscrits pour

**5 549**

participations

(1 344 pour 5 227 en 2018,  
1 142 pour 4 292 en 2017)

SVB Toussaint

**394**

inscrits pour

**1 294**

participations

(295 pour 1 214 en 2018,  
254 pour 969 en 2017)

Total pour 2019

**2 078**

inscriptions pour

**8 364**

participations

locaux et la préparation des repas. Il y aura eu au total 192 enfants sur l'ensemble des 2 séjours ski organisés cette année (soit 7 enfants de plus qu'en 2018)

Un questionnaire de satisfaction est toujours remis aux enfants : Séjour 1 (96 réponses), séjour 2 (96 réponses) = 192 retours

## MANIFESTATIONS SPORTIVES INTERGENERATIONNELLES

Limoges, Ville Santé Citoyenne depuis 2015, a été reconnue en 2019 membre du réseau des Villes-Santé de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

Avec cette adhésion au réseau français des Villes-Santé de l'OMS, la municipalité a souhaité à la fois renforcer son action sur la santé grâce au concours des expériences accumulées par le réseau et participer à son enrichissement par une contribution sous forme de partage de ses actions.

La Ville de Limoges est ainsi inscrite dans le groupe de travail « Ville Sport Santé » spécifiquement dédié à cette thématique par le réseau.

La Ville de Limoges soutient également le dispositif Sport sur ordonnance porté par l'association Limousin Sport Santé. Ce dispositif a pour mission de faciliter la prise en charge de patients orientés par des médecins vers une activité physique adaptée : en effet, le 30 décembre 2016, un décret a été promulgué, il précise les conditions de prescription par un médecin d'une activité physique adaptée à certaines personnes malades. Les Villes-Santé du Réseau français de l'OMS sont engagées de façon volontariste pour la santé de tous leurs habitants. Limousin Sport Santé a été retenu parmi les 138 premières Maisons Sport Santé dont la liste a été communiquée le 16 janvier 2020 par Roxana MARACINEANU, Ministre des sports.

La Ville de Limoges met à disposition exclusive de Limousin Sport Santé les locaux d'un ancien centre médico sportif (proche maison municipale des sports) à titre gracieux afin d'accueillir les patients



Sportez-vous bien - stage skateboard

### Sportez-vous bien été / Mixité et quartier prioritaires :

Année	Nombre de participants	Jeunes des QPV	Participation féminine
2015	1 081	15%	39%
2016	1 262	25%	41%
2017	1 142	28%	41%
2018	1 344	22%	40%
2019	1 407	20%	47%



ainsi que plusieurs heures par semaine la salle polyvalente de la base nautique et la salle polyvalente de la maison municipale des sports.

La Ville de Limoges met en place son propre concept *Activez votre vie, osez le sport*, c'est-à-dire une politique d'animation sport santé encadrée par les ETAPS municipaux, une opération majeure qui est plébiscitée par les Limougeauds : *Les printemps sportifs*.

C'est un programme de huit semaines qui permet aux plus de 50 ans non licenciés de pratiquer une activité physique et sportive. Dans un souci d'inciter à la pratique sportive tout au long de la vie, la direction des sports, en partenariat avec le mouvement sportif, a proposé une palette d'activités dans un cadre convivial et sécurisé.

Les objectifs sont les suivants :

- Contribuer au bien-être des personnes de 50 ans et plus,
- Maintenir le capital santé et préserver une qualité de vie,
- Renforcer la cohésion sociale par le sport,
- Contribuer à la valorisation du patrimoine local.

À l'occasion de l'édition 2019 des *Printemps sportifs*, le programme a été proposé pour la 1<sup>re</sup> fois sur 2 périodes de huit semaines (hors vacances scolaires) :

- « Les Printemps sportifs en salle » : du 28 janvier au 05 avril 2019
- « Les Printemps sportifs plein air » : du 29 avril au 21 juin 2019

La session 2019 a réuni 201 personnes, âgées de 50 à 85 ans, pour un programme pour les 2 périodes de 21 activités.

Le nombre d'inscriptions s'est élevé à 304 pour une capacité d'accueil totale de 325 (en moyenne 1 personne s'est inscrite à 1,5 activité).

Sur les 201 personnes ayant participé, on dénombre :

- 130 femmes soit 65 % (64 % en 2018, 66 % en 2017)
- 71 hommes soit 35 % (36 % en 2018, 34 % en 2017)
- 180 personnes résidant à Limoges soit 90 % (80% en 2018) dont 11 sont issues des quartiers prioritaires de Limoges soit 5.5% (6,5 % en 2018).

Les 21 activités proposées : aquagym, échecs et mémoire, escalade en salle, équilibre, golf, gym douce, marche parcours santé, randonnée canoë, stretching global actif, tennis de table, tir à l'arc, aquaphobie, bowling, badminton, stand up paddle, vol à voile, tennis sur terre battue, naginata, plongée subaquatique, marche avec bâtons et rando pédestre.

Le taux de remplissage (nombre d'inscrits par rapport au nombre de places) est de 100 % (92 % en 2018).

Le taux global d'assiduité des participants s'élève à 74 % (75 % en 2018, 71% en 2017)

A noter : 77 personnes étaient présentes à la randonnée conviviale du 11 avril 2019 (52 en 2018, 117 en 2017, 68 en 2016).

L'encadrement est assuré à la fois par les éducateurs sportifs municipaux mais aussi par les clubs locaux partenaires de l'opération :

- 7 éducateurs sportifs ETAPS du service des APS,
- 6 associations sportives partenaires (participation à titre gracieux) :
- LEC naginata (art martial japonais)
- Club Subaquatique de Limoges
- Comité départemental de tennis de table
- Limoges Tennis Club Garden
- ASPTT section canoë – kayak
- Association Limousine des Sports Aériens (vol à voile)

Une enquête est réalisée chaque année

auprès des participants :

En fin de session, un questionnaire a été remis à chaque participant, 100 ont été retournés.

Il en ressort pour l'opération 2019 que :

- **Adhésion à un club** : 43% des participants ne sont membres d'aucune association (47% en 2018, 38% en 2017, 51% en 2016)
- **Moyen de déplacement** : 77 % se sont déplacés sur les sites d'activité avec leur véhicule personnel, 17% en covoiturage, 11% à pieds, 9% en bus et 5% en vélo) - (En 2018 : 87% ont utilisé leur véhicule personnel, 10% en covoiturage, 5% à pieds, 3% en bus et 2% en vélo)
- **Encadrement** : 85% sont très satisfaits, 15% satisfaits et aucun n'est pas

satisfait. Les participants trouvent également que les éducateurs sont à leur écoute (95%).

• **À l'avenir :**

- 66% envisagent de poursuivre une activité physique individuellement
- 47% envisagent de poursuivre en club
- 94% ont l'intention de participer aux Printemps Sportifs 2020.

LEC naginata (art martial japonais)



**Les Printemps Sportifs - Répartition des tranches d'âges :**

Tranche d'âge	Nombre en 2019	% en 2019	% en 2018	% en 2017
50-60 ans	36	18%	22%	22%
61-70 ans	130	65%	63%	65%
71-80 ans	33	16%	13%	12%
+ de 80 ans	2	1%	2%	1%
<b>TOTAL</b>	<b>201</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**Les Printemps Sportifs - Nombre de participants :**

Année	Nombre de participants	Représentation féminine
2016	215	67%
2017	228	66%
2018	213	64%
2019	201	65%

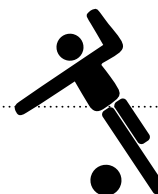
## chiffres clés

**11 496**journées enfant  
(3/12 ans) pour les  
accueils de loisirs  
vacances**1 623**journées enfants  
(12/17 ans) pour l'accueil  
de loisirs adolescents**634**enfants et jeunes  
participants aux séjours de  
vacances hiver et été**Contexte et enjeux**

L'allongement de la durée de vie, conjugué à l'abaissement progressif de l'âge de la retraite, à la réduction du temps de travail et l'allongement des congés, mais aussi aux périodes de chômage ont libéré des plages de temps libre inconnues auparavant. C'est sur la Ville que repose la plus grande part de la responsabilité de la politique de loisir, soit directement, soit par son soutien au monde associatif, car elle représente l'échelon le plus proche des citoyens. Mais l'allongement du temps disponible ne signifie pas pour autant une augmentation uniforme du temps consacré aux loisirs. Aussi, ce programme entend apporter des réponses collectives à des besoins notablement différents selon les tranches d'âges et l'origine sociale, qui dépassent le cadre des seuls loisirs sportifs et culturels. Alors que le lien social se distend, la Ville entend favoriser les rencontres entre générations et entre citoyens de diverses origines afin que chacun se sente appartenir à une même communauté de vie.

**Actions**

Ce programme comprend des accueils de loisirs pour les écoliers, des loisirs pour adolescents, l'organisation de séjours de vacances (pour les jeunes et les seniors), les ateliers et stages proposés dans les CCM. Depuis la mise en vente de la colonie de vacances de Saint-Trojan, les séjours pour les enfants et les jeunes sont organisés dans des structures de vacances situées dans différentes régions. Destinations de 2018 : Charente-Maritime, Landes, Vendée, Loire-Atlantique, Hautes-Pyrénées. De nombreux séjours sont aussi organisés au Lioran, au centre de vacances du Bec de l'aigle dont la Ville est propriétaire. Le centre accueille des classes de découverte toute l'année, ainsi que des séjours durant les vacances de février et l'été. Une centaine d'enfants peut découvrir chaque semaine le milieu et les activités de la montagne.

**Objectifs**

- *Proposer une offre de loisirs créatifs adaptée aux possibilités contributives des ménages.*
- *Utiliser les temps de loisirs pour participer à l'apprentissage des règles de vie commune, à l'éducation à l'environnement.*
- *Rompre l'isolement de certaines catégories d'habitants.*
- *Maintenir et reconstituer des liens sociaux.*



## FAITS MARQUANTS

Pour la première année, les inscriptions aux accueils de loisirs et les préinscriptions aux séjours de vacances ont été proposées directement depuis le portail familles. Environ 70% des parents ont choisi ce mode d'inscription simplifié. Des temps d'échanges ont été maintenus pour permettre aux familles de rencontrer les personnels qui prennent en charge leurs enfants et de pouvoir ainsi poser toutes les questions d'organisation qui les préoccupent, lever les inquiétudes éventuelles, évoquer le déroulement des activités et des séjours. Cette nouvelle organisation est plébiscitée par les familles.

En début d'été, des solutions d'urgence ont été mises en place pour accompagner les familles du quartier des Portes-Ferrées suite à la fermeture de l'accueil de loisirs

associatif CITELS (inscription à l'accueil de loisirs de Léon-Blum, accompagnement des sorties vers les lacs, prêt de matériel pour les animations de rue).

Le Club ados de Beaublanc poursuit sa progression avec 110 jeunes inscrits (contre 95 en 2018) et 1 623 journées enfants réalisées (contre 1 367 en 2018).

Le nombre d'inscrits dans les trois accueils de loisirs de Léon-Blum, Jean-Montalat et Landouge est en légère augmentation, mais la fréquentation globale en nombre de journées est en baisse de 28 % sur l'année.

Les séjours « découverte », séjours thématiques à la semaine ont accueilli 177 enfants pour un taux de participation de 92,2 % (97 % en 2018).

Les séjours de vacances été pour enfants et adolescents ont accueilli 265 enfants soit un taux de fréquentation de 96 % (98 % en 2018).



Centre de loisirs - journée kayak





# SOLIDARITÉ

*Lutter contre les ruptures sociales et les ségrégations  
physiques et territoriales*

PROGRAMME 31 — INSERTION PROFESSIONNELLE

PROGRAMME 32 — SOLIDARITÉ

PROGRAMME 33 — LOGEMENT SOCIAL

PROGRAMME 34 — AMÉLIORATION DE L'HABITAT

PROGRAMME 35 — AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS

PROGRAMME 36 — VIE DES QUARTIERS

PROGRAMME 37 — HANDICAPS

# INSERTION PROFESSIONNELLE

## chiffres clés

**461**

jeunes en mission dans le cadre de Jobs actions jeunes

**1 799**

jours de missions effectués (-5,8% par rapport à 2018)

**13**

structures (associations ou entreprises) accueillant ces jeunes

## Contexte et enjeux

Le marché du travail souffre depuis des années d'une situation particulièrement dégradée à Limoges puisque les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche représentaient 14 % des actifs recensés dans la commune en 2012, soit un indice de chômage 2 fois plus élevé qu'en moyenne nationale. Les jeunes actifs y sont plus fortement touchés par le chômage puisque les moins de 25 ans en recherche d'emploi représentaient 1/4 d'entre eux contre 1/5 en moyenne nationale. Paradoxalement les jeunes limougeauds de moins de 25 ans sont pourtant en proportion plus diplômés qu'en moyenne nationale, ce qui pose inévitablement la question de l'adéquation entre le type d'emploi proposé et les formations mais aussi celle de la connaissance des opportunités de travail. Bien que les interventions économiques et la formation professionnelle ne relèvent pas de son champ de responsabilité, la Ville se doit donc d'agir pour soutenir l'accès des jeunes au marché de l'emploi.

## Actions

La Ville engage plusieurs actions directes comme les « emplois d'avenir », le dispositif « Jobs actions jeunes », les activités d'insertion dans les marchés publics de travaux. Ses dépenses d'investissement ont également des répercussions positives pour l'activité économique locale et donc l'emploi. La collectivité maintient son niveau d'engagement sur les activités d'insertion dans les marchés publics de travaux. Elle prévoit une forte mobilisation en 2017 avec les travaux PRUI de La Bastide.



## Objectifs

- Proposer des solutions d'emplois aux jeunes peu ou pas qualifiés.
- Les informer sur les possibilités d'emploi.
- Participer à leur qualification.

## FAITS MARQUANTS

### Jobs Actions Jeunes

L'objectif de ce dispositif est d'apporter une réponse aux difficultés financières de certains jeunes de 18 à 24 ans par la réalisation d'une activité rémunérée. Cette action contribue à la découverte de métiers et à la mise en situation de travail de ces jeunes. Le financement des 2 associations intermédiaires qui emploient ces jeunes s'élève à 204 234 € (comprend salaires, charges patronales et gestion administrative), + 1.1 % par rapport à 2018.



Contrats d'apprentissage pour des personnes en situations de handicap

**2**

personnes dans des établissements du CCAS pour des missions en cuisine.

**1** personne a été recrutée à l'issue de son contrat

**2**

personnes dans les services de la Ville (espaces verts et petite enfance)

**1**

personne à la caisse des écoles

## Les ateliers de mise en activité pour le public de la rue

L'objectif est de proposer des ateliers de mise en activité à des personnes en situation d'exclusion ; pour cela un travailleur social du CCAS et/ou de l'ARSL accompagne les bénéficiaires.

Avec la SPA : 3 ateliers (pour 4 participants).

Avec ALEAS (atelier « bricolage »), dans les locaux des Restos du cœur : 36 séances pour 96 participants

## Chantiers d'insertion

Au sein de l'Épicerie sociale et éducative du CCAS, par le biais d'une convention avec ALEAS, 4 chantiers d'insertion sont positionnés pour assurer des missions de vente, magasinier, accueil et entretien des locaux. 8 personnes ont travaillé sur l'année 2019 à l'épicerie ; parmi ces 8 personnes 4 ont fini leur contrat en 2019 (3 sorties positives sur les 4).

Le service Politique de la ville, en partenariat avec la Communauté urbaine, depuis plusieurs années, positionne des jeunes en chantier d'insertion « découverte des métiers » dans les services publics. Par ce biais, 21 jeunes ont été accueillis au sein des services municipaux et du CCAS.

## Contrats Parcours Emploi Compétence (PEC)

Au sein du CCAS, 18 PEC ont été recrutés ; 16 d'entre eux étaient positionnés sur les établissements (EHPAD et RAM) et 2 au sein du Pôle action sociale La Ville et la Caisse des écoles n'ont pas eu recours au contrat PEC en 2019.

# SOLIDARITÉ

## chiffres clés

Permanence d'accueil

**1 133**

personnes reçues

**2 743**

appels téléphoniques traités

Élections de domicile

**644**

Aides facultatives

Montant distribué

**179 307 €**

(espèces, chèques secours, virements...)

Épicerie sociale  
et éducative

**175** bénéficiaires

(hors jeunes en ALT  
et secours d'urgence)

**188** ateliers

pour **592** participants

**418**

colis d'urgence distribués  
sur **468** demandes

## Contexte et enjeux

En termes de niveau de vie moyen Limoges est dans une situation équivalente à celle de villes universitaires comparables. Cependant, l'écart avec le revenu médian national s'est accentué entre 2008 et 2012 et surtout la diminution des revenus des ménages les plus fragiles est plus nette qu'ailleurs. Les personnes pauvres (21% de la population) sont deux fois plus qu'ailleurs, des jeunes de moins de 30 ans. Le nombre de ménages allocataires dépendants à 50 % ou plus des prestations sociales a augmenté de 11,3 % entre 2009 et 2012. Ce constat permet de mesurer l'ampleur des besoins des catégories les plus défavorisées.

## Actions

Les réponses apportées par la Ville vont bien au-delà des dispositifs légaux et la plupart des actions de ce programme visent à permettre aux personnes aidées à s'impliquer dans leur propre projet et surtout à développer leur autonomie. Le premier volet concerne l'action sociale locale (accueil, information et orientation sociale, action sociale légale, aide sociale facultative, microcrédit, accompagnement socio-éducatif de rue). Le second volet concerne des actions directes de coopération décentralisées et des aides financières à des projets associatifs.



## Objectifs

- *Faciliter l'accès aux droits sociaux.*
- *Lutter contre l'exclusion en apportant des aides constructives et durables.*

## Prêts sociaux

**80** accordéspour un montant total de  
**85 639 €**

## Microcrédits

**25** accordéspour un montant total de  
**90 935 €**Instruction de cartes de  
bus à tarif préférentiel**3 997**

## Médiation de rue

**123**nouvelles personnes  
rencontrées**140** tournées (maraudes)  
ont été effectuées  
(avec les partenaires)  
et plus de **700** personnes  
rencontrées

## FAITS MARQUANTS

Devenue effective, la **refonte du règlement de l'aide facultative** se traduit par un renforcement de l'accompagnement social accompli par les travailleurs sociaux plutôt que par l'attribution d'une aide financière directe et sans suivi. Ainsi, on constate une sollicitation accrue du public en recherche d'informations sociales sur les droits civiques, le soins et la santé, le logement, l'insertion professionnelle et les droits et aides financières. Au-delà de l'attribution d'aides financières, l'action du CCAS est principalement orientée sur l'accompagnement social éducatif et budgétaire des usagers.

L'**Épicerie sociale et éducative** permet à ses bénéficiaires, dans le cadre d'un accompagnement spécifique et selon des critères définis dans son règlement de fonctionnement, de financer des projets grâce aux économies réalisées sur les dépenses courantes de vie quotidienne (denrées, produits d'entretien,...). Les ateliers proposés au sein de l'Épicerie sociale et éducative (coiffure, esthétique, cuisine,...) sont l'occasion pour les bénéficiaires de renforcer le lien social et de travailler l'estime de soi pour un public souvent en recherche de confiance. Les colis d'urgence distribués au titre de l'aide sociale facultative sont élaborés à partir des denrées collectées par l'Épicerie sociale et éducative. Après deux années pleines de fonctionnement, la file active maximum prévue a bien été atteinte avec 200 bénéficiaires.

Le CCAS poursuit l'attribution de **prêts sociaux** ainsi que l'instruction des demandes de **micro-crédit** auprès des organismes agréés.

De même, il assure pour la STCL l'instruction des demandes de cartes BUS à tarif préférentiel pour les bénéficiaires du RSA ou inscrits à Pôle emploi. S'agissant de la **domiciliation** par le CCAS (obligation légale) de personnes justifiant d'un lien avec la commune, l'évolution réglementaire de mai 2016 en élargissant les critères de lien aux notions de séjour avec intention d'y mettre en œuvre une activité socioprofessionnelle ou de soins, a eu pour effet d'accroître, de façon très significative le nombre d'élections de domicile.

En parallèle, l'accroissement du nombre de radiations dû à une gestion très « cadrée », a permis de contenir, en partie, la file active de personnes domiciliées par le CCAS.

L'**accompagnement socio-éducatif** de rue à destination d'un public marginal et désocialisé se poursuit en partenariat avec l'ARSL en centre-ville, dans les squats et sur les bords de Vienne. Ce travail s'exerce en réseau avec l'ensemble des institutions et des associations œuvrant dans ce domaine et tout particulièrement avec le CH Esquirol dont un médecin et deux infirmiers psychiatriques participent aux maraudes. Il s'agit, à travers la poursuite de divers ateliers, d'améliorer l'observation et l'accompagnement de l'errance à l'insertion.

Un travail important s'est développé en partenariat avec l'association *Les Restaurants du Cœur* grâce à l'utilisation partagée d'un local au sein de leur structure.

Un nouveau partenariat avec l'association *Croquettes Solidaires* s'est mis en place courant 2019.

De plus, des groupes de travail « maraudes » s'organisent régulièrement pour améliorer la coordination entre les maraudes professionnelles et les maraudes bénévoles.

# LOGEMENT SOCIAL

## chiffres clés

Hébergement d'urgence

**2**

sinistres gérés ont nécessité des relogements d'urgence

Allocation temporaire logement

**33**

jeunes hébergés

**43**

interventions / ateliers collectifs sur l'année

**80 %**

sorties positives du dispositif (formation rémunérée, emploi)

## Contexte et enjeux

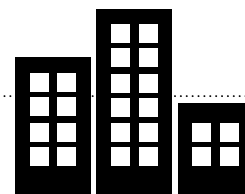
La Ville de Limoges concentre l'essentiel de l'offre locative sociale de son agglomération.

Cette offre locative est essentiellement concentrée sur les quartiers prioritaires de la Politique de la ville.

Un enjeu de rééquilibrage de l'offre locative sociale existe à l'échelle de l'agglomération mais également de la commune. Une politique municipale de territorialisation de la production de l'offre locative sociale a ainsi été définie. Cette politique se traduit réglementairement par le biais notamment d'un soutien à la production de logements sociaux neufs. Ainsi, les objectifs stratégiques de la Ville en l'espèce ont été repris sous forme de contribution lors de l'élaboration du 3<sup>e</sup> PLH piloté par Limoges Métropole.

La requalification de l'offre locative existante constitue un second enjeu auquel il s'agit de répondre. La ville y répond par sa contribution aux programmes de renouvellement urbain au travers de son action sur la requalification des espaces publics mais également de subventionnement d'opérations de résidentialisation et d'amélioration de la qualité de service dans les immeubles concernés. Elle y répond aussi par le biais des conventions d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties dont les contreparties portent sur des opérations plus ponctuelles d'amélioration de qualité de service ou de résidentialisation ainsi que d'actions visant à favoriser la présence humaine sur les quartiers.

Enfin en accordant ses garanties d'emprunt sur les opérations de construction ou de rénovation de logements sociaux, la Ville bénéficie de droits de réservation sur le parc social considéré. Il lui est ainsi possible d'être un acteur de poids dans les équilibres de peuplement des quartiers visant à concilier nécessaire accueil des populations précaires et lutte contre la concentration spatiale des difficultés sociales.



## Objectifs

- Apporter un logement temporaire aux personnes qui en sont démunies.
- Favoriser et faciliter l'accès au logement.
- Réorienter l'offre locative.

## Actions

Plusieurs services mettent en œuvre les actions de ce programme, qu'ils aient une vocation sociale affirmée, gèrent le patrimoine municipal ou concourent à la définition et à la réalisation de programmes de logements.

Il se divise en trois sous-programmes :

- Gestion de l'hébergement d'urgence pour les personnes victimes d'un sinistre,
- Facilitation de l'accès au logement (allocation de logement temporaire pour les jeunes en grande difficulté, gestion des demandes de logement social et du patrimoine locatif municipal),
- Orientation de l'offre de logement (garanties d'emprunts et aides directes pour les programmes de logements sociaux, diversification de l'habitat).



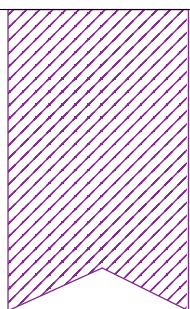
## Logement

**1 675**usagers reçus pour une  
demande de logement  
social**1 651**

appels téléphoniques reçus

**628**

demandes enregistrées

**49**attributions de logement  
sur le contingent municipal

## FAITS MARQUANTS

Suite à l'adhésion de la Ville au système national d'enregistrement (SNE) qui permet l'attribution d'un numéro national unique pour la tenue et un meilleur suivi du fichier des **demandes de logement social**, le service Accueil logement est devenu « Guichet enregistreur ».

Les usagers ont la possibilité d'effectuer leur demande directement en ligne, toutefois, nombre d'entre eux font appel à la Ville pour cette démarche, ce qui permet de mieux analyser et pouvoir répondre ensuite à leurs besoins.

Sur l'année 2019, comme le prévoit la loi ELAN, une expérimentation, sur la gestion en flux, avec Limoges Habitat a été réalisée. La gestion en stock perdue avec les autres bailleurs sociaux.

De plus, une réflexion sur un système de cotation a été amorcée ; il s'agit d'identifier des dossiers « prioritaires » (violences conjugales, sans logement, handicap : logement adapté...).

La Ville a exprimé sa volonté de porter son **droit de réservation** à 20 % pour les constructions de logements neufs sur la période 1975 à 2012 dont elle a garanti les emprunts comme lui en donne le droit le Code de la construction et de l'habitat (5 ou 10 % pour certains bailleurs). Une volonté identique s'applique aux constructions rénovées sur la période 1990 à 2012 par la mise en œuvre de conventions lorsqu'elles sont inexistantes ou par avenant lorsqu'elles existent.

Dans le cadre du dispositif d'hébergement (allocation temporaire logement) pour les jeunes de 18 à 24 ans en rupture, les actions d'insertion sociale se sont poursuivies avec l'emploi d'un jeune en emploi aidé (PEC) en charge des visites propretés.

Les ateliers d'accompagnement social à destination des jeunes hébergés ne cessent de s'adapter en fonction des besoins réels.

# AMÉLIORATION DE L'HABITAT

## Contexte et enjeux

Est en situation de précarité énergétique toute personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.

Compte tenu de l'importance de ce phénomène, de son augmentation avec la crise (paupérisation, renchérissement de l'énergie) et de ses conséquences dommageables (insalubrité, pathologie, risques d'incendie ou d'intoxication, gaspillage énergétique), la collectivité a décidé des mesures d'information, de soutien et de remédiation. Cette action révèle des situations plus générales d'insalubrité des logements qui induit une action contre l'habitat indigne.



## Objectifs

- *Prévenir la précarité énergétique.*
- *Aider les propriétaires et les locataires à remédier aux situations de précarité et d'insalubrité.*
- *Aider au maintien à domicile des personnes dépendantes*
- *Réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.*

## Actions

En réponse à ces enjeux, la Ville de Limoges et Limoges Métropole ont lancé avec l'Agence nationale de l'habitat une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat de renouvellement urbain multi sites (OPAH RUMS) sur une période de 6 ans (2016-2022) et sur deux périmètres d'intervention, le périmètre centre ancien (25 829 logements) et le périmètre communal (55 494 logements). L'OPAH est un dispositif qui propose d'apporter un soutien administratif, technique et financier aux propriétaires occupants ou bailleurs dans la rénovation de leurs biens immobiliers aussi bien sur les thématiques de l'économie d'énergie, de l'adaptation au vieillissement et au handicap que de lutte contre l'habitat indigne et dégradé. Pour ce dernier point, un travail en étroite collaboration est mené avec le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) couvert par le programme 2.13. : Protéger la population et le territoire des risques environnementaux, afin d'assurer la mise en œuvre d'actions sanitaires spécifiques (procès-verbaux, arrêtés, etc.).

Dans le cadre de sa politique générale en matière d'urbanisme, la Ville de Limoges a mis en place un projet de ville axé autour de six grandes orientations stratégiques (optimiser, équilibrer, inclure, révéler, innover et ré-enchanter).

L'OPAH répond à plusieurs de ces orientations, notamment sur l'axe « optimiser » en luttant contre la vacance du centre-ville mais également « ré-enchanter » en rénovant durablement un patrimoine ancien dégradé. Ainsi l'opération s'inscrit pleinement dans le projet pluri-thématique de requalification et d'attractivité du centre-ville en articulation avec les autres dispositifs portés en matière de patrimoine architectural, de commerce et d'urbanisme. Ainsi le périmètre « centre ancien » de l'opération se calque sur les objectifs attendus d'un centre-ville élargi géographiquement et d'accueil des nouveaux habitants sur ce secteur central.

## FAITS MARQUANTS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les missions exercées en matière d'amélioration de l'habitat privé font l'objet d'une convention de délégation de gestion entre Limoges Métropole et la Ville de Limoges. Ainsi, toutes les missions et interventions ont été redéfinies et réorganisées pour répondre au dimensionnement intercommunautaire.

Le 1<sup>er</sup> août 2019, l'OPAH a été intégrée dans l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) du programme Action Cœur de Ville.

Le périmètre de l'OPAH a été modifié en conséquence et étendu afin de correspondre à celui d'Action Cœur de Ville.

# AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS

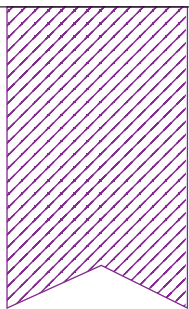
## chiffres clés

**1 330 000 € TTC**

travaux d'aménagement du parc des étoiles au Val de l'Aurence Nord avec une subvention de l'État (DSIL) de **393 865 €**.

**372 000 € TTC**

coût des études urbaines pour Beaubreuil et le Val de l'Aurence avec **240 000 €** de subventions de divers partenaires (ANRU, Europe, Caisse des dépôts, Limoges Métropole)



## Contexte et enjeux

Ce programme concerne les 9 quartiers prioritaires de la ville de Limoges éligibles à la Politique de la ville : Beaubreuil, Bastide, Val de l'Aurence nord, Val de l'Aurence sud, Portes-Ferrées, Bellevue, Coutures, Sablard et le Vignal. Cette Politique de la ville correspond à une action publique coordonnée et territorialisée visant à actionner simultanément tous les leviers permettant d'apporter un maximum de réponses aux difficultés socio-économiques rencontrées dans ces quartiers.

Elle repose sur 3 piliers :

- la cohésion sociale,
- l'amélioration du cadre de vie et le renouvellement urbain,
- le développement de l'activité économique et de l'emploi.

Le programme 35 regroupe les actions ayant trait au second pilier. Par ailleurs, le renouvellement urbain s'inscrit dans le projet global d'évolution de la ville à long terme qui a été formalisé dans le Projet de ville. Ce dernier a montré que parmi les quartiers prioritaires, nombreux sont ceux qui occupent des localisations stratégiques. Tous les quartiers éligibles au Nouveau programme de renouvellement urbain sont dans cette situation :

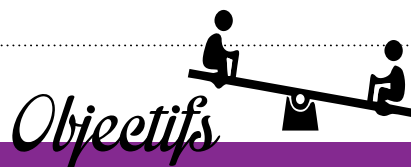
- Le Val de l'Aurence situé à l'interface de la ville-centre et de la « ville-campagne » représente un enjeu fort face au développement urbain futur à l'ouest de la ville et à l'aménagement d'une entrée d'agglomération qualitative depuis Angoulême-Bordeaux.
- Beaubreuil présente des potentialités intéressantes pour créer une polarité secondaire par rapport au centre-ville dans la zone nord de l'agglomération, caractérisée par des espaces principalement monofonctionnels (zones d'activités, zones pavillonnaires, espaces naturels...)
- Le quartier des Portes-Ferrées est inclus dans l'important secteur de la « grande traversée sud » qui doit être valorisée pour relier la ville au sud de la Vienne au centre-ville.

Les projets urbains doivent donc poursuivre les orientations du projet de ville en cohérence avec ceux de la Politique de la ville :

- la diversification de l'habitat permettant de favoriser la mixité sociale ;
- le désenclavement des quartiers par l'ouverture sur le reste de la ville ;
- le développement de circulations douces et d'une offre de transport en commun ;
- la production de logements non sociaux (intermédiaires, en accession à la propriété...) et de réhabilitations répondant aux normes environnementales ;
- le travail en lien avec les habitants ;
- l'amélioration du cadre de vie par des résidentialisations et l'aménagement des pieds d'immeubles et d'espaces collectifs ;
- le renforcement des services publics et commerciaux de proximité.

## Actions

Ce programme regroupe des actions qui sont complétées par celles menées dans le cadre des programmes 36 « Vie des quartiers - Conforter le tissu associatif de proximité et offrir des possibilités de loisirs et d'expression à la population des quartiers » et 33 « Logement social - Contribuer à l'accueil en urgence et à l'hébergement des personnes démunies et à faibles ressources, orienter le logement social ».



## Objectifs

- Améliorer les conditions de vie et l'attractivité des quartiers.
- Assurer la mixité sociale dans l'habitat.
- Impliquer les habitants dans la gestion de leur cadre de vie.



## FAITS MARQUANTS

**Certains de ces quartiers sont intégrés dans des Programmes de Renouvellement Urbain (PRU) qui sont l'un des volets de la Politique de la Ville :**

### **Programme de Rénovation Urbaine 1 (PRU1) :**

Ce PRU1 a fait l'objet d'une convention multi partenariale en 2008 et d'un avenant de clôture signé fin 2015 qui concerne les quartiers Bastide, Val de l'Aurence sud et Beaubreuil (sur ces 2 derniers quartiers le PRU1 est terminé).

Sur le quartier de La Bastide, seul projet non terminé à ce jour, l'année 2019 a été marquée principalement par :

- L'ouverture du pôle d'échange multimodal,
- La réalisation des travaux de résidentialisation des immeubles de Limoges habitat,
- La fin des travaux sur la création et la modification des voiries,
- La fin d'une 1<sup>re</sup> partie de travaux sur le pôle de services de La Bastide et l'installation de certains services/ commerces.

### **Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU ou PRU2) :**

Ce NPRU a fait l'objet d'un Protocole de Préfiguration signé début 2017 qui concerne les quartiers Beaubreuil, Val de l'Aurence (nord et sud) et les Portes-Ferrées.

L'année 2019 a été marquée par :

- La signature le 25 octobre de la convention NPRU avec l'ANRU et ses partenaires portant sur une aide de l'ANRU de 40 M€ et validant le projet d'écoquartier des Portes-Ferrées et la démolition des immeubles de Limoges Habitat le long de la rue des Portes Ferrées,
- La présentation et la validation en Comité d'Engagement ANRU le 9 décembre des projets NPRU d'intérêt national de Beaubreuil et Val de l'Aurence sud,
- Le démarrage du chantier du parc des étoiles au val de l'Aurence nord.



Chantier du parc des étoiles au Val de l'Aurence

## Détails des opérations marquantes 2019 :

### PRU1 :

Au sujet du projet « La Bastide 2020 » en cours de finalisation, l'année 2019 a vu la livraison de plusieurs chantiers :

- Une 1<sup>re</sup> partie centre du pôle de services avec l'installation du pôle de santé (pharmacie, médecins, infirmières...), de la Poste et de la Police nationale,
- La fin de la reconfiguration /création de voies en cœur de quartier : allée Seurat en face du Pôle de services, le secteur Manet (parking et allée piétonne), le secteur Pissarro : portion de voie nouvelle Pissarro, allée piétonne...,
- L'ouverture du pôle d'échange multimodal (maîtrise d'ouvrage Limoges Métropole) en entrée de quartier,
- La fin des travaux de résidentialisations Pissarro 40/42 et 54/56,
- La fin des travaux et l'accueil des locataires dans une résidence de 12 logements construite par le bailleur Noalis.

À ces travaux, se sont ajoutés en 2019, la poursuite des projets suivants :

- La transformation de l'ancien pavillon d'entrée du château de La Bastide en antenne-mairie,

- La formalisation du projet de réaménagement de locaux municipaux pour la médiatrice de quartier, l'agent de développement, le correspondant de la gestion urbaine de proximité et l'accueil « famille, insertion et parentalité » du centre social municipal,
- L'aménagement de certains espaces publics : le jardin Véronèse, l'aire de jeux rue Detaille, le parvis de l'école Blanchot,
- Les travaux d'amélioration de la qualité de services démarrés sur les bâtiments Pissarro et Véronèse,
- La restructuration d'une 2<sup>e</sup> partie du centre commercial en pôle de services devant accueillir bibliothèque municipale, salle multisport et autres services.
- Les travaux de construction de l'EHPAD Marcel-Faure en entrée de quartier démarrés en août 2018,
- La fin de l'appel à projets pour le projet de nouveau pôle commercial en entrée de ville avec l'identification d'un promoteur-investisseur : JMP Expansion pour poursuivre les discussions et formaliser le projet sur 2020,
- La création d'une nouvelle voie pour les transports en commun et les mobilités douces entre La Bastide et le Puy-Ponchet comprenant un franchissement au-dessus de l'A20.



Inauguration du poste de police de La Bastide



Déconstruction d'immeuble aux Portes-Ferrées

Ce projet « Bastide 2020 » a également fait l'objet d'une poursuite du plan de communication et de participation renforcé en partenariat avec l'ensemble des maîtres d'ouvrage débuté en 17 (voir programme 17 « Organiser la vie démocratique, assurer l'information et la transparence sur l'action municipale »).

### PRU2 ou Nouveau Programme de Renouvellement urbain (NPRU)

Ce programme a été marqué par plusieurs actions :

- Réalisation de la concertation réglementaire du projet d'éco quartier des Portes-Ferrées (de février à octobre 2019) avec mise à disposition de dossiers de présentation du projet, de registres de recueil des avis du public, animation d'ateliers de concertation sur la programmation des espaces publics par le collectif Yocto Studio,
- Réalisation de sondages archéologiques préventifs sur les parkings des immeubles rue des Portes Ferrées (mai 2019) par l'INRAP : aucun vestige n'a été découvert,
- Déconstruction des immeubles d'habitat social rue des Portes Ferrées soit 205 logements (par Limoges habitat) : mai à décembre 2019,
- Choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage architecte-urbaniste-paysagiste coordonnateur par la Ville pour un accompagnement en phase pré-opérationnelle,
- Finalisation des études de programmation urbaine du Val de l'Aurence et de Beaubreuil qui ont permis de définir les projets de restructuration de ces quartiers, présentés en Comité d'engagement ANRU le 9 décembre 2019,
- Démarrage fin août 2019 du chantier du parc sur le site des tours en étoiles sur le Val de l'Aurence nord pour une livraison au printemps 2020.



# VIE DES QUARTIERS

## chiffres clés

**36**

structures associatives de quartier financées par la Ville pour **100** actions

**718**

participants aux animations de rue de l'été sur Beaubreuil

**2 185**

participants sur les moments festifs sur Beaubreuil

**104**

adhérents au centre social de Beaubreuil

**173**

familles adhérentes au centre social de La Bastide et **339** adhérents

**4**

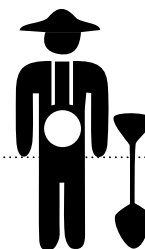
rencontres avec les adhérents en 2019 soit **173** familles invitées (CS Bastide)

## Contexte et enjeux

La Ville, dans son souhait de développer un vaste projet d'aménagement pour son territoire, s'est dotée d'outils cadre que sont le plan stratégique local et le projet de ville. Ce dernier définit une stratégie globale de rénovation de la ville avec un axe spécifique sur la rénovation urbaine des quartiers dont le programme 35 « revaloriser les zones urbaines en difficulté » met en œuvre les actions les plus structurantes. Parallèlement, la Ville élabore une politique d'intervention municipale différenciée en faveur des quartiers prioritaires visant à remettre au cœur des quartiers les politiques de droit commun de la collectivité et aboutissant à la définition d'orientations quartier par quartier. L'enjeu de la participation des habitants aux projets de renouvellement urbain est intégré systématiquement aux réflexions menées sur les quartiers relevant du NPRU.

## Actions

Les actions menées dans le cadre du programme 36 répondent à une problématique sociale dont les enjeux visent notamment à impliquer les habitants dans la vie de leur quartier et à favoriser la socialisation des jeunes aux travers d'activités de loisirs. Elles s'inscrivent dans un cadre partenarial : le contrat de ville. Les associations en sont les principaux opérateurs. Le programme 36 comporte ainsi le soutien aux structures d'animation et le fonctionnement des deux centres sociaux municipaux.



## Objectifs

- Faciliter l'accès à la culture et aux loisirs pour les habitants des quartiers.
- Favoriser la socialisation, fortifier et accompagner le "vivre ensemble".

## FAITS MARQUANTS

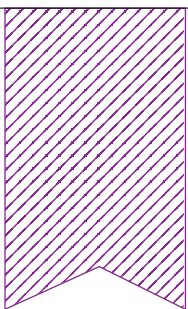
La remise des prix du concours du « plus beau jardin » ouvert aux jardiniers des 283 parcelles des 4 sites des jardins familiaux s'est tenue le 5 septembre 2019 en présence du Maire.

La réfection des toitures de 32 cabanons situés sur le site des jardins familiaux du Val d'Auzette a été réalisée.

61 navettes ont été organisées au cours de l'été 2019, à destination de plus de 1 536 enfants de 4 à 17 ans des accueils de loisirs de quartiers.

L'agrément du centre social de Beaubreuil a été délivré par la CAF. Un projet famille a été élaboré en partenariat avec BVL, incluant une démarche participative avec les habitants et les partenaires. Des actions CLAS à destination des collégiens ont été développées.



**145**ateliers avec  
**10** adhérents en moyenne  
(CS Bastide)**183**enfants concernés par  
l'ALSH Enfance  
soit **44** enfants  
par jour de vacances  
scolaires  
(taux d'occupation de 84%)**50**enfants inscrits sur le  
pédibus et **2** circuits  
(CS Bastide)**120**élèves participant au CLAS  
(CS Bastide)**2 112**personnes ont participé  
aux animations de rue  
(CS Bastide)

Le centre social municipal de La Bastide a développé des actions à destination des enfants (deux ALSH pour les 3-12 ans), un secteur jeunesse dédié aux 12 à 17 ans, un secteur famille, un lieu accueil enfants parents, des actions d'accompagnement à la scolarité.

Un pédibus a été mis en place à destination des enfants du quartier de La Bastide (au total 50 enfants concernés) pour répondre aux difficultés de circulation liées aux travaux PRU.

La mise en place d'animations de rue sur l'ensemble des quartiers relevant de la politique de la ville a permis d'aller à la rencontre des jeunes présents sur

l'espace public ne s'inscrivant dans aucun dispositif proposé. Dans ce cadre, la Ville a soutenu financièrement l'association *Les Petits Débrouillards* qui a réalisé des activités autour des sciences dans chacun des quartiers.

Un partenariat avec le Centre National des Etudes Spatiales et Planète Sciences autour de l'opération *Espace dans ma ville* sur le quartier du Vignal a permis aux jeunes des quartiers de participer à des ateliers scientifiques sur le thème de l'espace. Au total 840 personnes (jeunes et adultes) ont participé à une activité (47% de garçons, 53% de filles) soit une augmentation de 20% par rapport à 2018.

Animation "*Espace dans ma ville*" avec le Centre national d'études spatiales



# HANDICAPS

## chiffres clés

**722 700 €**

de travaux d'accessibilité réalisés par Limoges Métropole pour le compte de la Ville

**498 700 €**

de travaux concernant le plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (hors PAVE)

**724 397 €**

des travaux d'accessibilité réalisés par la Ville sur le cadre bâti

**352 901 €**

consacrés à l'offre de services favorisant l'inclusion sociale (dont emploi **122 700 €**, jeunesse - culture **110 946 €**, aides à l'adaptation de logements **92 920 €**, santé **9 700 €** et seniors **20 840 €**)

**19 100 €**

pour l'aménagement de postes pour les agents (mobilier, études, ergo, informatique)

Taux de travailleurs handicapés :

Ville : **6,94 %**

CCAS : **6,68 %**

Caisse des écoles : **7,87 %**

## Contexte et enjeux

Les personnes atteintes de handicap constituent la minorité numériquement la plus importante dans notre société (9,6 millions de personnes en 2009 selon l'INSEE) mais souffrent encore d'une forte propension à être « invalidées » dans leur entier alors que chaque type de déficience laisse de larges capacités d'activité moyennant divers ajustements du cadre collectif.

La Ville concourt ainsi à l'égalisation des chances des personnes handicapées dans le cadre des dispositions législatives et par des initiatives propres.

## Actions

Les actions de ce programme s'inscrivent dans plusieurs politiques publiques dans des domaines allant bien au-delà de l'accessibilité au cadre bâti et de l'espace public. Elles concernent aussi l'accueil des enfants handicapés dans les crèches, l'accès aux services et à l'offre culturelle. Même si certains champs d'action comme les déplacements ne relèvent pas des compétences municipales, la Ville joue un rôle d'écoute et de coordination indispensables à l'application concrète des principes d'accessibilité.



## Objectifs

- *Développer l'accessibilité des lieux et services municipaux.*

## FAITS MARQUANTS

Dans le secteur jeunesse, trois classes ont été équipées d'un écran déporté avec vidéo spitter et mise à disposition d'une tablette Android (écoles élémentaires Edouard-Herriot, Odette-Couty et Montjovis).

Une école toujours plus inclusive avec 41 enfants en situation de handicap accueillis sur les temps périscolaires avec présence d'un AVSI (Assistant de vie scolaire individualisé).

La Ville a recruté 3 personnes bénéficiaires de la reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés (RQTH). Elle a passé des conventions de mise à disposition avec des ESAT hors les murs :

- Trisomie 21 avec 1 personne affectée à la direction des services à la population (tâches administratives), 1 personne affectée à la direction jeunesse (aide au service en restauration) et 1 personne affectée au CCAS (animation et entretien en résidence autonomie) ;
- L'Envol avec 1 personne affectée à la Bfm centre-ville (accueil des usagers et classement).

Par ailleurs, la Ville a renouvelé des conventions de mise à disposition pour accueillir une vingtaine de jeunes issus de l'IME Lascaux, de l'EMESD d'Isle.

La culture est engagée pour une meilleure prise en compte des situations de handicap :

- Les structures culturelles poursuivent la mise en œuvre d'actions de médiation relatives à l'accueil des publics empêchés et particulièrement les personnes en situation de handicap, l'objectif étant de faciliter l'accès à la culture pour tous.

Médiation dans les établissements culturels de Limoges

opéra

4 productions en audio description,

4 visites tactiles,

1 visite en LSF

**297**

participants

musée de la Résistance, accueils spécifiques en individuels et de groupe

**169**

participants

musée des Beaux-Arts, accueils individuels et en groupes

**172**

participants

centres culturels municipaux, projet danse mené par la Cie Sous la peau (résidence scène conventionnée danse CCM)

avec 15 jeunes de l'APA JH87 avec restitution du spectacle « *La grande demeure* »

**377**

spectateurs tout public

- Le musée des Beaux-Arts et le musée de la Résistance proposent de découvrir leurs expositions permanentes et temporaires avec la mise à disposition de supports en libre-service et la mise en place régulière d'actions spécifiques. Les collections sont ainsi accessibles *via* des services en langue des signes et sensorielles, des livrets-jeux, des boucles magnétiques, des vidéos LSF, bornes tactiles, textes en braille... Un service de qualité, reconnu label « Tourisme et Handicap » a été renouvelé en 2019 pour le musée de la Résistance.
  - La Bibliothèque francophone multimédia a poursuivi l'expérimentation initiée en 2018 de portage de livres à domicile et au sein des résidences autonomie municipales avec 2 199 documents distribués, une action de médiation en direction de la personne âgée qui s'accompagne d'une animation trimestrielle : sieste musicale, quiz, lecture... Elle programme par ailleurs des ateliers multimédia à destination des personnes déficientes visuelles et de découverte de la langue des signes en partenariat avec la Maison des Sourds.
  - L'Opéra, signataire de la charte du Réseau National Musique et Handicap depuis 2016, a notamment innové sur l'accessibilité de l'offre chorégraphique avec la mise en place d'audio description/visite tactile pour trois spectacles : *La ville morte*, *Macbeth*, *Les amants magnifiques*.
- La direction de la santé et des solidarités a recruté un salarié doctorant dans le cadre d'un projet de recherche en partenariat avec un laboratoire de l'Université de Limoges intitulé « Les effets d'un Exergame (serious game) centré sur l'INterférence COgnitivo-Motrice sur le risque de chute et les capacités motrices des personnes âgées (INCOME).







# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

*Participer à la transition énergétique et écologique par  
des actions locales*

PROGRAMME **38** ——— TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (compétence transférée à la CU Limoges Métropole au 01/01/19)

PROGRAMME **39** ——— ÉCONOMIE D'ÉNERGIES

PROGRAMME **40** ——— PRÉVENTION CLIMATIQUE

PROGRAMME **41** ——— GESTION DES DÉCHETS

PROGRAMME **42** ——— ÉCONOMIE D'EAU

PROGRAMME **43** ——— DÉVELOPPEMENT DURABLE

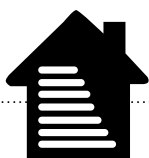
# ÉCONOMIE D'ÉNERGIES

## Contexte et enjeux

La consommation d'énergie a plus que doublé depuis la première « crise du pétrole » de 1973 et pèse d'un poids considérable dans l'économie. La recherche de l'efficacité et de la sobriété énergétiques constitue un autre enjeu des politiques environnementales de transition énergétique auquel la Ville ne peut rester insensible compte tenu entre autres des coûts induits.

## Actions

Ce programme s'applique aux services gestionnaires des plus grands comptes de dépenses en énergie. Il comprend l'intégration de la norme HQE dans les constructions, la réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments municipaux, la limitation des consommations de carburant et l'établissement d'un bilan carbone de la collectivité.



## Objectifs

- Réduction de la consommation d'énergie fossile et des coûts énergétiques des services.

## FAITS MARQUANTS

110 000 € ont été consacrés en 2019 à la modernisation du chauffage dans les bâtiments municipaux notamment par le remplacement de chaudières thermiques par des échangeurs à plaques lors de nouveaux raccordements au réseau de chaleur urbain.

La pratique quotidienne du système de management de l'énergie (SMÉ) certifié ISO 50001 s'est poursuivie. Cet outil permet de détecter et de corriger, dès leurs apparitions, les dérives de consommation. La stabilité des indicateurs de performance énergétiques traduit la matérialité des « dépenses évitées » sur le périmètre des quatre EHPAD et trois RAM du CCAS de la Ville de Limoges.

Le retour de l'expérimentation sur l'école A-Beslais cherchant à chauffer heure par heure, salle par salle, a permis de constater une réduction de 50 % du besoin d'énergie à usage comparable tout en harmonisant le confort sur l'ensemble des pièces occupées. Le temps de retour sur investissement est de 1.7 ans.

La poursuite de la démarche d'innovation de la Ville va désormais être mise en œuvre par l'intermédiaire de la nouvelle procédure de marché public adaptée à l'achat innovant. Le périmètre du marché public est constitué des sites scolaires Beslais et Blanchot et de l'EHPAD du Mas Rome. Lors du dernier salon des Maires la Ville de Limoges et le groupe énergétique ENGIE ont officialisé cette contractualisation.

L'exploitation des données d'occupation des locaux et les nouvelles technologies des objets connectés IOT permettent d'envisager une réduction encore plus significative du besoin d'énergie que celle déjà constatée.

# PRÉVENTION CLIMATIQUE

## chiffres clés

43

véhicules électriques

13

vélos électriques

10

véhicules électriques spécialisés

## Contexte et enjeux

Malgré les efforts de réduction des gaz à effets de serre, le dérèglement climatique est déjà une réalité avec laquelle il convient de composer.

## Actions

Les actions de ce programme comportent l'utilisation de véhicules électriques ainsi que les aménagements urbains visant à limiter le réchauffement et le « plan canicule ».

Dans le cadre du projet de Ville adopté en 2016, une réflexion est engagée sur la réorganisation des flux de déplacement avec une priorité aux transports en commun et aux modes doux de déplacements (vélo, piéton). Dans le même temps, il a été décidé de favoriser les bâtiments collectifs moins consommateurs que les constructions individuelles.



## Objectifs

- Limiter le dégagement de gaz à effet de serre.
- S'adapter aux effets du réchauffement.
- Préserver la qualité de vie en période de grandes chaleurs.

## FAITS MARQUANTS

Les travaux pour le réaménagement de la place de la République se sont poursuivis durant l'année 2019. Les fosses de grande taille en terre permettant le développement d'une lisière arborée ont été réalisées. Ainsi, les côtés ouest et sud de la place seront largement végétalisés. Par ailleurs, les dispositifs de brumisation sur le plateau événementiel de la place ont également été intégrés dans la dalle. Ils permettront un rafraîchissement de la place en été. Enfin, dans l'attente de la réalisation de la Halle République, un aménagement d'attente accueillant une grande treille végétalisée et des arbres fruitiers en palox a été conçu et sera mis en œuvre d'ici mi-2020.

Le projet de reconversion de la caserne Marceau a obtenu en 2019 l'étape 1 du label écoquartier du ministère en charge de l'écologie. De plus, une large concertation publique a été menée

en 2019 ayant permis de présenter les objectifs du projet et recueillir l'avis des habitants. Sur le plan des espaces publics, les participants ont mis en avant l'intérêt des aménagements en faveur du piéton et de la végétalisation, notamment par la constitution d'un grand mail piéton, d'une promenade belvédère végétalisée au sud du site et d'un « parc habité » en fond d'opération. Enfin, la mise en place d'une évaluation d'impact sur la santé sur ce projet a permis de faire émerger des recommandations pour la suite du projet, notamment sur les questions relatives à l'adaptation au changement climatique et aux mobilités.

Enfin, la Ville a mené une étude visant à définir un plan guide d'aménagement du centre-ville, qui a vocation à donner un cadre de référence pour les aménagements urbain de l'hyper-centre. Ainsi, le renforcement de la place du piéton et du vélo est prévu. De plus, le développement de la végétalisation et la mise en place de parcours « fraîcheurs » ont été identifiés.





En 2019, la Ville a retiré de son parc roulant opérationnel 21 véhicules anciens fonctionnant aux énergies carbonées et fait l'acquisition de 9 véhicules routiers électriques, 3 véhicules de service électriques et 4 vélos électriques pour un coût total de 205 269 €.

Sur les 260 véhicules municipaux routiers pour lesquels une alternative électrique existe, 16,5% roulent avec cette énergie soit 43 véhicules routiers. D'autres commandes de véhicules électriques étant prévus en 2020, l'objectif de 20% fixé par la Municipalité devrait être dépassé.

Le parc compte également 13 vélos électriques.

Par ailleurs, la Ville équipe les parcs et jardins et le golf de petits engins électriques en remplacement de ceux à énergie thermique. En 2019, l'acquisition de 3 de ces engins vient porter ce parc à 10 véhicules.



# GESTION DES DÉCHETS

## Contexte et enjeux

Dans un contexte de rareté croissante des ressources, d'enjeux sur l'approvisionnement énergétique et le changement climatique, éviter de produire des déchets ou recycler les déchets produits a un double intérêt. C'est d'abord un bénéfice écologique par une réduction des impacts associés en amont ou en aval. C'est aussi un bénéfice économique par réduction des coûts d'élimination pour la collectivité. Incidemment, ces actions ont un effet d'exemplarité pour inciter l'ensemble des habitants à des comportements écoresponsables.

## FAITS MARQUANTS

Les Ateliers d'édition de la Ville ont obtenu le renouvellement, en 2019, du label « Imprim'Vert » obtenu dès 2011 et qui récompense la bonne élimination de tout déchet produit par cette activité nuisant à l'environnement, la non-utilisation de produits toxiques, la sécurisation des liquides dangereux et le suivi des consommations énergétiques. Ce service a fait l'acquisition d'un lamineur qui permet de protéger du soleil et des tags les adhésifs mis sur les panneaux ou sur les plaques de bâtiments pour leur donner une durée de vie plus longue et, ainsi, limiter leur remplacement en cas d'usure ou de dégradation. À travers la généralisation d'un plan d'impression, les services de la Ville ont limité l'impression des documents au strict nécessaire et ont privilégié le recto-verso pour limiter la production de déchets papier. Il est par ailleurs demandé aux services de retourner aux ateliers d'édition les cartons de livraison des documents.

L'élimination systématique des déchets amiantés est assurée par procédé de vitrification rendant ce produit

## Actions

Les actions comprennent notamment la valorisation des déchets naturels des espaces verts, de la restauration scolaire, la gestion des déchets de construction, la réutilisation et le recyclage des papiers et cartons de bureaux et la gestion écoresponsable des solutions d'impression.



## Objectifs

- *Préserver l'environnement.*
- *Réduire les coûts économiques de traitement des déchets.*
- *Economiser de la matière première.*

complètement inerte, lors de travaux ou de démolition conduits par la Direction architecture et bâtiments de la Ville.

La Direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité poursuit son approche globale et durable concernant les déchets d'une part en réduisant leur production notamment lors des opérations de tonte grâce à la gestion différenciée, une fréquence moindre et le mulching, d'autre part en valorisant ces déchets selon le circuit classique du compostage (production de matière organique « le digestat ») mais aussi en développant la méthanisation (production d'énergie « biogaz »).

La Direction jeunesse confie à un prestataire privé la collecte des huiles usagées de cuisine dans les restaurants scolaires de la Ville. Ces huiles usagées sont valorisées en agro carburant. Par ailleurs, les déchets fermentescibles issus de la production des restaurants scolaires et des accueils de loisirs sont valorisés en compost.

# ÉCONOMIE D'EAU

## Contexte et enjeux

Si la Ville de Limoges peut se targuer de ressources en eau abondantes, l'entretien des réserves, le traitement, la distribution, l'évacuation et l'épuration de l'eau sont des opérations coûteuses qui en outre consomment de l'énergie. Aussi convient-il de réduire les pertes évitables et les consommations inutiles, d'autant que cette action publique a un effet de démonstration et d'exemplarité vis-à-vis des particuliers.

## Actions

Les actions de ce programme visent à éviter les fuites sur le réseau d'eau et entretenir les espaces verts à qualité de service constante avec une réduction des arrosages.



## Objectifs

- *Optimiser la ressource en eau traitée.*
- *Réduire la consommation d'eau utilisée par les services.*

## Faits marquants

### Intégrer les contraintes climatiques

Dans un contexte d'évolution climatique, le jardinier doit s'adapter et repenser ses modalités d'aménagement et de gestion. C'est pour aller dans ce sens que la Direction des espaces verts s'est engagée pleinement dans une étude pour la mise en place de récupérateurs d'eau, soit lors de projets de rénovation comme sur Orsay, soit sur des sites existants comme à la Vergne, où la première cuve de récupération des eaux de toiture devrait voir le jour en 2020.

En 2019, la généralisation d'un paillage en miscanthus sur les massifs de fleurissement annuel a permis de conserver des massifs foisonnants jusqu'à la fin de l'été, et ce malgré l'arrêté sécheresse paru dès le 23 juillet. En parallèle, l'adaptation de la gamme végétale aux contraintes de sécheresse est devenue une préoccupation de tous les instants.

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## chiffres clés

**180**

animations tout public à la gestion des espaces verts

**380**

personnes ayant participé à ces animations

## Contexte et enjeux

Le développement durable constituant un des enjeux majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle, la sensibilisation du public et particulièrement des jeunes enfants est un pari sur l'avenir des nouveaux comportements que notre société se doit d'acquérir. Afin de sensibiliser ou perfectionner les jeunes générations à cette question et construire avec eux un monde plus respectueux de notre environnement, la Ville propose une approche naturaliste et écoresponsable, en insistant sur les gestes du quotidien.

## Actions

Ce programme regroupe les actions de sensibilisation des publics à la gestion des espaces verts, les « journées de l'arbre » et l'éducation aux gestes de développement durable en centre de loisirs et de vacances.



## Objectifs

- *Faire comprendre l'impact de l'activité humaine sur l'environnement.*
- *Faire participer les enfants à des comportements pratiques dans un but de développement durable.*

## FAITS MARQUANTS

En 2019, la Direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité a mis en place, avec les écoles de la Ville, une opération baptisée *Adopter une plante : le mimosa sensitive*. 63 classes représentant 1271 élèves du CP au CM2 se sont portées volontaires. Ce sont ainsi 124 plantes qui ont été distribuées.

Cette même direction a proposé une exposition au parc du Mas-Jambost intitulée *Symphonie végétale, de la fibre à la teinture*.

Son inauguration, le 23 juin 2019, s'est tenue avec la participation de 23 exposants partenaires et on estime à près de 1 000, le nombre de visiteurs ce jour-là. Une conférence faisant écho à l'exposition s'est tenue à l'auditorium de la Bfm le 24 août 2019, 41 personnes ont ainsi pu profiter des connaissances de 4 intervenants.

Un second temps fort a été organisé le 25 août 2019 réunissant cette fois 28 exposants avec toujours une fréquentation estimée à près de 1 000 visiteurs.



Exposition estivale *Symphonie végétale, de la fibre à la teinture* au parc du Mas-Jambost







# RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

*Accompagner les services dans la mise en œuvre  
des politiques publiques*

PROGRAMME **44** — RESSOURCES HUMAINES

PROGRAMME **45** — FINANCES

PROGRAMME **46** — MOYENS MATÉRIELS

PROGRAMME **47** — FLUX PHYSIQUES ET ÉLECTRONIQUES

PROGRAMME **48** — SÉCURITÉ - QUALITÉ

PROGRAMME **49** — COMMUNICATION

# RESSOURCES HUMAINES

## chiffres clés

**14 196**

personnes accueillies à la DRH  
(**48 %** d'accueil physique et **52 %** d'accueil téléphonique - moyenne de **57** personnes/jour)

**3 527**

accusés-réceptions édités aux demandes d'emploi et de stage

Coût mensuel moyen de la paie

**10 030 000€**

toutes collectivités confondues dont

**7 683 000€**

pour la Ville

**75**

départs en retraite

**225**

CET ouverts en 2019  
(**1 965** agents au total détiennent un CET)

## Contexte et enjeux

La Ville de Limoges, est soumise à une baisse drastique des dotations d'État (perte totale estimée à plus de 11 millions d'euros sur la période 2014/2017). Dans ce contexte, repenser l'organisation du temps de travail est une nécessité à laquelle la collectivité se trouve confrontée afin de préserver les finances de la Ville en maintenant l'emploi public et d'éviter une augmentation de la pression fiscale pour les contribuables de Limoges.

Si, sur le plan national, de nombreuses collectivités ont déjà fait le choix de diminuer les effectifs ou de supprimer des postes, ce n'est pas le souhait de la municipalité qui préfère proposer à son personnel d'optimiser l'organisation du temps de travail afin de se mettre ainsi en conformité avec la loi.

## Actions

Ce programme comprend la gestion des carrières, des rémunérations, des recrutements, la formation, la gestion des conditions de travail.



## Objectifs

- *Accompagner les directions dans la gestion des postes en veillant au respect des règles statutaires.*
- *Garantir les grands équilibres relatifs au personnel avec un strict maintien des effectifs.*
- *Préserver le climat social par un dialogue structuré et constructif.*
- *Favoriser l'efficacité et le bien-être des agents au travail.*

## FAITS MARQUANTS

Mise en œuvre du **prélèvement à la source** au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (environ 4 000 payes concernées).

**Installation début 2019 des nouveaux représentants du personnel** élus lors des élections professionnelles du 6 décembre 2018.

**La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique** a de nombreuses incidences sur la gestion RH du personnel (dialogue social, statut, carrière...) dont les principales dispositions ont été présentées aux organisations syndicales le 8 novembre 2019.

Lancement de la réflexion relative à la mise en place du **RIFSEEP** (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) au sein de la collectivité (présentation aux représentants du personnel, puis réunion d'un groupe de travail avant l'été 2019, et travail sur le second semestre concernant la classification des postes à l'échelle de toute la collectivité).

Mise en place d'un **dispositif "fortes chaleurs"** autour de préconisations visant à organiser le travail le plus pénible physiquement lors des heures les plus fraîches et à adapter les horaires sous réserve des nécessités de service pour des fonctions techniques. Bilan présenté et approuvé en CHSCT puis en CT lors du second semestre 2019.

Suite aux Commissions administratives paritaires du 21 juin

**235**

agents ont bénéficié d'un avancement de grade

**18**

agents ont bénéficié d'une promotion interne

Formations

**3 269**

inscriptions à des formations dont :

**1 286**

auprès du CNFPT

**338**

en interne

**1 645**

auprès d'organismes privés

Stages

**1 478**

demandes enregistrées

**697**

stagiaires accueillis (557 à la Ville et 140 au CCAS)

**270**

études juridiques suite à une demande émanant d'un service de la Ville

**20**

procédures disciplinaires engagées et clôturées

**170**

études de coûts masse salariale à la demande des services

Déploiement des **horaires variables** sur le campus de l'hôtel de Ville le 4 novembre 2019 (environ 500 agents concernés) ;

Déploiement d'un **partenariat avec la Ligue contre le cancer** (Lig'entreprises) en novembre 2019, prévoyant notamment des ateliers d'information sur le tabac, la mise en place d'un groupe motivationnel d'arrêt du tabac et des consultations avec un tabacologue.

Réalisation d'un diagnostic des organisations d'évacuation incendie des sites de la Ville, avec l'organisation de 22 séances de sensibilisation (environ 300 agents concernés) à la **procédure incendie de l'hôtel de ville**, avec un exercice d'alerte et d'évacuation grandeur nature le 26 novembre 2019.

**632 sessions de formation** ont été organisées (soit 3 452 jours de formation). 72,25% ont été consacrées à l'adaptation des compétences au poste occupé, 11,64% à la prévention des risques professionnels, 8,46% à l'évolution professionnelle et 7,65% au management.

Parmi les **formations internes**, les plus demandées portaient sur « la rédaction des conventions et arrêtés, la qualification des contrats et l'aide à la recherche juridique », « les valeurs de la République et de la laïcité », « le travail en mode projet » et « la santé - sécurité au travail ».

4 réunions du **comité technique** au cours desquelles 37 dossiers ont été présentés pour avis. Il s'agit notamment de dossiers liés à l'organisation des services, aux horaires, au temps de travail, aux conditions de travail et à la rémunération des agents.

Dans le cadre de l'accompagnement « **maintien dans l'emploi et transitions professionnelles** », 14 agents ont pu être réaffectés définitivement dans un autre poste (11 reclassements médicaux et 3 réaffectations pour raisons médicales) ;

9 agents ont bénéficié d'un suivi lors de leur retour à l'emploi sur le même poste (avec ou sans aménagement) ; 16 agents en reprise d'activité professionnelle après un arrêt ont bénéficié d'un suivi dans le cadre de leur réorientation professionnelle (dont 2 réaffectations médicales) ; 2 agents ont été accompagnés dans leur fin de carrière professionnelle (licenciement pour inaptitude ou retraite pour invalidité) ; 206 rendez-vous ont été programmés par la conseillère avec les agents ou les services ; 5 ateliers d'aide à la rédaction de CV se sont tenus.

Recrutement de 3 personnes RQTH. Le taux de bénéficiaires de l'obligation d'emploi de **personnes en situation de handicap** est de 6,94% pour la Ville, 7,87% pour la Caisse des écoles et de 6,68 % pour le CCAS.

Dans le cadre de la *Semaine européenne du handicap* (Un jour un métier en action), 8 personnes accompagnées par CAP EMPLOI ont été accueillies sur une journée pour une découverte des métiers de la collectivité et de ses établissements publics.

Les journées de formation sur la thématique « Intégrer, manager et maintenir dans l'emploi un collaborateur en situation de handicap » ont continué cette année : 86 encadrants (CCAS, Direction de la culture et du patrimoine) ont été formés au cours de 8 sessions.

**3 réunions du CHSCT** au cours desquelles 11 dossiers ont été présentés pour avis. Il s'agit notamment de dossiers portant sur des transferts de services dans de nouveaux locaux (service administratif de la Direction de la proximité), des réaménagements d'espaces de travail (CCAS Service accueil information et interventions sociales, salle de restauration du site Kennedy, pôle francophone de la Bfm centre-ville), d'aménagements de nouveaux locaux (salle de répétition du théâtre de l'Union, antenne marie de La Bastide)

**263**

accidents de service ou de travail

**40**

accidents de trajet

**16**

déclarations de maladies professionnelles

**46**

stagiaires et

**4**

apprentis en situation de handicap accueillis dans les services de la Ville, du CCAS et de la Caisse des Écoles.

**982**

visites médicales

**135**

visites d'information et de prévention réalisées par les infirmières

**110**

procédures de recrutement sur postes vacants ont été lancées

**244**

places pour des spectacles et des manifestations sportives gagnées dans le cadre du "jeu concours de la com'interne"

ou de travaux de réfection de locaux de travail (cuisine EHPAD du Roussillon, locaux département transport du Parc automobile). 2 visites de la délégation du CHSCT ont eu lieu (restaurant scolaire de Bellevue et école maternelle Odette-Couty).

2 151 contacts ont été pris avec les agents par **l'assistante sociale du personnel** ce qui représente 318 familles dont 103 sont venues pour la première fois. 933 demandes étaient liées à des problèmes financiers. 1 338 demandes étaient liées à des problèmes administratifs, familiaux, professionnels, de santé, de logement et de handicap. Il est à noter qu'un agent peut venir plusieurs fois pour le même problème.

511 agents ont bénéficié d'un accompagnement individuel par **les psychologues du personnel** ce qui représente 444 entretiens individuels, 13 examens psychologiques ou tests et 54 entretiens annuels avec les agents de la Police municipale. 119 mesures d'accompagnements collectifs ont également été mises en place par les psychologues (97 interventions dans les services, 16 groupes de parole/travail, 6 sensibilisations ou ateliers).

Le cycle de travail sur les valeurs managériales s'est achevé avec la tenue de deux séminaires des cadres consacrés aux valeurs « responsabilité et loyauté » et « bienveillance ».



Séminaire des cadres



# FINANCES

## Contexte et enjeux

Les principales conséquences du transfert de compétences à la CU au 1<sup>er</sup> janvier concernaient la suppression du budget annexe de l'eau et la fin de la contribution au SDIS. En contrepartie, l'attribution de compensation versée par la CU a été diminuée.

Le pacte financier est toujours en vigueur en 2019. Cela signifie un engagement de l'État à ne pas réduire la Dotation Globale de Fonctionnement en contrepartie d'un montant de dépenses de fonctionnement encadré.

La candidature de la Ville à l'expérimentation du Compte Financier Unique n'a pas été retenue.

## Actions

Pas de modification significative en matière de segmentation ou de gestion d'autorisation de programme.

Adoption d'un règlement financier.

Transmission à la Préfecture pour la première fois fin décembre, d'une maquette budgétaire entièrement dématérialisée.



## Objectifs

*Les objectifs liés au pacte financier sont atteints.*

*La Ville fait même mieux avec un montant de dépenses réalisées inférieur de 3 700 000€ par rapport au plafond autorisé fin 2019.*

## FAITS MARQUANTS

### Éléments budgétaires

- Recettes réelles de fonctionnement : D'un montant de 169 435 k€, elles sont en diminution de 3% par rapport à 2018. Cette baisse est due principalement à la diminution de 9 295 k€ de l'attribution de compensation versée par Limoges Métropole, compensée à hauteur de 6 376 k€ par les recettes exceptionnelles, notamment l'indemnité perçue dans le cadre des travaux du stade de Beaublanc.
- Dépenses réelles de fonctionnement : D'un montant de 146 867 k€, elles sont en baisse de 4,2% suite au transfert de charges de 7 800 k€. Les dépenses exceptionnelles sont importantes cette année (861 k€). Il s'agit de régularisations opérées dans le cadre du transfert de la compétence eau à Limoges Métropole.

Les dépenses d'équipement sont en baisse de 8,3% par rapport à 2018, année de forte réalisation avec la dernière phase des travaux de Beaublanc. L'année 2019 comptabilise tout de même un montant de 35 947 k€ de dépenses concernant principalement les halles centrales (4 767 k€), la place de la République (7 074 k€) et le groupe scolaire Condorcet (2 665 k€). Le taux de réalisation en investissement est de 83 %.

La gestion 2019 dégage un résultat courant de 20 476 k€, stable par rapport à 2018. Cela démontre que la Ville a fiabilisé sa gestion courante.

## chiffres clés

### Section de fonctionnement

recettes

**170 751€**

dépenses

**156 867€**

### Section d'investissement

recettes

**54 472€**

dépenses

**53 132€**

Le résultat cumulé de  
clôture fin 2019 est de

**3 759 K€**contre **707 k€** l'annéedernière. Il sera repris au  
budget supplémentaire 2020

L'épargne brute s'élève à 23 534 K€, en augmentation de 14%. Cette forte progression est due au versement de l'indemnité des travaux du stade.

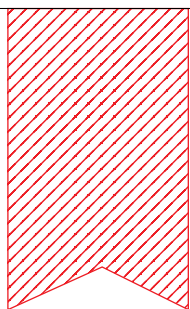
Après remboursement du capital de l'emprunt, l'épargne nette qui est en fait l'autofinancement dégagé pour l'année, est de 9 304 K€. Cela représente une augmentation de 5 137 K€ par rapport à 2018. L'objectif de la Ville de reverser l'indemnité Beaublanc à l'autofinancement est atteint.

Le besoin d'emprunt correspond à la différence entre le financement propre de l'investissement et les dépenses d'investissement. La Ville finance

ses dépenses d'équipement par des recettes propres de 12 955 K€ (FCTVA, subventions reçues...) et une épargne nette de 9 304 K€. Cette année, le financement propre est de 60% contre 35% l'année dernière.

Le besoin de financement pour 2019 était de 14 802 K€, pour lequel la Ville a contracté un emprunt de 15 000 K€.

L'encours de dette au 31 décembre est de 139 329 K€ et la capacité de désendettement est de 5,9 années contre 6,6 années en 2018. Pour rappel, le seuil de vigilance est de 12 années. L'encours de dette par habitant est de 1 033 € contre 1 144 € pour les villes de la même strate.



# MOYENS MATÉRIELS

## Contexte et enjeux

Ce programme intègre l'ensemble des moyens nécessaires au fonctionnement des services administratifs de la collectivité : investissements dans le patrimoine municipal pour les services administratifs, et charges liées à l'occupation des locaux. Il s'agit d'un programme support de la collectivité qui comprend en grande partie des charges fixes (charges de copropriété, vérifications réglementaires), et une part de charges variables (énergie, fluides, investissements). Une bonne gestion du patrimoine permet de jouer directement sur ces coûts.

## Actions

Ce programme comprend les acquisitions et cessions foncières et immobilières, la gestion du patrimoine municipal, la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage des bâtiments municipaux, l'entretien des locaux, les rapports contractuels avec les fournisseurs, la définition des politiques et des stratégies d'achats, l'approvisionnement, la gestion des stocks et de la consommation.



## Objectifs

- *Appliquer une stratégie anticipant les besoins fonciers de la Ville.*
- *Assurer une gestion immobilière efficace en réduisant la charge locative.*
- *Conserver et maintenir le patrimoine bâti permettant un usage sécurisé.*
- *Maîtriser les risques juridiques, économiques et financiers des dépenses liées aux achats.*
- *Disposer de produits et services de qualité et aux meilleures conditions de prix.*
- *Optimiser les flux logistiques liés à l'approvisionnement et à la gestion des stocks.*
- *Développer une politique de consommation maîtrisée et durable en responsabilisant les utilisateurs sur leurs modes de consommation.*

## chiffres clés

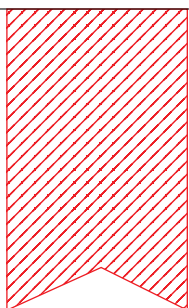
### Mutations immobilières

**19**

opérations d'acquisition  
pour un montant total de  
**666 702 €**

**23**

opérations de cession  
qui ont rapporté  
**1 357 316 €**



## FAITS MARQUANTS

### Mutations immobilières

Plusieurs opérations immobilières significatives ont été conduites :

- Acquisition, par voie de préemption, de locaux commerciaux dans la copropriété du centre commercial des Portes-Ferrées, acquis en vue de la maîtrise foncière du site dans le cadre du projet d'écoquartier ;
- Acquisition, par voie de préemption, d'une maison frappée d'alignement au 151 rue Armand-Dutreix ;
- Acquisition amiable d'un ensemble immobilier frappé d'alignement sis 110 rue Armand-Dutreix ;
- Acquisition d'un ensemble immobilier sis 88 rue d'Antony pour la poursuite du pôle de vie rue Armand-Dutreix ;
- Acquisition d'une maison d'habitation située 29 rue Armand-Barbès, d'une contenance de 217 m<sup>2</sup>, qui a fait l'objet d'un legs au profit de la Ville ;
- Cession de 10 appartements dans les copropriétés des quartiers du Val de l'Aurence et du Vigenal ;
- Cession de deux immeubles en centre-ville situé rue Jauvion et rue du Pont Saint Etienne en vue de leur réhabilitation complète pour une remise sur le marché de logements en centre-ville ;
- Cession de l'ancienne école du Présidial en vue de la réalisation d'une opération d'habitat collectif qualitative en hyper centre-ville.

### Gestion du patrimoine municipal

La DAFI est gestionnaire de plus de 400 unités foncières, bâties et non bâties, pour lesquelles elle sollicite les services techniques, notamment la DAB et la DEVEB, à des fins d'entretien et pour la réalisation de travaux nécessaires à leur location.

Le patrimoine immobilier peut être occupé par des particuliers (principalement pour les appartements et des demandes de locations ponctuelles dans les salles polyvalentes) ou par des associations qui disposent de locaux permanents. Dans une démarche d'optimisation de son portefeuille, la Ville doit faire procéder à la démolition de certaines de ses propriétés. Cette démarche permet d'éviter les squats, de garantir la sécurité et de permettre la réalisation de nouveaux projets sur ces emprises foncières. En 2019, 2 opérations de démolition ont été finalisées (86 rue Aristide-Briand et ancien commissariat de Beaubreuil) et des études préliminaires ont été menées pour envisager la démolition de la cité Coubertin.

À noter par ailleurs, que la Ville de Limoges a mené à bien sur l'année 2019 une étude de schéma directeur immobilier sur les ressources immobilières affectées à la Direction de la culture et du patrimoine (DCP). Des travaux ont eu lieu à l'Espace Charles Silvestre pour permettre une extension des activités du Centre social VITAL dès la rentrée 2019.

### Travaux à destination du patrimoine municipal bâti et non bâti

En 2019, la Ville a investi près de 2 M€ pour la réalisation des travaux relevant du programme 46. À noter en particulier :

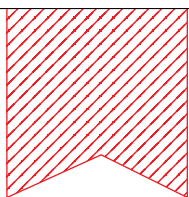
- La rénovation et mise en valeur de la façade principale de l'hôtel de ville, permettant d'allier préservation du



## Enquêtes publiques

9

procédures d'affichage  
légal divers ont eu lieu en  
2019



patrimoine et considération écologique, les travaux permettant de réduire les consommations énergétiques ;

- L'aménagement de locaux boulevard de la Corderie afin d'accueillir la ludothèque ;
- Les travaux de réfection de la toiture de l'ancienne usine-relais rue Claude-Henri-Gorceix ;
- Travaux de réparation du réseau de chauffage de la caserne Marceau.

## Entretien ménager des locaux

La DAFI assure l'entretien régulier des équipements publics dont elle assure la gestion. Il s'agit essentiellement des équipements des quartiers et des espaces associatifs.

L'entretien ménager, dont la réorganisation est en cours de réflexion, concerne 15 000 m<sup>2</sup> de surface.

## Location de locaux pour la Ville

Dans un souci de réduction de ses dépenses, la Ville a rendu à Limoges Habitat deux locations sur le secteur du Val de l'Aurence devenues non nécessaires aux activités municipales.

## Enquêtes publiques

La Ville de Limoges a diligenté deux enquêtes publiques en 2019, il s'agissait d'une enquête publique relative à la révision du Plan local d'urbanisme et d'une concertation relative au projet d'écoquartier des Portes-Ferrées.

- 1 enquête publique a été réalisée pour le compte de Limoges Métropole une relative au Plan de déplacement urbain de l'Agglomération de Limoges ainsi qu'une concertation relative au bus à haut niveau de service.

## Service de la gestion du patrimoine

La DAFI gère actuellement 94 logements (loués à des particuliers par le biais de baux d'habitation. Dans le cadre d'une politique de cession des appartements, dès lors que des congés sont délivrés par les occupants, le nombre de logements diminue progressivement, ce qui contribue à la diminution des charges de copropriété et à l'optimisation du portefeuille immobilier de la Ville.

## Hôtel de ville : mise en lumière de la façade rénovée



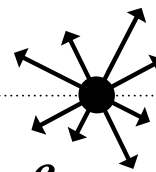
# FLUX PHYSIQUES ET ÉLECTRONIQUES

## Contexte et enjeux

Compte tenu de la diversité des activités municipales et d'un champ d'action s'exerçant sur un territoire de plus de 77 km<sup>2</sup>, les moyens de déplacements physiques constituent à la fois une nécessité et une source de dépenses importante. Dans une organisation complexe, le stockage et la communication des données requièrent un ensemble organisé de ressources (matériel, logiciel, personnel, données, procédures...) dont l'adéquation aux besoins représente un enjeu stratégique majeur pour la performance et la modernisation de l'organisation municipale. Cependant, si le recours aux technologies informatiques et numériques est devenu indispensable pour rationaliser et dématérialiser les processus et ainsi simplifier le travail des agents, la qualité du système d'information dépend avant tout de la qualité de son système de pilotage qui doit être en phase avec la stratégie municipale.

## Actions

Ce programme comprend la gestion d'un parc de véhicules, la gestion des déplacements des élus et des personnels, l'administration des ressources informatiques et du système d'information géographique, la mise à disposition de la documentation.



## Objectifs

- Assurer la disponibilité d'un parc de véhicules adaptés aux besoins des élus et des services.
- Prendre en charge leurs déplacements.
- Fournir les infrastructures, les services et le support informatique nécessaires aux directions Métiers, traiter les fonctions et missions informatiques utiles à la dynamisation de la ville et des services aux usagers.
- Accompagner les services dans la mise en œuvre de solutions numériques.
- Collecter et diffuser les données géographiques.
- Faire circuler une information documentaire adaptée.

## FAITS MARQUANTS

### Direction du domaine public

71 travaux topographiques ont été réalisés représentant 27 000 € de prestations.

### Service parc automobile

En 2019, la Ville a retiré de son parc roulant opérationnel 21 véhicules anciens fonctionnant aux énergies carbonées et fait l'acquisition de 9 véhicules routiers électriques, 3 véhicules de service électriques et 4 vélos électriques pour un coût total de 205 269 €.

Sur les 260 véhicules municipaux routiers pour lesquels une alternative électrique existe, 16,5 % roulent avec cette énergie soit 43 véhicules routiers. Le parc compte également 13 vélos électriques.

Par ailleurs, la Ville équipe les parcs et jardins et le golf de petits engins électriques en remplacement de ceux à énergie thermique. En 2019, l'acquisition de 3 de ces engins vient porter ce parc à 10 véhicules.

En 2019, l'atelier de réparation du parc automobile a réalisé 4 613 chantiers sur 518 véhicules et engins.

Le parc automobile assure des missions de transports pour la restauration scolaire, les activités péri-scolaires, les transports de vrac et de déchets issus des services municipaux. Il a également participé activement à la *Cavalcade* du mois de mai et à l'opération *Lire à Limoges*.

### Service géomatique

Ce service contribue à la mise en œuvre de la modernisation de la collectivité. Les techniques de cartographie et de géolocalisation des différents domaines de compétence de la Ville aident à la prise de décision, contribuent à la communication des politiques publiques et améliorent la gestion des services.

Il a notamment assuré la cartographie en temps réel des résultats des élections européennes dès 20h le soir du scrutin, ainsi que la production de cartes thématiques sur les résultats obtenus selon les quartiers, par candidat.

Cette année a également permis une avancée dans la dématérialisation des dossiers d'urbanisme puisque le dépôt des certificats d'urbanisme peut se faire en ligne et ces dossiers sont ensuite instruits de manière entièrement dématérialisée.

Les échanges avec Limoges Métropole ont permis d'aboutir à un partage toujours large en terme de données géographiques disponibles pour les services municipaux. Citons par exemple, la consultation du cadastre sur l'ensemble de la communauté urbaine pour les agents intervenant directement pour celle-ci, l'accès à la carte du planning pluriannuel des travaux, les informations sur la voirie, la photo aérienne de 2018...

L'inventaire du patrimoine de la Ville, ses propriétés, bâtiments et espaces verts, se poursuit. Les outils mis à disposition de la DAFI permettent à cette direction de proposer à l'ensemble des directions

gestionnaires un partage de l'information et une appropriation de ce patrimoine.

Un travail d'accès aux informations commerciales et la reprise des applications du domaine public sur des technologies SIG actuelles ou la cartographie sur les risques majeurs sont mises en ligne sur Internet. (<https://risquesmajeurs.limoges.fr>)

## À la direction des systèmes d'informations

Avec un effectif de 39 personnes, la DSI poursuit le renouvellement des logiciels vieillissants et l'intégration de nouveaux logiciels au service de la modernisation de la collectivité et des services rendus à la population.

La dématérialisation des processus transverses s'amplifie et un service spécifique a été créé pour accompagner les métiers dans les réflexions sur de nouveaux processus organisationnels, plus compatibles avec les traitements dématérialisés en « workflow ».

Les premiers déploiements automatiques de tableaux de bord décisionnels sont

achevés sur le volet « finances » et bien engagés sur le volet « ressources humaines ».

La préparation du second *Schéma directeur des systèmes d'informations de la DSI* a été lancée. Ce second SDSI, permettra de poursuivre les orientations du SDSI initial, essentiellement basées sur la création d'une DSI moderne et d'un « socle technique des systèmes d'information » sain et homogène, et d'éclairer la nouvelle mandature (élections municipales début 2020) sur les orientations possibles en termes de systèmes d'informations pour la collectivité et les citoyens de la ville de Limoges.

Enfin la mise en place du RGPD, volet réglementaire majeur désormais dans les SI, est achevée avec mise en place de consignes pour les services et les fournisseurs et sous-traitants, des éléments et process réglementaires requis, et de la nomination effective d'un délégué à la protection des données rattaché à la direction générale, travaillant en étroite collaboration avec un responsable de la sécurité des systèmes d'informations.



# SÉCURITÉ - QUALITÉ

## Contexte et enjeux

Dans leur action quotidienne les collectivités territoriales sont soumises à de très nombreuses normes et sont confrontées à la complexification du cadre juridique. De plus elles doivent faire face à un processus de « judiciarisation » des rapports économiques et sociaux, qui se manifeste par l'accroissement des actions contentieuses à leur encontre. Pour réduire les risques de sanction découlant d'une possible illégalité des actes de la collectivité, il est essentiel de sécuriser l'activité des services.

Les collectivités locales avaient jusqu'à présent l'habitude de mesurer leur activité et de s'intéresser davantage aux moyens déployés -souvent mis en avant comme si l'utilité des dépenses allait toujours de soi- qu'aux résultats obtenus. Or, les enjeux de maîtrise de la dépense publique et de transparence des engagements politiques les conduisent aujourd'hui à réfléchir à la finalité de leur action et à l'adéquation entre les objectifs et les résultats dans le cadre de démarches de performance inspirées des principes de la LOLF.

Le service public impliquant la satisfaction de l'intérêt général, la notion de qualité préexiste logiquement dans les collectivités locales. Cependant la formalisation de démarches qualité permet de répondre de façon optimale aux attentes des administrés, de fiabiliser les processus d'amélioration continue, de mobiliser les agents et de valoriser une image dynamique de la collectivité.

## Objectifs

- *Sécuriser juridiquement les actes et les processus décisionnels,*
- *Représenter et défendre les intérêts de la Ville dans les procédures contentieuses,*
- *Mesurer l'efficacité, l'efficience et la qualité de l'action municipale au regard d'objectifs prédéterminés,*
- *Éclairer les choix des élus, leur permet de mieux présenter leur action et de justifier de l'usage des deniers publics.*

## FAITS MARQUANTS

### Conseil en gestion

En 2019, le conseil en gestion est intervenu dans trois domaines différents :

#### Au niveau budgétaire :

Pour cette partie, le conseil en gestion a contribué aux volets suivants :

- Mise en place de reportings
- Tenue de la GED (gestion électronique des documents) ;
- Dialogue de gestion ;
- Élaboration des états budgétaires ;
- Élaboration de requêtes business object.

#### Contrôle des satellites externes :

Ce contrôle est récurrent pour certaines analyses : il s'agit notamment de l'analyse des grands clubs sportifs, mais également des structures (30 en 2019) relevant de la Commission de contrôle des comptes

(délégations des services publics (DSP) et structures pour lesquelles la Ville s'est portée garante).

Plus ponctuellement, le conseil en gestion répond à des commandes de la Direction Générale ainsi qu'à des sollicitations des services. En 2019, le conseil en gestion est notamment intervenu dans ce cadre :

- Contrôle ciblé des comptes d'associations ;
- Analyse des centres sociaux associatifs suivant des critères proposés aux autres partenaires financeurs ;
- Associations en difficultés financières : analyse et propositions d'outils de gestion.

#### Contrôle interne :

Le conseil en gestion est principalement intervenu dans ce cadre pour le calcul des refacturations réalisées par la Ville pour le compte de la Communauté Urbaine ainsi que des refacturations inter-budgets (*abattoir, caisse des écoles, crématorium, funéraire,...*). Ces missions sont récurrentes.

Il a également procédé à la vérification de « l'atterrissage financier » d'un établissement médico-social.

En 2019, le conseil en gestion a également participé à l'enclenchement de l'audit de la fonction achat par la rédaction du cahier des charges et l'analyse des offres.

## Démarche de performance

La mise en place de cette démarche d'évaluation et de suivi de l'activité des services qui avait été initiée en 2016 sur la base de volontariat d'une dizaine de coordonnateurs de programme s'est poursuivie, en phase avec les recommandations de la Chambre régionale des comptes.

Fin 2019 elle concernait 38 programmes et 98 agents, permettant un suivi de 309 indicateurs.

Un audit a été mené sur la segmentation des politiques publiques servant de base de travail à cette démarche de performance.

## Protection des données

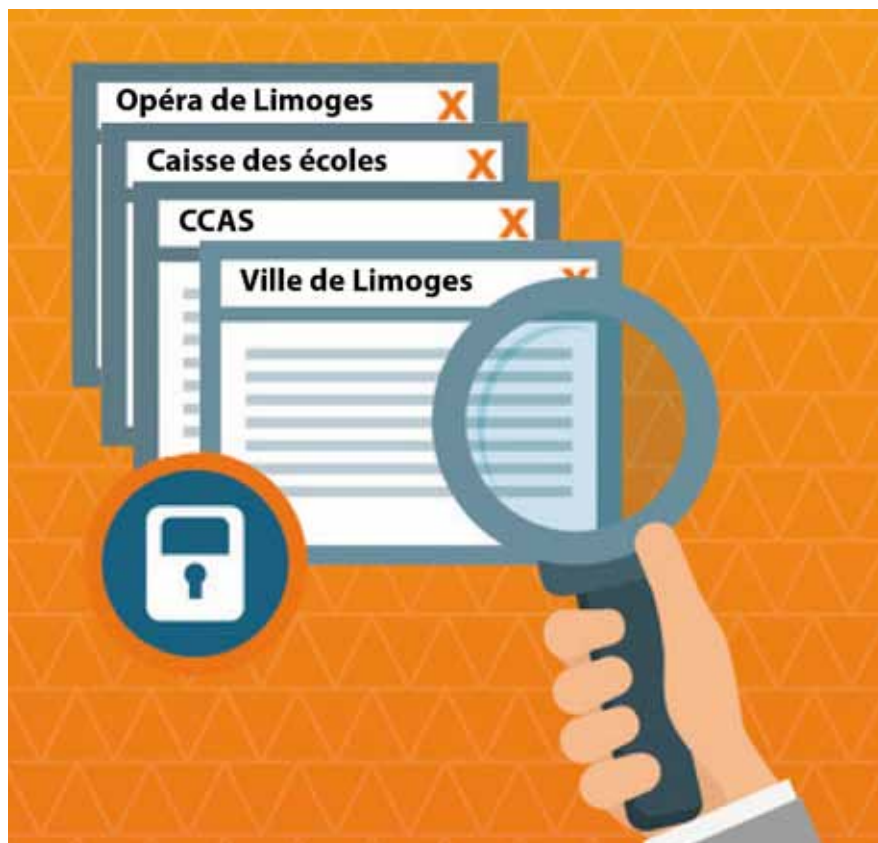
Le nombre de **traitements de données répertoriés** sur les registres légaux (*Ville + CCAS + CE + Opéra*) est passé de 194 en 2005 à 284 fin 2019 ce qui témoigne d'une bonne prise en compte des obligations légales de recensement.

S'agissant des traitements qui présentent des risques pour les droits et libertés des personnes concernées, des **analyses de conformité** formalisées et revêtues du visa du Maire ont été conduites dans trois domaines:

- La gestion des accidents et maladies professionnelles ;
- Le processus de délivrance des médicaments aux résidents des EHPAD ;
- Les caméras-piéton de la Police municipale.

184 **recommandations** ont été adressées aux responsables de services par le Délégué à la protection des données, soit par mail soit par notes tenues à la disposition de la CNIL en cas de contrôle. Le nombre de **non-conformités** recensées et non encore traitées s'élevait à 154 en fin d'année. Parmi les raisons à ce nombre encore élevé on peut relever le refus ou l'incapacité des prestataires de services de modifier les caractéristiques de leurs logiciels afin de pouvoir respecter les dispositions du RGPD et de la loi « Informatique et libertés ». Néanmoins le taux de marchés avec les sous-traitants comportant les clauses requises par la législation est passé de 18 à 58 % en 1 an.

Un répertoire des mesures générales de **sécurité informatique** a été établi en collaboration entre le Délégué à la protection des données et la DSI. À ce sujet on doit déplorer que 25 à 30 % des agents ne respectent pas encore les règles de sécurité informatique élémentaires. La commodité prime encore sur la sécurité dans leurs modes de travail, ce qui justifie la poursuite et l'approfondissement des sensibilisations mais aussi la conduite de tests et de contrôles.



- Un engagement de conformité concernant la mise en place de caméras-piétons pour les policiers municipaux.

## Service juridique

La mission principale de ce service est le conseil juridique aux services et directions de la collectivité afin de sécuriser leurs actes et leurs projets et interventions.

En 2019, le service a réalisé 114 consultations juridiques et émis 91 avis sur des actes (arrêtés et conventions diverses).

Le service a également dispensé 12 journées de formation aux agents de la collectivité sur la rédaction des actes administratifs et la qualification juridique des contrats publics.

Enfin, le service a publié 38 lettres hebdomadaires de veille juridique.

## Service assurances

La mission principale de ce service est la gestion des sinistres causés ou subis par la collectivité soit en sollicitant les assureurs, soit en les traitant directement. En 2019, le service a traité plus de 800 sinistres.

## Service documentation

Les missions principales de ce service sont la gestion des abonnements de la collectivité et le traitement des dossiers de protection fonctionnelle des agents nécessitant une procédure juridictionnelle. En 2019, le service a géré 387 abonnements.

122 agents ont participé à des sessions de **sensibilisation** à la protection des données en 2019 ce qui porte le nombre total de participations à 440 depuis fin 2017.

20 demandes de **transmissions de données** à caractère personnel à des autorités habilitées (*OPJ, agents du fisc...*) ont été reçues, un refus de transmission a été opposé à 6 d'entre elles faute de base légale.

3 demandes d'accès à des données à caractère personnel ont été formulées par des particuliers concernant leurs données de stationnement et des images de vidéo protection.

Deux **déclarations** ont été effectuées auprès de la **CNIL**:

- Une notification de violation de données suite à la divulgation accidentelle de données personnelles d'utilisateurs ;

# COMMUNICATION

## chiffres clés

Achat d'espaces publicitaires

**6**

plans médias  
(Investir à Limoges, Kaolin et Barbotine, Lire à Limoges, Noël à Limoges, Toques et Porcelaine, Service funéraires)

**23**

communications via Internet  
(Interstitiel, display, etc.)

**5**

spots audio  
+ 3 spots TV créés

**318**

spots TV  
+ 903 spots audio diffusés

**116**

parutions presse  
(insertions)

**28**

campagnes d'affichages  
hors Limoges

Panneaux numériques d'information (PNI)

**353**

annonces ont été diffusées  
en 2019, soit **29,4** par mois

## Contexte et enjeux

Pour les citoyens une municipalité est avant tout une source de services et d'activités et ils attendent qu'elle leur assure un cadre de vie de qualité. L'action municipale participe activement au développement économique et démographique ainsi qu'à l'attractivité, favorisée par une image positive de la ville. Une ville est enfin le lieu où s'expriment la diversité des valeurs et les enjeux électoraux locaux. Toutes ces facettes de la réalité municipale déterminent une politique de communication adaptée à chacune d'elle, processus interactif et complexe qui vise à influencer sur les comportements, à assurer une représentation collective de l'institution, de son territoire et de ses acteurs.

## Actions

Ce programme comporte une expertise sur l'opportunité et la faisabilité des projets de communication en établissant des plans de communication mis en œuvre par le biais des moyens municipaux d'information (magazine *Vivre à Limoges*, site Internet, réseaux sociaux, service audiovisuel, réseau d'affichage, ateliers d'édition), mais aussi par des actions de relations presse et en ayant également recours à des prestataires extérieurs dans le cadre de marchés publics.

## Objectifs

- *Informar la population et promouvoir les actions de la Ville,*
- *Participer à la diffusion de messages sur des sujets d'intérêt général concernant la commune,*
- *Fédérer la population autour de projets municipaux afin de donner de la lisibilité aux actions des différents services en les traduisant en termes compréhensibles au plus grand nombre, en les replaçant dans la perspective du programme municipal et en expliquant les contraintes de l'action publique,*
- *Valoriser les atouts du territoire de la commune afin d'inciter l'installation des ménages et des entreprises, mais aussi pour accroître la fréquentation touristique*



**832**

demandes presse traitées  
dont **116** demandes presse  
nationales et **6** demandes  
presse internationales

Publications

**11**

numéros du magazine  
municipal *Vivre à Limoges*

**6**

numéros de l'agenda  
culturel *2 mois à Limoges*

**6**

Zoom *Ailleurs dans Limoges*

## FAITS MARQUANTS

### Évènements marquants qui ont été médiatisés

#### En janvier

- Enquête publique pour la révision du Plan local d'urbanisme

#### En février

- Réhabilitation complète des halles centrales : visite de presse

#### En mars

- Pose de la première pierre du futur EHPAD Marcel-Faure
- 1<sup>re</sup> *Spider night*, la nuit des entrepreneurs
- La Ville de Limoges choisit Qwant comme moteur de recherche

#### En avril

- Lancement du nouveau site internet de la Ville
- Festival *Kaolin & Barbotine*
- Exposition *Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui* au musée de la Résistance

#### En mai

- *Cavalcade*
- Exposition *Au fil des toiles* au musée des Beaux-Arts
- *Lire à Limoges*
- Foire exposition

#### En juin

- Concertation et ateliers participatifs sur le projet de restructuration de la caserne Marceau
- Inauguration des façades du pôle jeunesse Sanfourche
- Inauguration du jalonnement céramique

#### En juillet

- Présentation de la saison estivale
- *Renoir impressionne Limoges*
- Campagne de promotion de Limoges dans les avions Air France

#### En août

- Lutte contre les perturbateurs endocriniens : remise des plateaux en porcelaine aux crèches municipales

#### En septembre

- *Journée sans voiture*
- *Toques & Porcelaine*
- Semaine du goût

#### En novembre

- Ouverture des nouvelles halles centrales
- 2<sup>e</sup> semaine des droits de l'enfant
- Animations de Noël
- Exposition *Dans les collections de la Bnf : chefs-d'œuvre romans de Saint-Martial de Limoges* au musée des Beaux-Arts

#### En décembre

- Place de la République : le point sur le chantier

## Relations presse

Le service de presse de la Ville de Limoges élabore communiqués ou dossiers de presse, organise des points presse ou des conférences de presse, invite les journalistes et effectue les relances, organise les interviews et tient à jour une revue de presse quotidienne. En dehors des opérations spécifiques de relations presse, ce service répond également aux sollicitations quotidiennes émanant des médias de la presse locale, nationale ou spécialisée pour toutes demandes d'interviews, d'articles, d'informations et / ou d'illustrations. 302 documents presse ont été produits en termes de rédaction et d'envois destinés aux médias, qu'il s'agisse de dossiers de presse, de communiqués de presse ou de simple invitations presse. À noter que les productions écrites du service sont exploitées pour diffusion sur le site internet (rubrique « actualité ») et la e-letter *La Lettre bleue*, les informations diffusées sont aussi reprises, pour certaines, sur les réseaux sociaux.

## 7ALimoges

**636**

productions

dont

**395**

reportages

**15**

clips de promotion

**19**

spots d'annonces

**11**

vidéos à usage interne

**12**

Mag d'Esther

**51**

chroniques cinéma

**49**

agendas

« Ça se passe chez nous »

**43**chroniques « emploi,  
formation, insertion »**19**chroniques  
« Livres d'artistes »**16**chroniques  
« Saint-Martial »**6**émissions spéciales  
(25 min) *Toques &  
Porcelaine*

## Chaîne 7ALimoges

La chaîne « 7ALimoges » est diffusée par le service numérique du réseau câblé de la Ville de Limoges exploité par Numericable. Sur le câble la chaîne municipale est diffusée dans le service « antenne » (canal 31) à destination d'environ 25 000 foyers, ainsi que sur le canal 490 de l'abonnement numérique proposé par Numericable (environ 8 000 abonnés). La chaîne est reprise également par les abonnés SFR (câble) du fait de la fusion des 2 sociétés.

Elle est également diffusée par Orange TV (Livebox) sur le canal 30 (mosaïque des chaînes locales) et canal 379 sur l'ensemble du territoire métropolitain et depuis avril 2019 sur la Bbox de Bouygues sur le canal 30 (mosaïque des chaînes locales) et canal 336 sur l'ensemble du territoire métropolitain. 7ALimoges est par ailleurs diffusée en vidéo à la demande sur [www.7alimoges.tv](http://www.7alimoges.tv) et sur Youtube.

En septembre 2019 la chaîne **France 3 NoA** diffuse chaque semaine un magazine produit par 7ALimoges, composé de reportages diffusés par la chaîne municipale, le magazine est d'une durée de 13 minutes « **C'est à Limoges** ». La production de 7ALimoges est reprise sur la page Facebook officielle de la Ville : 2 378 281 vidéos vues (1 613 085 vidéos vues en 2018).

7ALimoges est également suivie par 3 279 personnes sur Twitter.

L'audience de la chaîne n'est pas mesurable sur le câble et les fournisseurs d'accès internet (Orange, SFR, Bouygues) seul Numericable donne le nombre de prises installées chez ses clients limougeaux. Elle est en progression sur la plateforme Youtube (270 500 vues en 2019 contre 203 320 en 2018) et en baisse sur 7ALimoges.tv (- 45%).

L'audience sur Facebook est en forte progression avec +72,9% par rapport à l'année 2018.

## Pôle digital

Le nouveau site internet "[limoges.fr](http://limoges.fr)" a été mis en service en avril et a comptabilisé 721 596 visiteurs (contre 546 723 en 2018). Un site *Noël à Limoges* a été créé avec le développement d'un filtre selfie et d'une animation 3D du visuel de l'évènement.

23 numéros de la e-letter *La lettre bleue* ont été envoyés.

### RÉSEAUX SOCIAUX

#### • Facebook

Le compte Facebook a franchi le cap des 55 000 abonnés. Le nombre de fans est en augmentation 8 792 contre 8 318 en 2018 (59 % de femmes et 41 % d'hommes). En 2019, le nombre de publications s'élève à 1 867.

#### • Twitter

Le compte Twitter a dépassé les 10 000 abonnés, avec un gain de 1 119 fans par rapport à 2018 (63 % d'hommes et 37 % de femmes).

#### • Instagram

Le compte Instagram a quasi doublé avec plus de 15 000 d'abonnés, avec un gain de 7 004 par rapport à 2018. La Ville de Limoges est classée 5<sup>e</sup> grande ville de France la plus performante selon l'Observatoire social média des territoires qui la classe également la plus grande ville la plus attractive.

#### • Snapchat

Le nombre d'abonnés est d'environ 2 300 avec 258 snaps envoyés en 2019.

#### • LinkedIn

Créé en 2018, il compte 1 753 abonnés pour 231 publications en 2019.

Impression – édition –  
photographie – création  
graphique

**1 657**

dossiers gérés représentant

**1 702 000**

documents imprimés

dont

**546 400**

brochures et dépliants

**214 380**

flyers

**23 775**

affichettes

**23 000**

invitations

**903 m<sup>2</sup>**

de stickers

**907 m<sup>2</sup>**

de kakemonos et bâches

**430**

affiches grand format

**848 900**

documents administratifs  
(cartes de visite, chevalets,  
badges, chemises, dossiers  
divers...)

**104**

conceptions et/ou mises  
au format de  
publicités

**736**

reportages photos



nouveau site, adoptez-le !



nouveau site, adoptez-le !



nouveau site, adoptez-le !



nouveau site, adoptez-le !



4 visuels campagne limoges.fr





## **Ville de Limoges**

Hôtel de Ville - Place Léon-Betoulle

87031 LIMOGES CEDEX

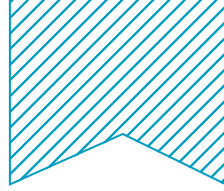
Conception maquette & impression : service communication - ateliers d'édition  
Segmentation des politiques publiques et contribution à la rédaction : Vincent Schmitt

Mise en page & diffusion : DRH-communication interne

Photos : Laurent Lagarde, Thierry Laporte,

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2020





*Ville de Limoges*

---

# **RAPPORT D'ACTIVITES**

---

